

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 223 - 10 FÉVRIER 1923 - Prix 3 F.



M^{lle} SIMONE GENEVOIS

interprète de "LA MAISON DU MYSTÈRE" - EXPLOITATION DES FILMS ECLIPSE

AUTEURS
METTEURS EN SCÈNE
ÉDITEURS

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS
Modernes et Luxueuses

pour
Y PASSER VOS FILMS

NUMÉRO 223

Le Numéro : TROIS FRANCS

CINQUIÈME ANNÉE

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :
PAUL DE LA BORIE

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS
FRANCE : Un An 50 fr.
ÉTRANGER : Un An 60 fr.
Le Numéro 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

UNE DÉCLARATION DE GUERRE

C'était notre devoir de faire connaître la déclaration de guerre que le plus important des organes de la cinématographie allemande vient de signifier à l'industrie cinématographique française. Un tel document met fin, en effet, à toutes les controverses sur les dispositions réelles de la cinématographie allemande à notre égard et, du même coup, fixe notre attitude à l'égard de la cinématographie allemande. Si les artisans de l'industrie allemande du film sont assez patriotes pour se solidariser avec leur gouvernement acharné à nous refuser les réparations que l'Allemagne nous doit, on nous ferait injure en supposant que nous ne serons pas, de notre côté, assez patriotes pour demeurer solidaires de l'action engagée par notre gouvernement résolu à nous faire payer ce qui nous est dû. Et ce faisant, nous du moins, nous restons encore sur le terrain corporatif car, au moment où nous nous plaignons d'être accablés de taxes, d'impôts et de charges de toutes sortes, nous pourrions difficilement oublier que l'Allemagne, débitrice de

mauvaise foi, est responsable de la plus grande part de nos maux et que c'est aussi pour le dégrèvement des cinémas de France que nos poilus travaillent en ce moment dans la Ruhr.

Au surplus ceux-là seuls dans notre corporation ont pu être surpris par les événements qui se refusaient obstinément à voir les choses telles qu'elles n'ont jamais cessé d'être. Ils allaient répétant ce mensonge flagrant que depuis la signature du traité de Versailles, la guerre est finie et que nous sommes en paix avec l'Allemagne. On voit mieux encore aujourd'hui qu'hier à quel point cela était faux et, de toutes mes forces, de tout mon cœur, je souhaite que l'on n'ait pas l'occasion de s'en apercevoir plus tragiquement encore demain. Non, même depuis le traité de Versailles nous n'avons jamais été en paix avec l'Allemagne quoi que l'on ait pu dire et faire et c'était folie de prétendre ignorer de parti-pris cette vérité éclatante pour instaurer entre les deux pays un régime stable de collaboration et d'échange. Tant pis, en vérité, pour

ceux qui, alléchés par l'appât d'un gain immédiat et facile, se sont jetés tête baissée dans cette aventure. Nous les avons charitablement avertis du danger. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes d'une déconvenue qui, pour certains, tourne au désastre.

Hélas, que nous voilà loin du beau rêve que nous avons tous caressé : le film langue universelle et objet d'échange international ! Jamais le caractère spécifiquement international du film n'a été plus méconnu, jamais sa diffusion mondiale ne s'est heurtée à plus de difficultés, à plus de barrières. Autour de nous successivement les marchés encore ouverts se sont fermés sans que nous ayons pu parvenir à pénétrer sur ceux qui pouvaient s'ouvrir et dont on nous affirmait sans cesse que la conquête était imminente. Tout a été tenté pour assurer au film français droit de cité aux Etats-Unis. Le résultat de tant d'efforts est pitoyable. Peut-on dire que nous exportons en Angleterre dans une proportion vraiment normale ? Quant à l'Italie fasciste, elle n'admet plus le film étranger qu'à titre exceptionnel. Et voilà où nous en sommes.

Assurément, des circonstances indépendantes de l'action proprement corporative des cinégraphistes — comme l'occupation de la Ruhr où le triomphe du fascisme en Italie — n'ont pas uniquement contribué à créer cette situation. Nous avons longtemps péché et nous pêchons encore par défaut d'organisation. Notre vente à l'étranger n'a jamais été sérieusement organisée. Certaines individualités, certaines agences agissant isolément ont fait de leur mieux, mais aucune action d'ensemble n'a été combinée et poussée à fond. Est-il encore temps de s'en aviser comme l'admet M. Louis Aubert, comme le pensent les Auteurs de films et leur agent commercial, M. Jourjon ? Puissent-ils ne pas s'illusionner à cet égard ? En tout cas, aucune initiative de ce genre, ne doit être négligée et tout ce que l'on

tentera dans cet ordre d'idées, mérite approbation et encouragement. Cependant, on ne peut se dissimuler qu'il sera difficile de créer un courant d'exportation vraiment intéressant et stable aussi longtemps que l'on se heurtera ici ou là à une hostilité plus ou moins déclarée.

Les Allemands viennent de déclarer ouvertement la leur. Cet accès de franchise nous met à l'aise pour constater, une fois encore, que ce n'est pas de notre côté que se manifestent les intransigeances et les exclusives. Lorsque le film allemand a voulu opérer sa rentrée en France personne ne s'y est opposé. On a seulement demandé — et ce n'était que justice — un traitement de réciprocité pour le film français. D'autre part jamais notre film français n'a été dirigé contre l'étranger, pas même contre l'Allemagne. Que l'on nous cite dans la production française, l'équivalent de *Madame Dubarry* ou de *Danton*, films que l'on a dû renoncer à présenter en France.

Mais il y a bien d'autres films allemands de propagande antifrançaise qui courent le monde. De l'Amérique du Sud une main française me fait parvenir un programme-notice, rédigé, naturellement en espagnol où, à côté précisément de l'annonce de *Danton* ou la *Révolution Française* (qualifié « le summum de la plus grande production mondiale, honneur et gloire de l'art allemand, témoignage de la puissance de la production allemande ») figure l'annonce d'un autre grand film allemand : *Sous la Botte de l'Envahisseur* ou *Napoléon en Espagne*. Il ne s'agit pas là d'une production de bas étage. On nous avertit que « ce grandiose film allemand est du même rang que *Madame Dubarry*, *Anne de Boleyn* et *Danton* et qu'il est également interprété par Jennings le prodigieux artiste allemand ».

Sous la Botte de l'Envahisseur est, à vrai dire « inspiré » d'un roman de Perez Galdos. Mais Perez Galdos n'est ici que pour la forme et son nom couvre, en réalité, une œuvre de pure propa-

gande germanique et antifrançaise. La lecture d'un fragment du scénario suffit amplement à le prouver. C'est un grossier pamphlet filmé où les Français sont montrés, d'un bout à l'autre du film, sous le jour le plus odieux. Et l'on devine sans peine l'impression que peut produire un tel film sur des populations d'origine espagnole, ayant conservé la langue et la mentalité de leur race. Ce n'est pas par un pur hasard que l'on est allé montrer, dans toute l'Amérique Espagnole, Napoléon tenant l'Espagne sous sa botte — et avec quels raffinements de brutalité sanguinaire !

Mettra-t-on cette fâcheuse coïncidence au compte d'une maladresse, dira-t-on que ce film est déjà ancien et se ressent de l'état d'esprit qui subsistait encore en Allemagne au lendemain de la guerre ? Mais voici un catalogue de « nouveautés » qui me parvient de Berlin, à l'instant même, et j'y découpe sans y rien changer — ce serait dommage ! — ce scénario d'un film tout récemment réalisé par Joe May et qui s'appelle *La Tragédie de l'Amour* :

« *La Tragédie de l'Amour* » démontre le destin tragique d'une femme chaste et passionnée qui, sans s'y douter, fut entraînée dans le tourbillon de la vie parisienne et au milieu d'une cause criminelle à laquelle toute la société parisienne s'intéresse. Cette femme rend l'amour d'un homme qui, au fond innocent, est pourtant affecté par l'atmosphère de Paris. Enfin elle paraît dans l'opinion du monde d'être l'accomplice dans un crime dont le victime est son propre mari. La grandiose action de cette bande est entourée d'une multitude de scènes de la vie mondaine et demi-mondaine de Paris. »

Le catalogue de Fellner et Somlo dont j'extrais cette prose savoureuse est spécialement destiné à favoriser l'exportation du film allemand. Ce film-là ira, n'en doutez pas, dans le monde entier — on fera ce qu'il faudra pour cela et au besoin de sérieux sacrifices. Et ainsi le monde entier saura comment un honnête homme est vite

« affecté par l'atmosphère de Paris » et ce qu'est la vie mondaine et demi-mondaine de Paris... tournée dans les studios de Berlin !

Voilà à quelles opérations l'Allemagne cinématographique continue de se livrer contre la France.

Après cela elle peut bien ouvertement nous déclarer la guerre. Cela ne changera pas grand'chose en Allemagne. Mais cela changera peut-être quelque chose en France. Et qui l'aura voulu ?

Paul de la BORIE.

P. S. — On s'étonnera peut-être que je ne poursuive pas la discussion du grave sujet — le plus grave à l'heure actuelle — auquel je consacrais encore mon dernier article, celle de la détaxation et du pourcentage du film français. Si je m'en abstiens aujourd'hui ce n'est pas précisément que je m'en désintéresse subitement. C'est, tout au contraire, que j'ai eu la bonne fortune de fournir, par une intervention personnelle, la formule de conciliation sur laquelle, d'ores et déjà, l'accord paraît certain. On comprendra que je sois, plus que personne, tenu à la réserve aussi longtemps que cet accord ne sera pas complet et définitif.

P. de la B.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE

Section de Cinématographie.

La prochaine séance de la section de cinématographie aura lieu le mercredi 14 février, à la Société Française de Photographie, 51, rue de Clichy.

A l'ordre du jour : quelques nouveaux appareils de projection et Revue des publications cinématographiques.

Tous les praticiens et techniciens de la cinématographie sont priés de se considérer comme invités à toutes les séances de la section, même s'ils ne sont pas membres de la Société Française de Photographie. Les réunions de la section ont lieu tous les deuxièmes mercredis de chaque mois.

Le Secrétaire : E. Ventujol.

NOS ENQUÊTES

Doit-on Filmer l'Histoire de France ?

Opinions d'Historiens

Certains films plus ou moins historiques venus de l'étranger ont suscité en France d'assez vives controverses, d'autre part l'annonce que l'Histoire de France allait être portée à l'écran par des Français a provoqué des commentaires qui ne sont pas absolument concordants. Aussi avons-nous soumis la question du film historique à des personnalités ayant compétence et qualité pour nous répondre.

Voici les opinions que nous avons recueillies :

M. PIERRE DE NOLHAC

de l'Académie Française

« Certainement, nous dit M. Pierre de Nolhac, on n'obtiendra en mettant l'Histoire de France à l'écran que des approximations. Mais ces approximations seront, par elles-mêmes, fort intéressantes et instruiront bien des gens, surtout si les réalisateurs de ce projet s'entourent de spécialistes et même, dans chaque spécialité de collaborateurs connaissant toutes les phases d'une époque. Ce sera difficile, je n'en doute pas, c'est d'ailleurs pour cela que moi-même j'ai refusé à maintes reprises d'écrire des scénarios sur des sujets historiques. Un éditeur notamment s'était adressé à moi pour reconstituer des scènes se passant à la Cour de France. Vous n'ignorez pas que je me suis consacré tout spécialement à l'étude des événements qui ont eu pour cadre la Cour de nos Rois. J'ai refusé précisément parce que j'eusse été pour l'éditeur et pour moi-même un réalisateur trop méticuleux, pointilleux, même. Je n'eusse pas admis qu'une grande Dame de la Cour de Louis XIV fut représentée en 1690 avec une robe et des atours à la mode de 1680; et mon souci d'exactitude eut été poussé à l'extrême sur toutes les questions.

C'est pourquoi j'ai préféré refuser la tâche que l'on me proposait.

Je comprends donc parfaitement que les cinémathographistes qui vont bâtir ces films historiques ne poussent pas aussi loin que moi le scrupule, et qu'ils se contentent d'une vérité approximative. Ils ont raison de ne pas regarder à la loupe la vérité historique, sans cela, ils ne feraient rien. Or leur projet doit d'autant plus être encouragé que c'est à nous et non pas aux étrangers qu'il convient de filmer notre histoire. Il n'est pas admissible que les Allemands nous envoient une *Dubarry* qu'ils affirment historique parce que certains de leurs titres et sous-titres sont pris dans ce romancier

qui a nom Michelet, alors qu'en France nous pouvons filmer une *Dubarry* aussi près que possible de la vérité historique, grâce aux beaux travaux de M^{me} Claude Saint-André.

Je ne doute pas que les personnes qui ont conçu l'idée dont vous me parlez ne soient d'excellents Français dont l'intention est de « visualiser » notre épopée nationale aussi impartialement que possible en laissant de côté les inspirations des historiens de parti. Et s'il en est ainsi, j'applaudis par avance des deux mains ».

* *

M. PIERRE MARION

Professeur d'Histoire au Collège de France

M. Pierre Marion m'a déclaré qu'il était tout à fait favorable à la mise à l'écran de l'Histoire de France.

« Tout est dans la façon dont cette adaptation sera faite : elle peut être ridicule, grotesque, nous montrer une reconstitution en toc; mais aussi, elle peut être sobre, pittoresque, émouvante et vraiment faire revivre devant nous les fastes de notre passé !

— Ne vous semblerait-il pas désirable que les metteurs en scène qui vont se consacrer à cette œuvre grandiose, s'entourent des conseils d'Historiens avertis ?

— Assurément. Pour obtenir un résultat qui ne fasse pas sourire, il est absolument nécessaire qu'à côté du technicien qui réalisera le film, se tiennent un savant qui le guidera dans la construction de l'œuvre, lui fera laisser de côté certains détails sentant un peu trop le bric à brac des drames historiques de l'époque romantique et lui en signalera d'autres qu'il est d'un intérêt capital de souligner. Il faudra voir, ajoute M. Marion, pour apprécier pleinement cette tentative, il faudrait connaître quelles seront les directives historiques dont s'inspireront les auteurs des scénarios et les metteurs en scène. En tous cas, l'essai est curieux et mérite d'être encouragé ».

* *

M. JORDAN

Professeur d'Histoire de l'Université

M. Jordan est bien loin de partager le sentiment de M. Marion.

« Bien que je ne sois pas un fervent du Cinéma, non que je dédaigne cette forme d'art, mais en raison de mes multiples travaux et occupations, je vous déclare tout net que je trouve absolument ridicule la prétention de découper l'Histoire de France en films. Il est impossible d'arriver à produire quelque chose, je ne dis pas de bien, mais même de passable. On ne pourra nous présenter que du bric à brac, du toc, quelque chose qui sera à notre Histoire Nationale ce qu'est le Musée Grévin. En France, même les classes populaires

ont un instinct trop sûr pour ne pas saisir le ridicule et le « chiqué » d'une réalisation de ce genre. Les films « historiques » ne donneront pas plus d'illusion au public que ne lui en donnent les mousquetaires, les troubadeurs et les princesses des calvades de la Mi-Carême ».

* *

M. FUNCK-BRENTANO

Conservateur de la Bibliothèque de l' Arsenal

« Pour réussir à découper l'Histoire de France en films trois conditions me paraissent absolument nécessaires.

La première, c'est que le promoteur du projet s'entoure de compétences, et de compétences extrêmement nombreuses. Le domaine de l'Histoire comme celui de la Médecine, embrasse aujourd'hui une trop grande étendue pour qu'un historien, fut-ce le plus excellent de nos Maîtres, soit capable de guider et d'éclairer le metteur en scène pour toutes les périodes de notre histoire nationale.

En médecine, nous avons des oculistes, des neurologistes, des psychiatres, des aliénistes, des laryngologistes, des accoucheurs, etc... En Histoire, nous avons des spécialistes dont le labeur s'est particulièrement attaché à une période déterminée : Moyen-Age, Renaissance, Siècle de Louis XIV, Révolution, Empire, etc... Et à côté de l'historien d'une époque, encore faudrait-il consulter le costumier, le dessinateur, le peintre qui aura fait une étude spéciale des costumes, du mobilier, des armes, etc... de l'époque.

Il faudra en second lieu disposer de beaucoup d'argent, Songez que lorsqu'avant la guerre la firme « l'Eclair » me demanda de lui écrire plusieurs scénarios sur la Révolution Française, elle fut obligée en définitive de renoncer à cette entreprise en raison du coût élevé de la réalisation. La mise sur pied d'un seul de mes scénarios eut exigé une dépense de 1.500.000 francs. Et nous étions en 1914 ! Combien coûterait-elle maintenant !

Enfin, il faut aller chercher le cadre nécessaire à ces reconstitutions historiques, se déplacer dans toute la France, et, dans certains cas, se heurter à des impossibilités presque absolues. Si les intérieurs de nos grands Palais Nationaux : Fontainebleau, Versailles, Compiègne, etc. peuvent à la rigueur prêter leur cadre à l'évocation des grands faits de notre Histoire, par contre, il est des cas où le décor désiré devra être reconstitué artificiellement. Exemple : toutes les scènes qui devront se passer dans une Cathédrale, les cathédrales gothiques sont aujourd'hui excessivement sombres. En réalité, il était loin d'en être ainsi à l'époque de leur construction. Les murs de pierre étaient dans leur blancheur primitive, les vitraux multipliaient le jour par l'éclat des verres de couleurs que l'encrassement des siècles rend aujourd'hui presque opaques, etc... Alors ces cathédrales gothiques, il faudra en faire une reconsti-

tution, procédé délicat et coûteux dont vous savez tous les inconvénients.

Supposons donc que les trois conditions que je viens de vous énumérer aient pu être parfaitement réalisées; j'affirme que malgré tout on ne pourra obtenir qu'une vérité historique toute relative; ce sera l'Histoire du XV^e, du XVI^e, du XVIII^e siècles, non pas telle qu'elle était, mais telle qu'elle apparaît à un cerveau du XX^e siècle. L'animateur met toujours dans son œuvre, quelle qu'elle soit, beaucoup de son âme, de son tempérament, de sa façon de voir et de juger les choses.

Cette vérité relative, j'avoue pour ma part que je l'estime suffisante. Le roman ou le drame historiques, ont-ils fait autre chose que de nous donner ce genre de vérité? Victor Hugo en écrivant *Notre-Dame de Paris* nous a dépeint de main de maître un Moyen-Age qui, probablement ne contient qu'une faible part de réalité mais qui grouille et qui vit et les Tony Johannot, les Célestin Nanteuil, les Daubigny, les Meissonnier, quand ils ont illustré la belle édition romantique de *Notre-Dame de Paris* qui parut en 1843, ne nous ont-ils pas dépeint le Moyen-Age suivant la vision qu'ils en avaient bien que quatre siècles de distance les aient empêché d'être les sûrs interprètes de la vérité historique?

Je suis donc sympathique à la tentative que vous me signalez, sans me dissimuler qu'elle ne peut être qu'incomplète et imparfaite. Mais si, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, elle est dirigée par des hommes de goût et des hommes de science, les résultats peuvent être pleins d'intérêt !

* *

M. EMILE BOURGEOIS

Professeur d'Histoire à la Sorbonne

« Non, il n'est pas inutile à mon sens, nous a répondu M. Emile Bourgeois, de filmer l'Histoire de France. Je sais bien que pour en juger ainsi, il faut que nous autres, gens de la vieille génération, nous fassions un effort réel pour nous extérioriser. Voyez-vous, on ne comprend et on ne sent bien que les choses auxquelles on est familiarisé dès sa jeunesse. Le cinéma n'est pas de celles-là; c'est pourquoi les problèmes soulevés par cet art nouveau, art dont je reconnais l'importance capitale pour le mouvement des idées, nous paraissent toujours un peu... extraordinaires, un peu ahurissants. Ainsi, quand l'autre jour, j'ai assisté à la projection du film Pasteur, film d'ailleurs fort bien traité et réalisé, cela m'a paru un peu enfantin. Mais à côté de moi par contre, j'ai vu que beaucoup de spectateurs étaient au contraire vivement intéressés et que, somme toute, l'utilité d'un tel film était évidente, puisqu'il réussissait à intéresser et à instruire des choses de la science, une foule de gens auxquelles ces choses demeuraient jusqu'ici étrangères.

Je ne puis donc faire fi pour l'enseignement de l'Histoire de ce merveilleux instrument de reconstruction

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présentera le 14 Février

LA BELLE "STAR" ITALIENNE

✱ PINA MENICHELLI ✱

— da ns —

Le Jardin de la Volupté

SCÈNE DRAMATIQUE EN 4 PARTIES DE E. PERAGO

(ITALA FILM TORINO)

Edition du

27 AVRIL

HAROLD LLOYD

dans

AMOUR ET POÉSIE

Scène Comique en 2 Parties

jouée par LUI

Edition du

20 AVRIL

PUBLICITÉ

1 Affiche 120 X 160

PUBLICITÉ

1 Affiche 160 X 240

3 Affiches 120 X 160

Photos

G. BERNIER

dans

CHALUMEAU EST PAUVRE MAIS HONNÊTE

Scène Comique

Scénario de M. H. PELLIER - Mise en scène de MM. J. HEMARD et G. BERNIER

(CHALUMEAU FUN COMEDY)

Edition du

27 AVRIL

PUBLICITÉ

1 Affiche 120 X 160

et d'évocation qu'est le cinéma. Au cours de ma longue vie d'historien, n'ai-je pas constaté à maintes reprises que la masse avait beaucoup de peine à replacer les événements de l'Histoire dans leur cadre et leur décor. Le film historique, s'il est réalisé avec la collaboration de techniciens situera les grands événements de notre vie nationale chacun sous l'aspect qui lui est propre : les costumes des personnages, ceux que revêtent les statues de nos églises, de nos châteaux, nos monuments civils et militaires feront saisir par l'intelligence la plus simple; la différence qu'il y a par exemple entre un souverain mérovingien et un roi capétien tel que Charlemagne ou un roi chevalier, tel que François I^{er}. Il s'agira, somme toute, de réaliser par l'image mouvante ce qu'Albert Mallet (mort au Champ d'Honneur) a réalisé dans un volume paru récemment chez Hachette et où la documentation photographique fait revivre de merveilleuse façon les époques disparues.

— Maître, ne craignez-vous pas les contresens et les abus?

— Cela dépend du ou des réalisateurs; ce que je crains davantage, c'est qu'il n'existe entre ces tableaux aucun lien véritable. Et cependant, il en est un qui s'impose aujourd'hui, l'Histoire a fait justice des allégations mensongères et des diffamations que certains Historiens de parti ont prodiguées à plaisir contre la monarchie française. Aujourd'hui, on voit mieux que la monarchie, qu'elle fut mérovingienne, carlovingienne, capétienne, des Bourbons ou des Valois, a réalisé l'unité nationale de la France, ce pays qui, grâce à elle, est la nation la mieux cimentée du monde. C'est donc la réalisation de l'unité nationale qui devrait être l'idée maîtresse et directrice de cet ensemble de films. L'on pourrait ensuite tenter une nouvelle œuvre cinématographique qui serait en quelque sorte le prolongement de la première : les films de l'expansion Française. On y verrait la France devenue une, projeter au dehors l'influence et le rayonnement de sa culture et de sa civilisation. L'œuvre serait alors parfaite.

Voyez-vous, ajoute en nous reconduisant M. Emile Bourgeois, bien que je n'aie ni le temps, ni le goût d'aller souvent au cinéma, je n'en demeure pas moins convaincu que nous possédons en lui un instrument de premier ordre pour l'enseignement de l'Histoire ».

GASTON PHÉLIP.

EXPOSITION PERMANENTE
D'APPAREILS D'EXPLOITATION & D'ENSEIGNEMENT
&
D'APPAREILS DE PRISE DE VUES
50, Rue de Bondy :: PARIS :: 2, Rue de Lancry

On demande la Nationalité des Films

L'Ecran, organe du Syndicat Français des Directeurs a publié cette lettre :

29 janvier 1923.

Cher Monsieur,

Dans l'Ecran du 27 janvier 1923, vous conseillez de nous efforcer de passer sur nos écrans un minimum de 33 % de films français.

Voulez-vous nous aider dans le choix de nos films en inscrivant à la dernière page de l'Ecran, au programme de chaque semaine, la nationalité de chaque film inscrit.

Un rappel des films présentés depuis quelques mois, avec cette indication, serait utile à la province, qui ne passe naturellement pas des premières semaines, nous permettrait tout de suite de choisir selon le désir exprimé dans votre récent article.

Du reste, cette façon de faire n'est pas applicable au cinéma seulement, et il serait souhaitable que tous les articles français vendus en France pussent porter une étiquette spéciale, contrôlée par les chambres de commerce ou une administration, pour influencer le choix du consommateur français, soucieux de faire vivre ses compatriotes, de préférence.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

HÉRIEX.

P.-S. — C'est, en somme, l'application du même principe qui nous guide lorsque nous achetons de préférence, dans notre commerce, à des concitoyens, qui peuvent devenir nos clients, et nous n'allons à la ville voisine que pour les articles qu'on ne trouve pas chez nous. — H.

A cette lettre notre confrère a ajouté le commentaire suivant :

Cette suggestion est très bonne, et nous nous efforcerons de lui donner satisfaction dès aujourd'hui.

LA PROPOSITION AURIOL

Un Vœu du Syndicat Français des Directeurs

Le Conseil d'Administration du Syndicat Français des Directeurs de Cinémathographe, réuni en Assemblée mensuelle, statutaire le 1^{er} février 1923, après avoir pris connaissance de la nouvelle proposition de loi de M. Henri Auriol, tendant à détaxer de 50 % le spectacle de province, exprime le vœu que les Etablissements cinématographiques ne jouant que quatre jours maxima par semaine (exception faite pour Paris) bénéficient des mêmes dispositions prises en faveur des théâtres et music-halls.

QUE PENSEZ-VOUS DU CINÉMA

demandons-nous aux membres du Comité Français du Cinéma

La Cinématographie Française a déterminé les conditions exactes du fonctionnement du « Comité Français du Cinéma » qui diffèrent assez sensiblement de celles que certaines informations avaient fait prévoir. Nous avons tenu, en outre, à demander à quelques-uns des membres de ce Comité ce qu'ils pensent de la mission que leur confie M. Léon Bérard.

M. ALBERT BESNARD

Membre de l'Institut, Directeur de l'École des Beaux-Arts

« J'avoue, me dit M. Albert Besnard, que nous avons trouvé dans son lumineux atelier de la rue Guillaume-Tell, que vous m'apprenez là une nouvelle. J'ignorais complètement que j'eusse été désigné par le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, pour faire partie d'un Comité d'encouragement au film français. A cet honneur je suis très sensible, car j'aime beaucoup le cinéma, encore que j'aie peu le loisir d'y aller souvent. J'aime même beaucoup le roman-cinéma, tout au moins le roman tiré des œuvres du bon Dumas, et c'est avec impatience que j'ouvre tous les matins mon *Comœdia* pour y lire la suite de *Vingt ans après*; je me suis laissé dire que les jeunes générations ne partagent pas mon enthousiasme pour ce genre d'ouvrages. De d'Artagnan et de ses camarades ce qui les intéresserait, c'est de connaître le détail de leur nourriture, de leur résistance à la fatigue, ce qu'ils gagnent, car aujourd'hui un homme n'a de valeur que s'il « fait de l'argent », comme en Amérique. Ah, le n'envie certes pas ces jeunes gens : je les plains au contraire...

Revenons au cinéma dont je m'éloigne. A Rome, j'avais plus de loisirs et j'ai vu un assez grand nombre de films dont beaucoup m'ont intéressé, encore que j'aie des préférences marquées pour le film français : ceci sans nier que films américains et films italiens par exemple ont aussi leurs qualités, expression du génie de leur race. J'ai même visité les studios de la « Ciné » et les immenses terrains où cette firme exécutait les reconstitutions qui lui étaient nécessaires. Tout ceci pour vous dire que je suis tout disposé à encourager le film français en donnant mon suffrage aux meilleurs œuvres dues à nos auteurs de scénarios et à nos metteurs en scène.

— Ne croyez-vous pas, maître, que le Cinéma français aurait fort à gagner en ne se contentant pas de recevoir l'approbation d'artistes tels que vous, mais en leur demandant des conseils pour la réalisation de ses projets ?

— Non. Les cinématographistes ont créé de toutes pièces un art (nous n'avons pas osé dire à M. Albert

Besnard que MM. de Baroncelli et L'Herbier, affirment que le Cinéma n'est pas un art) — doué de ses moyens propres d'expression, de sa technique, et je ne vois pas bien ce qu'ils pourraient apprendre auprès des peintres et des sculpteurs. Tout au plus je vous concède que nous pourrions parfois leur donner quelques avis précieux sur le chapitre des costumes, car j'ai vu récemment passer un film dont l'intrigue évolue dans un milieu historique et où certains détails vestimentaires m'ont fait grincer des dents. Mais pour mettre au point cette recherche nécessaire de l'exactitude dans la reconstitution historique, costumes, ou meubles, point n'est besoin d'avoir recours à des membres de l'Académie des Beaux-Arts : il suffirait qu'éditeurs ou metteurs en scène s'adjoignent simplement quelques jeunes gens frais émoulus des Facultés qui les guideraient sûrement dans leurs recherches de la reconstitution historique.

Mais tout ceci est du détail. Sur le fond même de la question je suis tout acquis à la cause du cinéma et je serai heureux de seconder de mon mieux le progrès, l'essor du film français. Je remercie donc M. Léon Bérard de m'en fournir l'occasion ».

M. WIDOR

Membre de l'Institut

« J'ai été très honoré, nous a dit M. Widor, d'être inscrit par M. Léon Bérard, sur la liste des membres du Comité d'Encouragement au Film Français, et c'est avec le plus vif plaisir que j'ai assisté à la première réunion où il y avait foule. La salle de projection du Péristyle Montpensier était même beaucoup trop petite pour cette cérémonie inaugurale.

Le Cinéma, je l'aime beaucoup et je m'y intéresse depuis fort longtemps. Ce fut pour moi une révélation que la première projection filmée à laquelle j'assistai : c'était, il y a plusieurs années, chez la Comtesse de Béarn où, à la suite d'une conférence de M. Hanotaux, nous eûmes la primeur de quelques films d'histoire naturelle, tels que la croissance des plantes, des combats d'insectes, etc... Depuis cette époque, j'ai vu de nombreux films, mais trop souvent, hélas, j'ai été médiocrement satisfait en contemplant de perpétuelles chevauchées de cow-boys, des assassinats, des rapt, des poursuites, enfin, toute une vision de littérature bassement feuilletonnesque, incapable d'élever le cœur et l'esprit.

C'est pourquoi je me réjouis à la pensée que nous autres artistes nous pourrions donner une sorte de satisfecit aux films qui nous paraîtront d'un niveau artistique et intellectuel vraiment supérieur à la moyenne ».

Nous profitâmes alors de notre entrevue avec le Maître pour lui demander ce qu'il pensait de la musique

au Cinéma : la jugeait-il indifférente comme l'affirme un de nos amis qui estime qu'au cours d'une projection cinématographique, il suffit que le spectateur soit bercé par de vagues flonflons.

« Ah, mais non, s'écrie M. Widor. De la bonne musique multiplie la valeur d'un beau film, et dans beaucoup de cinémas, nous en avons d'excellente, car en raison de la dureté des temps, les orchestres de ces établissements, tout au moins des plus importants, sont dirigés par des musiciens de grande valeur, anciens ou futurs Prix de Rome.

Ainsi, un de mes anciens élèves, M. Bousquet, artiste de grand talent, tempérament d'avenir qui ne rata l'an dernier son Prix de Rome que faute d'une voix, mais qui doit l'obtenir cette année-ci, dirige l'orchestre d'un cinéma de la rue de Sèvres. Or, je vous assure qu'il m'a montré souvent des arrangements musicaux qui font grand honneur à son goût et à son talent.

Au surplus, les cinémas disposent aujourd'hui d'une grande richesse instrumentale. Bon nombre possèdent de remarquables orgues qui, malgré leur buffet de médiocre volume, donnent une quantité de sons tout à fait exceptionnelle.

Quelle hérésie de dire que la musique est indifférente au Cinéma ! »

Gaston PHÉLIP.

PEARL WHITE PARLE AU PUBLIC

Tous les journaux quotidiens ont raconté que Pearl White a paru sur la scène de Marivaux pour dire au public parisien ses projets d'aujourd'hui et même de demain.

Nous empruntons à un de nos confrères quotidiens le récit de l'incident :

Les bruits les plus contradictoires couraient sur la disparition de miss Pearl White, la célèbre star américaine. Les explications qu'on en donnait étaient aussi palpitantes que les épisodes d'un roman-cinéma. Les uns disaient que l'héroïne de tant d'aventures filmées avait été enlevée, et cette fois sérieusement, par un galant cavalier, et qu'elle renonçait désormais à tourner pour l'écran. D'autres affirmaient que, lasse des choses de ce monde, comme jadis M^{lle} Eve Lavallière, miss Pearl White s'était réfugiée dans un couvent, pour y terminer ses jours dans la paix et le silence.

Pour répondre sans doute à toutes ces rumeurs et expliquer sa conduite, miss Pearl White a fait à ses admirateurs et aux curieux la surprise d'apparaître hier soir, en chair et en os, sur les planches d'un cinéma parisien, salle Marivaux.

Un speaker vint annoncer que la célèbre étoile, désireuse de renseigner le public et la presse, allait s'expliquer elle-même sur sa prétendue disparition. Et la

voici, en effet, blonde comme les blés et flamboyante dans sa robe rouge.

Avec un délicieux accent et une naïveté d'élocution qui emportent les bravos du public, miss Pearl White s'écrie :

— Je me présente, ce soir devant vous mes amis pour mettre bien des choses à leur place... (Mais déjà un charmant embarras l'empêche de trouver ses mots; on croirait la scène de l'aveu avec les réticences voulues).

— On a dit, continue miss Pearl White, que je m'étais enfuie avec un... amoureux (ce simple mot a dans sa bouche une saveur comique). On a dit que je me trouvais dans une maison de santé. On a dit aussi que je m'étais réfugiée dans un couvent pour y expier mes péchés. Au milieu de toutes ces nouvelles j'ai peur, en effet, de voir... ma tête s'en aller !

« La vérité est plus simple. Après dix ans de travail intense, j'éprouve le besoin d'avoir un peu de repos. Il n'y a rien là, je pense, qui soit illégitime. Je me suis d'abord réfugiée dans une maison de santé, en Suisse, et cela ne m'a pas empêchée de pratiquer les sports d'hiver, et maintenant je vais compléter cette cure de repos et de tranquillité, en me retirant dans un couvent.

Toute souriante devant les applaudissements des spectateurs, miss Pearl White se retire, mais soudain elle se ravise. On vient de lui remettre deux superbes gerbes de fleurs; elle en détache un lys, qu'elle jette comme un souvenir, parmi les spectateurs.

— Je ne vous abandonnerai pas. On a prétendu que je ne tournerais plus à l'écran. Quelle erreur, je vais même vous confier un secret, c'est en France que je composerai mes prochains films, avec tous mes camarades d'ici !

Tout cela fut dit avec un accent sympathique et inénarrable.

Et, après avoir lancé un dernier adieu à la foule, miss Pearl White s'éclipsa dans les coulisses.

Complétons ces renseignements en annonçant que la charmante star va se cloîtrer pour trois mois dans le couvent de Laut, dans les Hautes-Alpes. Mais que ses admirateurs se rassurent, la blonde héroïne, comme elle l'a dit, réapparaîtra encore à l'écran.

Tous les Directeurs
de Cinémas lisent

“ La Cinématographie
Française ”

LES GRANDS FILMS

LE COURRIER DE LYON

Présenté par les Etablissements GAUMONT

Il est digne d'un artiste tel que M. Léon Poirier de travailler à la réhabilitation du film à épisodes. M. Léon Poirier est l'auteur de films qui comptent parmi les plus remarquables dont s'enorgueillisse la production

ciné-roman portant cette signature ne se bornerait pas à la réédition de formules usagées et se signifierait par une originalité de bon aloi. Notre attente n'a pas été déçue. *L'Affaire du Courrier de Lyon*, est tout autre



Lesurques amené devant le tribunal

française, notamment de ce parfait, de cet harmonieux, de ce délicat *Jocelyn* qui a rallié, sans discussion possible, tous les suffrages, toutes les admirations. Comment ne donnerions-nous pas notre attention, notre déférence même, à un film à épisodes réalisé par l'auteur de *Jocelyn* ?

On pouvait être, d'ailleurs, assuré par avance qu'un

chose qu'un prétexte à variations dramatiques arbitraires, et plus ou moins invraisemblables. Il s'agit d'une véritable reconstitution historique — non pas, à vrai dire, dans toute la rigueur de la vérité historique absolue — mais, dans une transposition romanesque particulièrement favorable à la mise en valeur des éléments d'intérêt et d'émotion qui découlent de l'exposi-

tion même de faits exacts. Le scénario de *L'Affaire du Courrier de Lyon*, a été établi tout à la fois d'après les romans ou les pièces qui se sont inspirés de cette cause célèbre, et des Dossiers de police et d'audience conservés au Ministère de la Justice. Les scénaristes ont même mis à jour des documents qui avaient échappé jusqu'ici au zèle des historiens. Ainsi la part indispensable de fiction que contient le drame transcrit à l'écran, souligne et rehausse la part d'humanité vraie qui en forme la matière essentielle.

Plus heureux que nos arrière grand-pères qui n'ont connu qu'incomplètement ce passionnant fait-divers

tendre sentiment qu'éprouve pour elle Lesurques, s'exprime en bonté, en générosité, en dévouement, en abnégation chevaleresque. Mais, Lesurques n'a pas seulement contre lui Maupry, il a la fatalité.

Trait pour trait il ressemble à un gredin fieffé, à un bagnard en rupture de ban, le redoutable Dubosc. Et les circonstances aidant, ce ne sera qu'un jeu pour Maupry de faire arrêter Lesurques au lendemain de l'assassinat du courrier de Lyon, commis par Dubosc et quelques bandits de son espèce.

Ensuite, c'est tout le calvaire de l'infortuné Lesurques qui se débat au milieu d'un réseau de coïncidences et de



Les témoins accusent formellement l'innocent Lesurques

et pour qui, il est demeuré obscur et énigmatique, nous en connaissons, grâce à M. Léon Poirier, tous les détails et même tous les dessous. Pour mieux nous initier aux origines de l'erreur judiciaire, et aussi de la machination criminelle qui conduisirent l'innocent Lesurques à l'échafaud au lieu et place du scélérat Dubosc, M. Poirier ne va-t-il pas jusqu'à nous régaler d'un Prologue qui se situe aux derniers jours du règne de Louis XVI et dont certains tableaux rappellent quelques beaux passages de *Jocelyn*?

L'action est d'ores et déjà engagée par la rivalité de Lesurques et de l'ex-marquis de Maupry, tous deux aimant — chacun à sa façon — Clotilde d'Argence. La passion de Maupry pour celle qu'il a failli épouser et qui l'a repoussé en flétrissant son indignité, se traduit par des intrigues sournoises et des violences qui iront jusqu'au meurtre de la malheureuse jeune femme. Le

présomptions fortuites auxquelles, s'ajoutent les machinations et fourberies de Maupry, de Dubosc lui-même et les affirmations formelles des témoins abusés par la fatale ressemblance de Lesurques et de Dubosc.

Rien ne peut sauver Lesurques pour qui lutteront pourtant jusqu'à la dernière minute de généreuses clairvoyances et — contrairement à toutes les traditions du roman à épisodes mais, conformément à la cruelle réalité des faits — l'innocence subira le châtiment suprême : Lesurques meurt sur l'échafaud en véritable martyr de l'erreur judiciaire.

Disons tout de suite que, les scènes de la troisième époque qui aboutissent à cette poignante conclusion du drame sont particulièrement émouvantes et suffiraient à classer *Le Courrier de Lyon* parmi les films qui doivent avoir, infailliblement une grande portée sur le public.



*Enfin, vous
allez voir*

LUNDI

12 Février 1923

à
**l'Artistic - -
- Cinéma**

61, Rue de Douai

LE ROMAN D'UN ROI

où

REX INGRAM

a déployé son

incomparable talent

de

Réalisateur



(PRODUCTION LOEW MÉTRO)



Exclusivité des FILMS KAMINSKY 16, Rue Grange-Batelière - PARIS
Téléphone : GUTENBERG 30-80

Mais, bien d'autres scènes, au cours de cet important ouvrage, mériteraient d'être signalées. Les préparatifs de l'assassinat du courrier dans la forêt de Sénart, l'attaque de la voiture, le pillage, la fuite des assassins. Ces tableaux aux blancs et noirs vigoureux d'estampes magistrales sont faits pour ne plus être oubliés. Et si l'on veut se rendre compte des différences qui caractérisent la manière américaine et la manière française, que l'on compare l'attaque de la diligence dans les films de cow-boys et l'attaque du courrier de Lyon par Léon Poirier !

C'est assez dire, au surplus, que de constater que M. Léon Poirier a donné tous ses soins et tout son art à cette œuvre. Ainsi traité et par un tel artiste, le roman cinéma n'a, certes plus rien d'un genre inférieur !

En tête de l'interprétation il convient, tout naturellement de citer M. Roger Karl qui est tour à tour — et avec une égale sûreté d'expression — Lesurques et Dubosc. M. Roger Karl fait mieux que de montrer

dans les deux rôles, le même visage — ce qui serait, en vérité, trop facile ! — il montre, sous l'apparente similitude des traits, deux âmes très différentes et même opposées. Et cela est moins commode...

Suzanne Bianchetti prête au rôle de Clotilde d'Argence sa spontanéité sincère, sa grâce si sympathique. Blanche Montelet Myrgza ont, comme l'on sait, de beaux tempéraments dramatiques. Daniel Mendaille est un artiste de composition qui ne fait jamais rien d'indifférent. Blanche Ritier est bien belle. Et les autres, tous les autres, que l'on ne peut nommer car ils sont trop, méritent, en bloc des louanges sans réserves.

Une fois encore les établissements Gaumont viennent de faire un considérable et bel effort pour le film français. Nous demandons à MM. les Directeurs et au public de les en récompenser.

Ce qui sera, d'ailleurs, la meilleure façon de les encourager à recommencer...

LES DEUX SOLDATS

Présenté par l'A. G. C.

Un gros succès : succès d'intérêt, d'émotion, succès d'art et même succès... commercial et public.

Voici le type même du film français sur lequel nous fondons nos espoirs.

Pas de monumentales et coûteuses édifications de décors truqués, pas de déploiement inouï de figuration. Mais du goût, de la poésie, du sentiment en même temps que progresse l'action dramatique semée de trouvailles scéniques, de « situations » qui empoignent. Et puis c'est un film français, vraiment français, où sans déclamation, sans tapage, sans affectation outrée, dominant la noble passion du sol natal et la certitude des devoirs sacrés envers la plus belle patrie qui soit au monde. De tout notre cœur nous avons applaudi ce film si beau et si sain, d'une facture artistique si harmonieuse et d'une inspiration si élevée qui fait grand honneur à son scénariste M. Gustave Guiches et à son animateur M. Jean Hervé.

Déjà, pour ce qui concerne M. Jean Hervé, nous avons signalé lors de la présentation de *Pauvre Village*, des qualités éminentes, des dons très rares qui ne lais-

saient aucun doute sur ce que l'art cinégraphique peut attendre de lui.

Les Deux Soldats, confirme cette impression et classe M. Jean Hervé parmi les réalisateurs français les plus dignes d'estime et d'encouragement.

Le scénario de M. Gustave Guiches présente ce mérite tout particulier qu'il ne sent pas l'adaptation. Je ne saurais dire — n'ayant pas lu le roman — dans quelle mesure le scénario s'en éloigne. Ce qu'il y a de certain, c'est que nulle part on ne voit la trame littéraire superposée à la trame cinégraphique et la gênant.

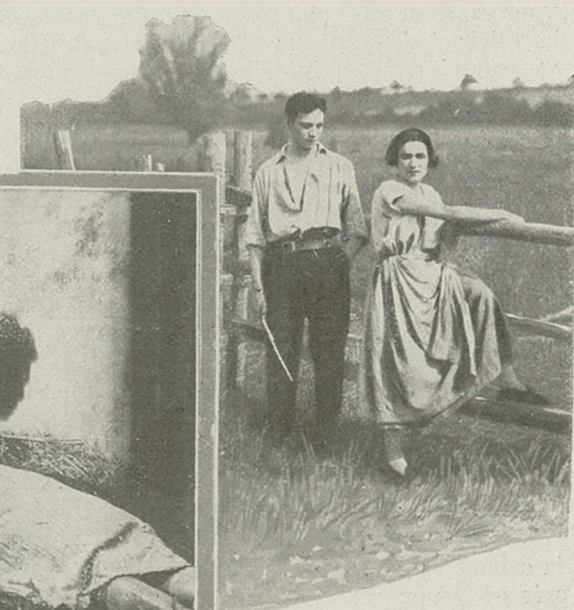
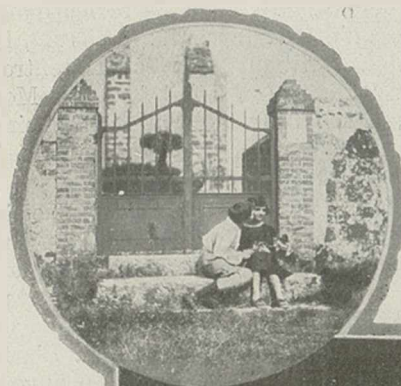
Voici, d'ailleurs, comment M. Gustave Guiches a conçu son scénario pour l'écran.

Vers la fin de l'hiver, en 1914, dans un salon de la haute bourgeoisie, tandis que s'évertuent les vieilles valseuses et les tangos naissants, le jeune et célèbre écrivain Julien Farjol, très fêté, très entouré, ne paraît sensible qu'à la joie d'avoir rencontré, là, son compatriote, le docteur Blajan, de passage à Paris.

Il veut le voir ailleurs que dans ce banal milieu, causer intimement avec lui et l'ayant prié à déjeuner

pour le lendemain même, l'auteur révèle à son invité son actuel désarroi. Il souffre dans son corps et dans son esprit. Les névralgies cardiaques auxquelles il a dû jadis, d'être exempté du service militaire, se sont réveillées. Moins heureux au théâtre et malheureux en amour, il se sent l'imagination anémiée, le cerveau tari et menacé de neurasthénie grave, il voudrait réagir, mais comment ?

En retournant chez toi d'où tu l'es expatrié depuis



Julien et Zélie enfants. — Julien et Zélie (M. ESCANDE et M^{lle} ROUER)

plus de dix ans!, proclame le docteur. Replante-toi dans ton sol où tu retrouveras tes anciens amis, des gens simples et bien portants, des ruraux, des bourgeois, des paysans : Jeantil, ton vieux serviteur; sa fille Zélie, ta petite camarade d'enfance, mariée aujourd'hui à un brave garçon, Henri Massaguel; les champs, la rivière, la route, tous les éléments de la force vitale et créatrice !

Blajan est éloquent. Julien se laisse convaincre et, séance tenante, il décide de retourner dans son pays natal.

Hélas, c'est la déception. Tout lui semble changé,

les choses et les gens. Il erre douloureusement oisif, dévoré d'ennui et s'énervé à entendre des journées entières, un idiot de campagne, un « innocent » s'époumonner à jouer dans un clairon des marches militaires, escorté par les gambades et les quolibets des gamins villageois.

Il n'éprouve d'agrément que dans la maison du vieux Jeantil où habite le jeune ménage Massaguel et là, seulement, il respire un air bienfaisant et cordial. C'est bref.

La foudre éclate. La guerre ! Henri Massaguel doit partir. Sa réforme maintenue, Julien Farjol doit rester. Mais devant le déchirant adieu de ce jeune homme s'arrachant à son amour pour sa femme et à sa passion pour sa terre, Julien s'émeut. Il jure à Henri qu'il le

remplacera pour veiller sur son bien, sur son foyer, sur tout ce qu'il aime et ainsi le serment du devoir réciproque s'échange entre le soldat qui va au combat et celui qui demeure au travail.

Cependant Julien n'a pas prévu l'écrasante dureté de sa tâche. L'écrivain n'est pas préparé pour cet inconnu et terrassant labeur. Il lutte, retrouvant sa force dans l'exemple d'Henri et il tient devant la fatigue comme l'autre tient devant le danger. Mais Zélie l'inquiète. Son courage au travail est le même. Son humeur seule a changé. Il en soupçonne la cause.

Quelqu'un rôde autour d'elle. C'est Jacquou, un

mauvais garnement que la réforme a rendu au village. Julien l'aperçoit, parlant de très près à la jeune femme risquant même une caresse sur ses joues. Un flot de colère lui monte au cerveau. Il cherche querelle au rôdeur, le provoque, l'attaque, et c'est la lutte sauvage, les deux hommes roulant sur le sol et Farjol, avec la rage d'un être redevenu primitif, frappant l'ennemi qu'il terrasse et qu'il laisse étendu roué de coups.

Ayant rejoint Zélie, il lui reproche de s'être éloignée, de n'avoir eu peur que pour Jacquou. Mais, violemment la jeune femme proteste et ne pouvant résister à l'élan qui la pousse, avoue sa passion pour Julien, un amour qui s'est emparé d'elle, qui la brûle et, contre lequel elle ne peut se défendre. Lui aussi, maintenant comprend qu'il l'aime et qu'il vient non de châtier un séducteur, mais de frapper un rival. Plus fort que tout, l'instinct les rapproche, les veut l'un à l'autre. Leurs lèvres vont se joindre quand soudain une sonnerie éclate dans l'air et s'avance sur eux, en rafale, au galop de charge, car c'est la charge elle-même que « l'innocent » sonne à toute volée, dans son clairon.

C'est si imprévu et si impérieux, que Julien se redresse rendu à soi-même par ce rappel au devoir qui lui commande de résister à la tentation comme, là-haut, le soldat résiste à l'ennemi.

Mais Zélie est plus faible. Le désespoir la gagne. Elle veut mourir. Croyant échapper à la surveillance de Julien, elle court vers la rivière. Il l'a vue, s'élance à sa poursuite. Elle précipite son galop. Il bondit à travers les prés. Elle va franchir le parapet. Mais un suprême effort l'a rapproché. Il la saisit par la jupe et, malgré les mouvements désespérés qu'elle fait en se débattant, il parvient à l'attirer à lui. Il l'emporte dans ses bras jusque dans la cabane voisine, où ils pourront être, lui semble-t-il, l'un à l'autre, puisque c'est sur la mort qu'il vient de conquérir l'amour.

Mais la cabane est si habitée par le souvenir d'Henri que sa présence en est réelle, vivante, et c'est maintenant Zélie que l'âme ardente des choses ramène à son

mari, après qu'elle a humblement, demandé à Julien, pardon de son égarement.

Cependant Jacquou s'est vengé, et, rencontrant la jeune femme lui a dit « Tu as un amoureux et tu choisis le moment où ton mari est tué ! »

Le coup a porté. Le désespoir a failli tuer Zélie, mais arrive enfin la lettre qui lui rend l'espoir et la santé. Assez grièvement blessé, Henri a droit à un congé de convalescence qui lui permet de rentrer chez lui et d'y rester longtemps.

Alors, c'est la joie sans nuage. Julien a travaillé avec courage et bonheur. Il remet entre les mains de son ami le dépôt qu'il avait accepté, le champ, la maison, la femme aimée, et, quand le soldat rentre chez lui revenant du combat où il a fait face à la Mort, Julien Farjol part, à son tour, pour un non moins terrible combat où, lui, désormais, vaillamment, fera face... à la Vie !

L'interprétation de *Les Deux Soldats*, choisie et stylée d'une main experte aux choses de la scène, réalise la quasi perfection. M^{lle} Germaine Rouer, de l'Odéon, a un masque très intéressant, très mobile, très expressif et qui a cette qualité essentielle au cinéma de refléter sans effort, les mouvements intérieurs. L'artiste a, en outre, du métier, de l'expérience et le prouve en jouant avec une sobriété forte et concentrée. Il faut nommer ensemble MM. Maurice Escande et Mendaille, deux comédiens dont la sincérité et l'autorité s'affirment plus complètement à chaque création nouvelle et enfin M. Torri-Zano qui donne le relief de la vérité à un rôle secondaire.

Les Deux Soldats, beau film français rustique, sentimental, poignant et fort mérite de faire le tour des écrans de France.



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE PROJECTION

ADRESSEZ-VOUS A

LA MAISON DU CINÉMA

SERVICE DU MATÉRIEL

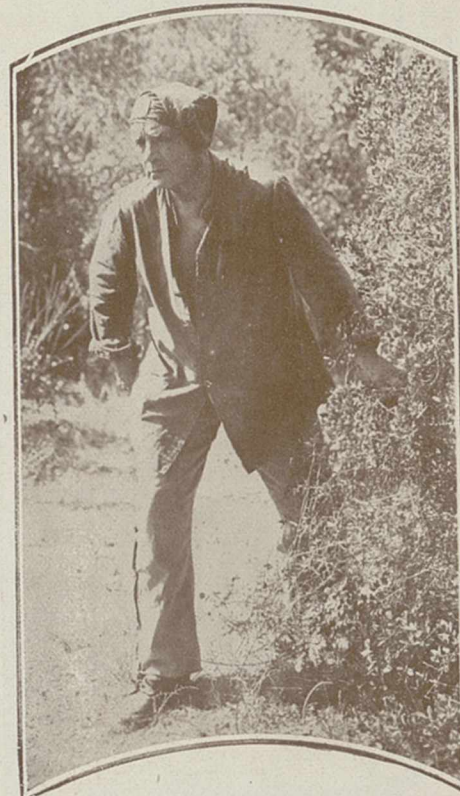
PARIS. - 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. - PARIS

L'ÉVASION

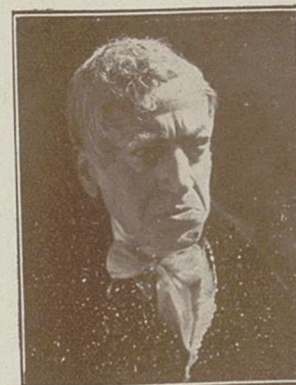
D'après l'œuvre de VILLIERS DE L'ISLE ADAM :: Réalisation de G. CHAMPAVERT



C. BENEDICT



J. MALHERBE



MOUNET



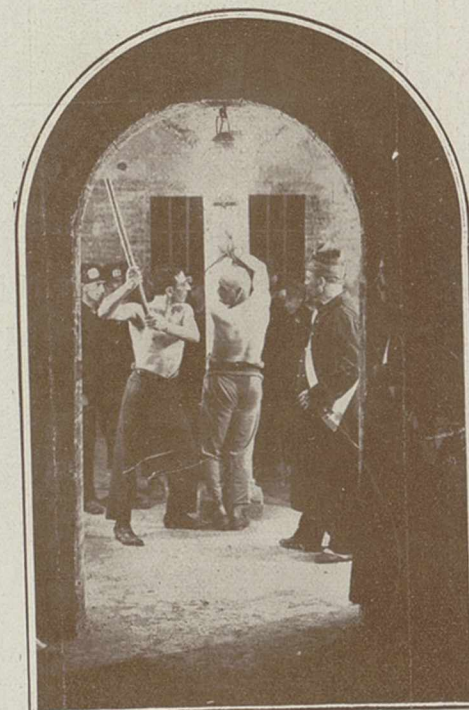
ANDRÉ ROANNES



LEPERS



SIMONE DOIZY



Aidé par l'infâme Crochut, le forçat Pagnol a réussi à s'évader du bagne de Toulon, mais il a dû s'engager à obéir en tout à son complice. Le but de Crochut est de faire tuer par Pagnol deux jeunes époux afin de s'emparer de leur argent. Mais au moment où il va étrangler la jeune épouse, celle-ci fait une prière de miséricorde pour que le forçat qui s'est évadé puisse échapper à son cruel destin.

Et, dans un mouvement de sublime élévation, dans le rayonnement d'un sourire qui est tout le reflet d'une joie intérieure, Pagnol, murmure :

IL ME SEMBLE QUE C'EST MAINTENANT QUE JE M'ÉVADE...

A la flamme miséricordieuse de la prière de Marianne Lebreuil avaient disparu les plaies de l'âme de Pagnol, âme ulcérée par le vice et le crime, comme s'était nettoyé le corps du Lépreux sous la vivifiante parole du Maître.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 2.000 MÈTRES. — 4 GENRES D'AFFICHES. — PHOTOS. — BROCHURES.



CINÉMATOGRAPHES
8, rue de la Michodière, PARIS

PHOCÉA



CINÉMATOGRAPHES
8, rue de la Michodière, PARIS

PHOCÉA





C. N. E. C.

Cinématographes

PHOCÉA

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

Siège Social:

 36 Rue de Rome **MARSEILLE**
 Téléphone 60-91, 64-94

Adm. Télég.: Cinéphocéa-Marseille

Siège Central:

 8 Rue de la Michodière **PARIS**
 Téléphone Gutenberg 50-97, 50-98

Adm. Télég.: Cinéphocéa-Paris

Tél. supplémentaire: CENT. 33.80

AGENCES RÉGIONALES A

MARSEILLE 36, Rue de Rome	STRASBOURG 14, Rue Kuhn	TOULOUSE 4, Rue Bellegarde
LYON 23, Rue Thomassin	BORDEAUX 16, Rue du Palais Gallien	LILLE 5, Rue d'Amiens
DIJON 17, Rue des Perrières	GENÈVE 9, Rue du Commerce	NANCY 33, Rue des Carmes
RENNES 3, Place du Palais	BARCELONE 2, Plaza del Theatro	ALGER 1, rue Négrier et 14, rue Mogador

N° 2.323. *Phocéa*

Dix Minutes au Music-Hall

Revue animée des MEILLEURES ATTRACTIONS du monde entier

MAGAZINE N° 38

270 mètres

N° 2.324. *Film Prismos*

L'ÉVASION

GRAND DRAME

D'après l'œuvre de VILLIERS DE L'ISLE ADAM

Réalisation de G. CHAMPAVERT

2.000 mètres

8 Rue de la Michodière - PARIS

MARCEL
RELA.

10 MINUTES au MUSIC-HALL

Revue animée des meilleures
Attractions du MONDE ENTIER

MAGAZINE N° 38

HICHES & LORADO

Punching Ball et Contorsionniste

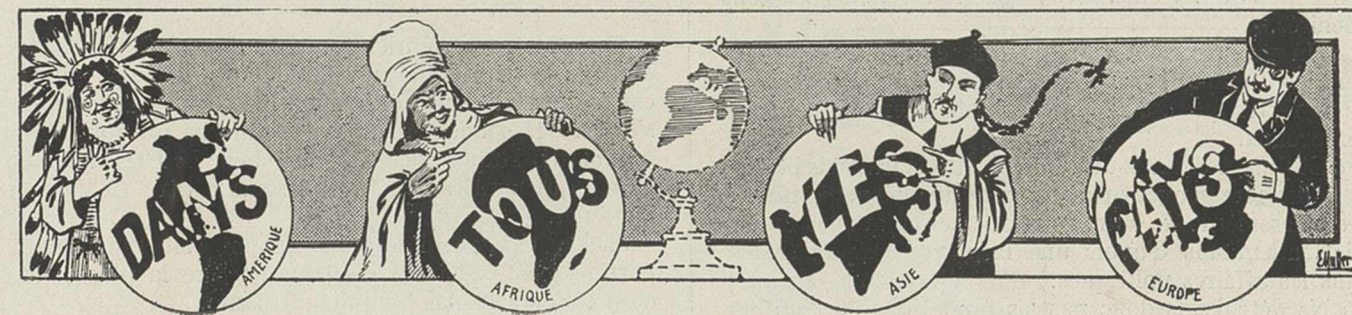
Billy Knight

et ses Coqs dressés

LES ÉCOSSAIS

Equilibres et Sauts

Métrage approximatif: 270 mètres. — Affiches

 Cinématographes **PHOCÉA**
 8 Rue de la Michodière - PARIS -


EN ALLEMAGNE

Le Comte de Struensee le film qu'Henny Porten doit tourner, a tout de même créé un petit incident.

Un journal politique berlinois publie, en effet le démenti suivant :

« Au sujet de la nouvelle répandue par d'autres qu'Henny Porten, tournerait prochainement pour le compte de « Gaumont Paris », le mari de la vedette, Dr von Kauffmann, nous communiquons que Mme Porten a été autorisée par l'U. F. A. » et la « Henny Porten Film Comp. » qui n'en seront aucunement touchés, à tourner un film pour le compte de l'« Austro-Americana » Film Comp. ». Il s'agit du film, *Struensee*. « L'Austro-Americana Film Comp. », est une société allemande, enregistrée à Berlin et présidée par le directeur Galitzenstein et le romancier-scénariste Dr Louis Wolff.

Les négociations en cours depuis des mois, aboutissent il y a quelques semaines. Si d'autres capitaux étrangers y sont intéressés, on l'ignore.

Mme Porten refuserait cependant dans tous les cas de jouer un film français !

La Lichtbild-Bühne, qui la semaine passée prêcha la guerre sainte, commente la déclaration ci-dessus avec un bon sens assez inattendu de sa part. Elle admet par ironie sans doute la bonne foi de M. Kauffmann, tout en regrettant, que cet homme, si intimement lié à l'art cinématographique, ne soit pas au courant du fait, que Maxim Galitzenstein fabrique pour Gaumont.

« Mais poursuit notre confrère, nous constatons que Mme Porten a dépassé de loin les exigences formulées par l'industrie allemande : de n'interrompre que pendant l'occupation de la Ruhr toutes transactions avec les films français et belges et que Mme Porten est décidée à aller beaucoup plus loin : de ne plus entrer en relation avec des Français.

« Nous sommes persuadés, que contrairement à ce que dit M. Kauffmann, Mme Porten saura s'accommoder d'une nouvelle situation.

« Or, si au lieu de saisir la presse de cette affaire,

M. Kauffmann avait téléphoné à M. Galitzenstein, celui-ci n'aurait pas manqué de lui dire qu'il tourne pour « Gaumont ».

« D'autre part, l'incident pourrait être interprété en ce sens qu'il s'agissait plutôt pour Mme Porten du geste patriotique que d'une simple contestation.

« Alors, Mme Porten, qui s'abstient par principe de paraître aux fêtes de bienfaisance de la Cinématographie, aurait trouvé une meilleure occasion de verser, au bal du film, son obole aux gens de la Ruhr, lesquels en auraient été plus satisfaits que de sa protestation en papier. »

**

Il est intéressant de rapprocher de l'entrefilet de la L. B. B. l'article du *Film-Kurier*, également de Berlin, qui développe le thème : « Le sentiment national et l'habileté commerciale ». Après avoir dérobé un carquois plein de flèches empoisonnées « à l'ennemi astucieux et sans parole » (il s'agit sans doute de celui qui en 1914 envahit la Belgique et d'autres pays encore en déchirant les traités comme un chiffon de papier, N. de la Réd.), ce confrère déclare que la prudence élémentaire exige de ne pas rompre inutilement des relations dont le renouement serait trop problématique pour être contrebalancé par une espèce de satisfaction donnée aux prometteurs du mouvement séparatiste.

« C'est une obligation ingrate de prêcher la modération à un moment où les vagues du nationalisme et de la fureur (teutonnes sans doute?) battent leur plein, s'écrie *Le Kurrier*.

« Si nous le faisons cependant, nous ne voulons qu'une seule chose : Soutenir nos malheureux frères de la Ruhr. Rompre pour le moment toutes transactions avec les pays ennemis. La guerre est la guerre, et pendant la guerre toute relation avec l'ennemi est nuisible, mais si nous insistons sur la modération, nous comprenons la forme dans laquelle les relations doivent être interrompues mais pas du tout rompues.

« Le maintien de cette mesure avec tact et dans les limites de la prudence commerciale est un commandement

ment que personne ne devrait ignorer, en souvenir des difficultés qu'il y eut après la guerre à renouer les liens déchirés.

« Un progrès notable a pu être enregistré dans les derniers temps et il est nullement antipatriotique de regretter que ces rapprochements soient de nouveau compromis.

« Et puis, somme toute, les industriels français belges, et italiens ne peuvent pas être rendus plus responsables des agissements de leurs gouvernements, que les industriels allemands d'avoir une influence prépondérante dans les affaires politiques.

« Ne détruisons donc pas les fondations de l'édifice. Les armes économiques sont à employer d'une façon nationale en temps de guerre. En temps de paix l'économie politique d'un pays n'a de l'importance que si elle se manifeste d'une façon internationale. Il faut espérer que ce temps de paix, reviendra bientôt ! »

— Voilà qui est bien ! Après la colère de la semaine passée, on commence évidemment à réfléchir aux conséquences.

La réflexion vient lentement, mais sûrement et les cinématographistes allemands se rendent compte, comme d'ailleurs les gens raisonnables de la Ruhr, que le magnat-capitaliste Cuno, est un mauvais conseiller.

Nos collègues croient-ils par hasard qu'une Allemagne victorieuse eût magnaniment renoncé à toute indemnité de la part des destructeurs ?

L'histoire est là pour prouver le contraire !

Voici, pour terminer, quelques petites nouvelles.

Les maisons de fabrication de Munich sauf l'Emelka, ont constitué une société au capital de 6 millions pour la vente en commun de leur production. Cette idée a déjà germé dans plus d'un cerveau sans avoir jamais obtenu un commencement d'exécution.

Je suis persuadé qu'une pareille organisation, mettant en valeur les qualités d'un film, donnerait à l'exportation une très grande impulsion.

Une société vient d'être fondée à Berlin pour l'exploitation d'un nouveau procédé de fabrication de pellicule vierge dont l'émulsion ne serait plus à base d'argent et diminuerait le prix de revient d'environ 40%. Cette pellicule serait ininflammable.

Le prix de la pellicule Agfa, n'ayant pas subi d'augmentation pendant le mois de janvier, on en conclut dans les cercles cinématographiques que les commandes devaient être réduites à leur plus simple expression à cause du ralentissement qui se manifeste dans les ateliers de tirage.

F. LUX.

EN AMÉRIQUE

La « Metro » s'enrichit constamment de nouvelles étoiles : la dernière grande découverte de Rex Ingram est le danseur espagnol Ramon Navarro dont le talent s'est révélé soudain avec sa magnifique interprétation du rôle de Rupert de Hentzau, dans *Le Prisonnier de Zenda* qui paraîtra en France sous le titre *Le Roman d'un Roi*.

Jackie Coogan, l'adorable gamin fait maintenant partie de la « Metro » et, pour en être la plus jeune étoile, n'en sera pas la moins brillante.

Enfin Buster Heaton, le « Malec » déjà bien connu en France, vient d'y être aussi engagé et commencera très prochainement une série de grands films qui devront le placer au premier rang des comédiens de son genre.

Rob Wagner qui, depuis un an occupe aux studios de Famous-Lasky, la place de rédacteur de titres humoristiques, va maintenant prendre celle de metteur en scène. Sa première production sera tirée d'une histoire de Walter Wood et aura, comme vedette, le déjà célèbre Walter Hiers — qui a remplacé Fatty — et qui, en ce moment, goûte les joies de la lune de miel.

Parlons de Roscoe Arbuckle : il semble que son retour à l'écran soit bien problématique. Le voilà banni des écrans canadiens, et il paraît que Jesse L. Lasky a maintenant sacrifié ses derniers films. Arbuckle serait devenu metteur en scène de petites comédies, mais son nom même ne paraîtra pas sur les programmes. L'Amérique veut qu'il soit oublié de la jeunesse.

Wesley Barry, le héros de *Grain de Son* et de *L'Ecole Buissonnière* va faire une tournée de 12 semaines, paraissant publiquement dans certains cinémas. Il commence par Boston et finira par Los Angeles. En avril il va commencer à tourner *David Copperfield* toujours pour Warner Brothers.

Famous Players a une option pour la distribution de *Les Opprimés* en Amérique. Ben Blumenthal en aurait acquis les droits pour plusieurs contrées d'Europe.

Il se peut que les « Lavel Photoplays Co » au Canada intentent un procès à Mary Pickford au sujet du *Faust* qu'elle va commencer sous la direction du metteur en

scène allemand Lubitsch. Il paraîtrait que les « Lavel Photoplays » ont acquis les droits de toutes les versions existantes du chef-d'œuvre de Goethe.

Brownie, l'étoile canine bien connue tourne en ce moment la première d'une série nouvelle de comédiens dont le sujet sera les différentes superstitions qui affligent les humains.

David Belasco fait maintenant partie de l'organisation indépendante Warner Brothers, et si le génie de M. Belasco se révèle aussi magistral à l'écran qu'à la scène, on peut s'attendre à de véritables chefs-d'œuvre. David Belasco est considéré en Amérique comme le Shakespeare moderne !

Après la *Salomé* de Nazimova, voici celle de Malcolm Strauss, offerte au marché indépendant par George E. Wiley et Cie. M. Strauss ne s'est pas conformé aux versions déjà existantes, mais aux paroles même de la Bible. Le récit biblique est, en effet, fort simple et dit seulement que « le jour de l'anniversaire du roi Hérode, Salomé dansa devant lui et le monarque, ravi promit de lui donner la chose qu'elle lui demanderait : obéissant à sa mère, Hérodiade, Salomé demanda — et obtint — la tête du Baptiste. Plus tard, Salomé se rendit en Egypte ».

M. Strauss a brodé sur ce récit, et sa *Salomé*, loin d'être éprise de Jean-Baptiste, a un amoureux avec lequel elle fuit en Egypte où ils pourront être heureux.

Douglas Fairbanks va maintenant concentrer ses efforts sur une histoire de piraterie, et prétend que jusqu'ici ce genre de films n'a pas réussi parce que la couleur y manquait. Il faut — dit-il — des costumes en couleurs. Mais Douglas ne nous donnera pas des couleurs vives : il n'y aura ni rouge sanglant ni vert éblouissant : ce sera une suite de tableaux-pastels et Douglas se porte garant du bon résultat.

Les Nouveaux Films. — *Flames of Passion* (produit par « Premium Picture Productions »). Un bon film populaire dont l'action est si mouvementée que l'on penserait voir un sérial. Le scénario est basé sur l'erreur d'un ouvrier qui croit que sa fille est le jouet d'un des directeurs d'une grande exploitation de bois, et qui, pour se venger de lui n'hésite pas à mettre le feu à la partie de la forêt dans laquelle il doit se trouver. Cependant le vent a tourné et c'est le criminel et sa



Un film que le Public applaudira

LE CŒUR SUR LA MAIN

Comédie dramatique avec

Richard BARTHELMLESS et Gladys HULETT

filles qui se trouvent en danger. Le héros, bien entendu, arrivera à temps pour les sauver et ce sera l'explication, réconciliation et bonheur complet.

L'histoire n'est pas neuve mais la mise en scène est très variée — toujours genre sérial — avec des batailles un peu partout. Les artistes font bien leur devoir.

While Paris Sleeps. Produit par Maurice Tourneur pour Hodkinson, ce film est certainement intéressant, avec une note grand guignolesque. Bebe Lavarche est un modèle dont le sculpteur Santanos est épris. Bebe aime Dennis O'Keefe, mais le père de celui-ci s'oppose au mariage et la jeune fille lui promet d'y renoncer à la condition qu'il lui accorde une nuit de bonheur. C'est le carnaval et Bebe le passe avec Dennis. Le lendemain elle lui laisse croire qu'elle aime Santanos. Dennis s'enfuit et est entraîné par une sorte de fou dévoué à Santanos, dans une sorte de chambre d'horreur, où il lui fait subir d'autres supplices tandis que Santanos oblige Bebe à écouter, au téléphone, les gémissements de son bien-aimé.

Cependant un ami de Dennis parvient à le sauver et le transporte à l'hôpital. Là Bebe le rejoint et le père O'Keefe leur donne sa bénédiction.

L'interprétation est bonne, mais on se demande pourquoi Lon Chaney joue le rôle de Santanos au lieu d'incarner le fou aux marionnettes de cire... Peut-être le film a-t-il été tourné avant que cet artiste ne se soit spécialisé dans ces sortes de rôles bizarres où il excelle.

Quoiqu'il en soit la production est vraiment intéressante et on doit en admirer la mise en scène et la photo.

The Ghost Patrol. Production « Universal ». — C'est l'histoire d'un vieux policeman qui, pendant trente ans a surveillé un quartier des bas-fonds de la grande cité connu sous le nom de « Petit Enfer ». Mis à la retraite, il voit, avec chagrin, son successeur employer la violence pour assurer l'ordre... les résultats sont douteux. Alors le vieux policeman endosse son uniforme, et, dans l'ombre, il aide ses amis, les calme, les soutient dans leurs efforts vers le bien. On l'appelle « Le revenant » parce que c'est une ombre qui glisse.

Son chef, instruit de sa conduite le réinstalle dans la police avec le grade de capitaine.

LES DERNIERS GRANDS SUCCÈS CINÉMATOGRAPHIQUES

RENÉ FERNAND

61, Rue de Chabrol --- PARIS (X^e)

Téléphone : NORD 66-25
93-22

Adresse Télégraphique :
PIGEARFILM

Possède en Exclusivité pour le Monde entier :

LA BRÈCHE D'ENFER
LA SIRÈNE DE PIERRE
SOUS L'ŒIL DU BUDDHA
LE LAC D'ARGENT
LA VOIX DE L'OCÉAN

L'AUBERGE
LA CONQUÊTE DES GAULES
GACHUCHA, FILLE BASQUE
UNE VENGEANCE INFERNALE
LE CŒUR ORDONNE

Pour paraître en Mars 1923 :

LE PETIT MOINEAU DE PARIS

Drame de Gaston ROUDÈS

LA BOURRASQUE

Drame de Adrien CAILLARD

En Juin 1923 :

LA CHAUSSÉE DES GÉANTS

D'après le roman célèbre de Pierre BENOIT

LE MERVEILLEUX VOYAGE

Documentaire Sensationnel

TIRAGE DES FILMS A FAÇON AUX CONDITIONS LES MEILLEURES

Un roman d'amour que le bonhomme protège ajoute au pathétique du film... il y a peut-être un peu trop de pathétique et certaines situations sont invraisemblables. C'est un film pour un public facile à contenter.

**

Drums of Fate (Fatalité). — Production «Paramount». — Mélodrame populaire où l'on voit un explorateur se marier puis retourner en Afrique où il est capturé par les indigènes. Sa femme le croyant mort cède aux instances de son tuteur et épouse un compositeur infirme. L'explorateur devenu l'ami du roi nègre obtient sa liberté mais voyant sa femme mariée et la croyant heureuse il repart.

Enfin tout s'arrange. La meilleure partie du film sont les vues et scènes africaines.

**

The Pilgrim (Le Pèlerin). — C'est Charlot dans une histoire à sa façon, où le fantastique devient réalité, où le rire fuse et où les yeux se mouillent. Quelle que soit la scène qu'il interprète ce grand artiste est toujours maître.

Echappé de prison, un filou s'empare des vêtements d'un pasteur qui se baigne dans la rivière. Ainsi paré, Charlot grimpe dans un train, car il juge prudent de s'éloigner, mais certaines circonstances le font s'arrêter à une petite station où la population du village est venue chercher son nouveau prédicateur. Pour ne pas être arrêté, Charlot doit jouer son rôle et improviser un sermon, après quoi il va loger chez une vieille dame dont la fille est exquise. Cependant son compagnon de cellule arrive et vole l'argent de son hôtesse. Charlot le poursuit et rapporte l'argent. C'est pourquoi le shérif — qui l'a découvert — ne le renvoie pas en prison, mais le conduit à la frontière mexicaine où il a toutes les peines du monde à lui faire comprendre que, de ce côté seulement est, pour lui, la liberté.

On ne saurait détailler les mille choses qui font de ce film une des productions les meilleures aux différents points de vue artistique, technique et lucratif.



LETTRE D'ANGLETERRE

La musique libre. — La lutte pour la musique libre se poursuit : les directeurs ne veulent plus payer de droits sur les morceaux donnés : ils prétendent — et avec raison — que la plupart des œuvres modernes sont vulgarisées surtout par le cinéma. Mais, les loueurs ne semblent pas encore s'être ralliés au désir commun et bien des films en souffrent, car au lieu de donner la

musique indiquée par le producteur, le directeur laisse à son chef d'orchestre le soin de le remplacer par de la musique libre... et, parfois le chef d'orchestre se trompe !

« First National » a compris l'erreur et, pour « Oliver Twist », le dernier film de Jackie Coogan, toute la musique interprétée est absolument libre.

Il est à regretter que cette méthode ne soit pas universellement acceptée, car l'abondance de musique allemande — libre naturellement — qui pénètre en Angleterre menace de faire un tort considérable aux compositeurs anglais.

**

Pour les Présentations. — *The Bioscope* a pris une initiative dont les directeurs ne peuvent lui être que reconnaissants. Pour obvier au système actuel de deux ou trois présentations, à la même heure, dans deux ou trois endroits différents, *The Bioscope*, a dans ses bureaux, un registre où les loueurs peuvent inscrire le jour et l'heure qu'ils ont fixé pour une présentation, sans pour cela être tenus de nommer le film à l'avance. Ce registre peut toujours être consulté, et, déjà nombre de loueurs ont profité de cette heureuse idée. Espérons que Directeurs et critiques n'auront plus à essayer vainement de se dédoubler : les locations n'en seront que meilleures aussi.

**

« Ideal » va présenter trois nouveaux films. A cela rien d'extraordinaire : ce qui est tout à fait nouveau est le fait que, d'une cinquantaine de villes de province, des Directeurs sont spécialement invités à ces présentations. A leur intention, « Ideal » a retenu des chambres dans trois grands hôtels de Northumberland Avenue, afin que ces Messieurs, puissent aisément communiquer entre eux. Un grand dîner aura lieu à l'Hôtel Victoria, mardi soir, et cette réunion sera une des plus grandes que l'industrie ait déjà vues.

Les trois films en question sont : *Through Fire and Water* (Par l'eau et par le feu); *The Grass Orphan* et *The Harbour Lights* (Les feux du port). Pour ces trois productions, « Ideal » a fait composer une musique spéciale, et chacune sera précédée d'un prologue dont la grande simplicité pourra aisément être reproduite par les Directeurs de Province. C'est là, le but que se propose « Ideal » : donner aux Directeurs une idée de la meilleure façon de présenter un film à leur public, et leur faire comprendre les avantages d'une bonne musique bien appropriée à l'action.

Nous sommes ici bien loin de l'ancien système de « Location à l'aveuglette ».

**

Le nouveau film en couleurs Pathé : *Love*, avec Louise Glaum comme protagoniste a obtenu un succès très

mérité à sa présentation la semaine dernière. Les opérations que la pellicule doit subir sont longues autant que nombreuses, mais les résultats sont excellents et rehaussent l'intérêt de l'action. Louise Glaum a de superbes toilettes que ce procédé en couleurs fait valoir à souhait.

* *

Les Films de la Semaine — *Love*. (Pathé). — Pour donner à sa petite sœur le confort nécessaire, Nathalie renonce au fiancé qu'elle aime et épouse un riche financier. Une conversation qu'elle surprend entre son mari et un de ses amis lui fournit un moyen de faire fortune elle-même.

Son fiancé est toujours là qui l'attend... alors, elle se désespère et veut mourir, mais l'accident qu'elle provoque n'est fatal qu'à son mari et tout porte à croire qu'elle aura vite refait sa vie.

Le grand mérite du film est d'être en couleurs et d'être interprété par Louise Glaum.

* *

A Royal Divorce (Samuelson). — Cette production anglaise très attendue et pour laquelle on n'a reculé devant aucun frais est certainement un excellent film. Tiré du drame bien connu par W. G. Wills et G. G. Collingham, il a été luxueusement adapté à l'écran par Walter Summers et Alexandre Butler.

On y voit Napoléon depuis son divorce avec Joséphine, jusqu'à sa chute et Sainte-Hélène. Peut-être l'Impératrice Joséphine y est-elle montrée sous un jour extra-favorable et qui fera sourire les personnes au courant de son histoire, mais Marie-Louise d'Autriche est bien la froide égoïste, pour laquelle aussi tout était calcul.

Gwilyn Evans n'a pu s'élever au grade de « Petit Caporal », il a une ressemblance physique indéniable avec le Corse, mais là s'arrête l'analogie. Il faut bien avouer que, personnifier l'Empereur est un rôle écrasant dont bien peu d'artistes peuvent se tirer à leur éloge.

Les décors et costumes sont d'une richesse caractéristique de l'époque.

* *

Moriarty. — (Goldwyn). — Sherlock Holmes essaie de recouvrer certaines lettres dont le bandit notoire « Moriarty » voudrait aussi s'emparer afin de faire du chantage. La jeune fille qui détient les lettres est enlevée par Moriarty, et sauvée par Sherlock Holmes. Après un duel de ruses, Moriarty attire ses ennemis dans un guet-apens, mais en fin de compte, c'est lui-même qui est pris dans la souricière et Sherlock Holmes le remet entre les mains de la police tandis qu'il partira en voyage de noces avec la jeune Alice.

John Barrymore est un Sherlock Holmes remarqua-

blement gai et Carol Dempster une très gentille Alice, tandis que le sinistre Moriarty est aussi bien représenté; mais le film a une saveur américaine que les extérieurs anglais — tout à fait réels et non pas reproduits — ne parviennent pas à déguiser.

Le scénario, tiré d'un incident très court, se trouve aussi trop délayé et le film gagnerait beaucoup à être considérablement raccourci.

* *

Rogues of the Turf (Les filous du Turf) — (Butcher). — Bonne production sportive, sans grande originalité et dont les meilleures scènes sont la poursuite des filous qui ont volé le favori, et la grande course finale que, naturellement le favori gagne. Un roman d'amour se mêle à cette donnée mélodramatique. Les interprètes sont bons et la photo excellente.

* *

In the Days of Buffalo Bill (Au temps de Buffalo Bill) — (Universal). — Un bon sérial au point de vue scénique, mais assez confus comme sujet. Art Acord est un agréable protagoniste; il a cependant peu d'occasion de montrer un talent dramatique très profond, au milieu de cette extraordinaire confusion d'événements tragiques et de batailles.

* *

Paula Gellibrand va débiter dans un film dont sa mère, la baronne Erlanger, sera la directrice... honoraire !

Est-ce une nouvelle étoile à l'horizon ?

* *

Dans l'Armée, après le service du dimanche soir, il y aura désormais des Cinémas Meetings... Espérons que cette innovation va donner à penser au clergé « civil », qui garde encore ses vieux préjugés. Il y a cependant quelques indépendants, témoin ce pasteur de Cartile, qui, s'adressant dernièrement à une réunion de pauvres hères, les invitait à venir à son église assister à une séance de Cinéma et leur affirmait que la fumée de tabac ne les gêneraient pas et qu'ils n'auraient rien à mettre à la queue !

J. T. FRENCH.

Si vous voulez
acheter **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS

VOICI L'OPINION de ceux qui ont VU L'INSAISSISSABLE HOLLWARD

Interprété par **LUCIANO-ALBERTINI**

HEBDO-FILM

La bande se signale à l'attention par diverses attractions uniques, ce ne sont que « clous » sur « clous » émaillant la trame du scénario. Des sauts impressionnants, des escalades vertigineuses, où il est impossible d'évoquer les truquages car Luciano Albertini, acrobate élégant nous montre bien que ce sont là des réalités. C'est dans ce genre de film, la plus forte manifestation d'audace que nous ayons vue. A coup sûr le public sera « empoigné » et la firme « Rosenvaig Univers-Location » qui nous a montré son éclectisme en présentant *L'Ombre du Péché* nous montre à présent combien elle est avisée en éditant ce film unique en son genre et prodigieusement public.

Jean STELLI.

CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

C'est réellement le triomphe de l'acrobatie : l'interprète principal du film est même plus qu'acrobate, il mériterait le nom d'homme volant. Il accomplit des prouesses véritablement fantastiques, et si étonnantes d'adresse et d'audace que le spectateur en sera certainement saisi.

Cette suite d'épisodes est vraiment remarquable. Le cinéma a fréquemment enregistré des exploits extraordinaires. Le public est évidemment moins frappé par ces images que par les faits eux-mêmes s'il les voyait s'accomplir sous ses yeux. Il n'en est toujours pas moins frappé et très attaché par ce déploiement de la force et de l'adresse humaines, dont les limites paraissent ainsi reculées. *L'Insaississable Hollward* laissera des souvenirs parmi les plus célèbres de ses tours de force.

ÉCRAN

Le scénario de *L'Insaississable Hollward* se prêtait admirablement à l'utilisation du prodigieux talent d'acrobate d'Albertini.

Avez-vous jamais vu un écureuil sautant de branche en branche ? C'est exactement l'impression d'aisance que vous donnent les sauts de cet extraordinaire acrobate.

Pour ma part — et pourtant j'en ai vu des films et des films — je n'ai jamais eu cette impression de bravoure folle et de témérité insensées que nous donne cet homme avec ses chutes et ses sauts extravagants.

Et il n'y a pas à dire que c'est truqué. Chaque saut est effectué en son entier sur la même image, si j'ose dire, et sans changement de plan.... vous me comprenez. Autrement dit, il n'a point l'amorce de départ, puis le saut et enfin le point de chute; tout cela s'exécute sur le même bout de négatif, sans arrêt, ni noir, ni coupure.

On se rend compte du danger permanent que cet homme a bravé. C'est dix fois, c'est vingt fois qu'il a risqué de se rompre les os... Et d'ailleurs, peu s'en est fallu qu'il ne passât pas de vie à trépas.

On peut dire qu'il n'y a pas 10 tableaux qui se suivent sans qu'il y ait une acrobatie nouvelle.

Nous en restions bouche bée. Que sera-ce du public ? Dès les premiers exploits d'Albertini il éclatera d'applaudissements.

Ce sera un beau succès à l'actif de « Rosenvaig Univers-Location ». On en verra le résultat dans toutes les salles.

S.

DE L'ÉMOTION

DE L'ANGOISSE

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

L'action est intéressante, parce que menée dans un mouvement excellent, et sans que l'intérêt ralentisse un instant.

Des prouesses sportives, que bien des amateurs apprécieront à leur valeur, sont très bien exécutées par Luciano Albertini.

SEMAINE CINÉMATOGRAPHIQUE

Tout l'attrait de ce film fort bien mis en scène réside dans la remarquable interprétation acrobatique du principal rôle interprété « sans aucun chiqué » par le célèbre acrobate Luciano Albertini qui, réellement à plusieurs fois risqué sa vie en tournant avec une ténacité folle les principales scènes de ce film appelé à obtenir un succès des plus mérités auprès de tous les publics.

ROSENVAIG - UNIVERS - LOCATION

Tél. : NORD 72-67

4, Boulevard Saint-Martin, PARIS

Tél. : NORD 72-67

GUY-MAÏA, 10, Quai du Canal — MARSEILLE

LA LUTTE CONTRE LES TAXES EN BELGIQUE COMME EN FRANCE VERS LA GREVE

Les journaux belges publient cet ordre du jour :

Les loueurs et éditeurs de films en Belgique, réunis par les soins du Comité de défense des intérêts du Spectacle le 25 janvier 1923;

Reçu l'ordre du jour voté à l'unanimité au Congrès du Spectacle le 12 septembre 1922;

Conscients que tous les intéressés à l'industrie cinématographique doivent réunir leurs efforts en vue de faire aboutir éventuellement la grève;

Décident, chacun personnellement, de ne pas fournir de films pendant la durée de la grève et de réserver ultérieurement l'exclusivité de leurs programmes à ceux des exploitants qui auront adhéré au mouvement;

Acceptent de reculer jusqu'à la fin de la grève l'exécution de contrats qui seraient en cours au moment de la grève, et s'engagent à dater d'aujourd'hui à ne plus conclure que sous cette réserve aucun contrat au delà du 30 avril 1923.

Notre confrère de Bruxelles « Cinéma », résume ainsi la question des taxes en Belgique :

« Le montant des taxes est exorbitant. En effet, la loi du 28 février 1920, établit, à charge des directeurs de cinémas et de théâtres, des taxes spéciales représentant 15 à 25 % des recettes brutes. Donc, si le film ou la pièce représentés ne donnent pas de bénéfice net au directeur de la salle qui les présentent, celui-ci doit cependant payer des impôts absolument illogiques. Il serait plus juste de créer des taxes frappant les bénéfices nets de ces entreprises.

« Le législateur distribue comme suit les sommes produites par les taxes : 6/10^e au gouvernement, 1/10^e à la province et 3/10^e à la commune, tout en interdisant aux provinces et communes d'établir des centimes additionnels à la taxe.

« Mais comme toute loi peut être aisément tournée, les communes et les provinces ont trouvé le moyen de frapper le spectacle de multiples taxes supplémentaires. Les uns taxent le spectateur à l'entrée, les autres, se souciant peu de la loi, établissent des centimes additionnels ou même une nouvelle taxe sur la recette brute.

« C'est ainsi que les exploitations de spectacles sont frappées de taxes allant, en certains endroits, jusqu'à 40 % de la recette brute.

« C'est aller un peu fort. Un mouvement sérieux s'est dessiné qui, en groupant les principaux exploitants du spectacle, a créé une organisation de résistance.

« Un conseiller communal de Bruxelles, M. Moysard, ému par cette situation, a interpellé le bourgmestre de Bruxelles, et, dans un discours solidement argumenté, a démontré le ridicule de ces traditions outrancières,

Il a dit que, contrairement à la réplique de l'échevin des Finances, de nombreux établissements avaient fermé où allaient fermer leurs portes, ne pouvant plus faire face aux frais, dont les plus importants étaient les taxes dont on grevait leur exploitation.

« Le 12 septembre 1922, avait lieu un congrès du spectacle, au cours duquel était voté un ordre du jour disant, entre autres choses, que « si le théâtre et le cinéma sont frappés parce qu'ils sont l'industrie du plaisir, ils ne constituent dans leur grande majorité que le modeste luxe de la masse publique cherchant un délassement nécessaire, et que pourtant les charges fiscales imposées à la récréation de cette masse sont jusqu'à quatre et cinq fois plus lourdes que celles de la clientèle fortunée des véritables industries de luxe. »

Le Congrès du Spectacle demandait aussi la révision de la loi relative à la taxe spéciale sur les spectacles et divertissements publics, ainsi que l'établissement d'une taxe d'Etat unique, taxe qui ne pourrait, en aucun cas, être supérieure à la taxe frappant le luxe.

Cet ordre du jour ajoutait que, si satisfaction n'était pas donnée, le 30 avril 1923 seraient fermées les salles de spectacle de Belgique laissant aux pouvoirs publics les responsabilités qui découleront du licenciement de 40.000 artistes, musiciens, employés et ouvriers divers.

Ce jour là, 12 septembre 1922, tous les cinémas et théâtre fermèrent leurs portes pendant un jour, montrant une cohésion et une entente absolue. Cette grève ne fut que le prélude de la grande grève de solidarité qui se déclanchera le 30 avril 1923, si les pouvoirs publics ne se décident pas à apporter un remède à la situation. Le 12 septembre n'était qu'une veille d'armes. Les directeurs de spectacles essayaient leurs forces et, se sentant appuyés par le public, ont pris toutes leurs dispositions pour la grève du 30 avril 1923. Tous ont envoyé à leur personnel une lettre de renon, disant que, en raison des taxes multiples et toujours croissantes dont les exploitations de spectacle sont grevées, et, en exécution des décisions du Congrès du Spectacle, ils sont forcés d'envisager la fermeture de leur établissement pour le 1^{er} mai 1923. En conséquence de quoi ils renoucent aux services de leur personnel pour le 30 avril 1923.

A partir de cette date, tous ceux qui vivent du spectacle : artistes de théâtres, caissiers, ouvreuses, employés, ouvriers, seront plongés dans une lamentable situation. La ville, privée de ses spectacles, prendra une apparence de distractions absolument indispensables. Le cinéma et le théâtre, étant profondément éducateurs, la vulgarisation des idées et des sentiments s'éteindra, et la masse, qui a soif de connaissances nouvelles, sera privée des sources vives auxquelles elle s'alimente.

Il importe donc que le public appuie de toute son influence le mouvement qui se dessine avec une admirable ampleur. L'union de toutes les forces sera féconde. Les justes revendications des exploitants de spectacles et du public triompheront !

LES ARTISANS DU FILM FRANÇAIS ET LEURS ŒUVRES ⁽¹⁾

— André ANTOINE a mis en scène : *Les Frères Corses, Le Coupable, Les Travailleurs de la Mer, M^{lle} de la Seiglière, La Terre, L'Arlésienne.*

— J. DE BARONCELLI a mis en scène : *Le Scandale, La Nouvelle Antigone, L'Hallali, L'Inconnue, Le Délai, Le Siège des Trois, L'Héritage, Le Roi de la Mer, Le Retour aux Champs, Ramuntcho, La Rafale, Le Secret du Lone Star, Flipotte, La Rose, Champi-Tortu, Le Rêve, Le Père Goriot, Roger-la-Honte.* (A paraître : *Amours, Le Carillon de Minuit, La légende de Sœur Béatrix.*)

— Raymond BERNARD a mis en scène : *Le Petit Café, Le Secret de Rosette Lambert, La Maison vide, Triple-patte.* (A paraître : *L'Homme inusable, Le Costaud des Epinettes, Décadence et Grandeur.*)

— Robert BOUDRIOZ a mis en scène : *L'Âpre Lutte, La Distance, Un Soir, Zon, Tempêtes, L'Âtre.* (A paraître : *Quentin Durward.*)

— Gérard BOURGEOIS a mis en scène : *Protée, Christophe Colomb, Le Fils de la Nuit, Un Drame sous Napoléon.* (A paraître : *La Delle du Sang.*)

— Charles BURGNET a mis en scène : *Les Yeux qui accusent, Son Héros, Au Paradis des Enfants, La Course du Flambeau, La Sultane de l'Amour, Suzanne et les Brigands, Gosse de Riches, L'Essor, La Baillonnée, Les Mystères de Paris.*

— Adrien CAILLARD a mis en scène : *Les Deux Gosses, Roger-la-Honte, Trente ans ou la Vie d'une Femme, Le Fils de Charles-Quint, La Maison du Baigneur, La Closerie des Genêts, Sa Majesté l'Argent, Zaza, Le Voleur, La Belle Limonadière, Quentin Durward, Un roman parisien, Popaul et Virginie, Poucelte, Un million dans une main d'enfant, Le syndicat des petits fessés.* (A paraître : *La Brèche d'Enfer, Le Chemin de l'abîme.*)

— Pierre CARON a mis en scène : *L'Homme qui vendit son âme au Diable.* (A paraître : *La Mare au Diable.*)

— Jacques CATELAIN a mis en scène : *Le Marchand de Plaisirs* (à paraître).

— Maurice CHAILLOT a mis en scène : *Les Alpes rouges, Paraitre, Le Sorcier, La Mort rédemptrice, Les*

Saisons de l'Amour, Le Baron Mystère, Rose de Nice, Maman Pierre, Gachucha, fille basque. Grands documentaires : *A travers la France, La Route des Alpes, La Montagne en hiver.* (A paraître : *Simple erreur, L'Ensorceluse, Veronica.*)

— CHAMPAVERT a mis en scène : *L'Eté de la Saint-Martin, La Hurle, Le Remous, Le Porion.*

— Roger DE CHATELEUX a mis en scène : *Les Naufragés du sort, L'Autre.* (A paraître : *Le Mouton noir, Le visage du Génie.*)

— Emile COHL (inventeur des dessins animés) a dessiné : *Fantasmagorie, Le Cauchemar du Fantoche, Un Drame chez les Fantoques, Transfiguration, N, i, ni, c'est fini, La Valise diplomatique, La Lampe qui file, Les joyeux microbes, etc.,* en tout plus de 200 bandes, dont 51 furent exécutées en Amérique. Films à trucs : *Les Allumettes animées, Le Cerceau magique, Les beaux arts de Jocko, Les Meubles fidèles, Le petit Chantecler, Le tout petit Faust, Fruits et légumes animés, Les Joujoux savants, etc.*

— Louis DELLUC a mis en scène : *La Fête espagnole, Le Silence, Fumée noire, Fièvre, La Femme de nulle part.*

— Bernard DESCHAMPS a mis en scène : *Porchefontaine, Le Lynx, Les Frontières du cœur, L'Amour sacré, La Beauté qui meurt, 48, Avenue de l'Opéra, La Belle au bois dormant, L'Agonie des aigles.*

— Henri DESFONTAINES a mis en scène : *La Mégère apprivoisée, Shylock, Falstaff, Elisabeth d'Angleterre, La Suprême Epopée, La Marseillaise, Chichinette et Cie, Les Trois Lys, Son Altesse, La Fille des Chiffonniers.* (A paraître : *L'Insigne mystérieux, Château historique.*)

— Henri DIAMANT-BERGER a mis en scène : *Les Trois Mousquetaires, Vingt ans après, Le Mauvais Garçon.* (A paraître : *Boubouroche, Gonzague, L'Affaire de la rue de Lourcine, Jim Bougne, boxeur, Par habitude.*)

— Albert DIEUDONNÉ a mis en scène : *Gloire rouge, Sous la Griffe, L'Idole brisée, Son Crime.*

— Germaine DULAC a mis en scène : *Les Sœurs ennemies, Ames de Fous, Pour le bonheur des autres, La Cigarette, La Fête espagnole, Malencontre, La Belle Dame sans merci, La Mort du Soleil.* (A paraître : *La souriante M^{me} Beudel, Le Cachet rouge.*)

(1) Liste dressée par notre excellent confrère Gaston Tournier et publiée par « l'Echo de Paris »

UN BEAU FILM FRANÇAIS

LA DETTE DE SANG

Grand Roman d'Amour et d'Aventures en 2 Episodes

PREMIER ÉPISODE

L'HOMME DE PROIE

Longueur approximative : 1.600 mètres

3 Affiches — 1 Série de Photos

Interpr

M^{mes} Irma PERROT, des Variétés ; Nadette DARSON, de l'Ambigu ;
MM. Gaston NORES, du Vaudeville ; PIERRET, de la Porte-Saint-

Scénario et Mise en scène

N. B. = Ce Programme sera présenté le **SAMEDI 17 FÉVRIER**, au **CINÉ**
à 10 heures précises du matin.

DROITS EXCLUSIFS PO

EN LOCATION AUX

Téléphone : Archives 12-54

RÉGION DU NORD
23, Grande Place
LILLE

RÉGION DE L'EST
6, rue St-Nicolas
NANCY

ALSACE-LORRAINE
16, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins
STRASBOURG

BELGIQUE
97, Rue des Plantes,
BRUXELLES

Cinématographes HARRY

UR LE MONDE ENTIER

158^{ter}, Rue du Temple, PARIS

Adresse télégraphique : **Harrybio-Paris**

RÉGION DU CENTRE
8, rue de la Charité
LYON

RÉGION DU MIDI
4, Cours Saint-Louis
MARSEILLE

AGENCE D'ALGÉRIE
M. SEIBERRAS, 17, rue Auber
ALGER

AGENCE DE SUISSE
Etabls GAUMONT, 12, Bd du Théâtre
GENÈVE

RÉGION DU SUD-OUEST
20, rue du Palais-Gallien
BORDEAUX TOULOUSE

— Jean DURAND a mis en scène plus de 250 films, parmi lesquels : *Les Lions dans la Nuit*, *Sous la Griffe*, *Le Collier vivant*, *Cent dollars*, *Mort ou Vif*, *Le Railway de la Mort*, *Les Doigts qui étranglent*, *Fauves et Bandits*, *La Mort qui rampe*, la série de films de Marcel Levesque et *Marie la Gâtée*, *Marie chez les Loups*, *Marie chez les fauves*, *Marie femme au Singe*.

— Jean EPSTEIN met en scène *L'Auberge rouge*.

— Henri ETIEVANT a mis en scène : *La Pocharde*, *La Fille sauvage*. (A paraître : *La Chèvre d'or*, *Le Chasseur de chez Maxim's*.)

— Henri FESCOURT a mis en scène : *La Nuit du 13*, *Mathias Sandorff*, *La Poupée du Milliardaire*, *Rouletabille chez les Bohémiens*. (A paraître : *Don Quichotte*.)

— Louis FEUILLADE a mis en scène notamment : *Le Thé chez la Concierge*, *L'Homme aimanté*, *Le Coup de vent*, *Le Festin de Balthazar*, les *Vipères*, *S'affranchir*, *La Tare*, *Fifi Tambour*, *Union sacrée*, *Deux Françaises*, *L'Angoisse du Foyer*, *Noces d'argent*, *Fantomas*, *Les Vampires*, *Le Passé de Monique*, *Le Bandeau sur les yeux*, *L'Autre*, *Judex*, *La nouvelle Mission de Judex*, *Tin-Minh*, *L'Homme sans visage*, *Le Nocturne*, *L'Engrenage*, *Vendémiaire*, *Barrabas*, *Les Deux Gamines*, *L'Orpheline*, *Parisette*, *Le Fils du Flibustier*.

— Jacques FEYDER a mis en scène : *Manon de Montmartre*, *La Faute d'orthographe*, *L'Atlantide*. (A paraître : *Crainquebille*, *Les Dieux rouges*.)

— Guy DU FRESNAY a mis en scène : *Les Ailes s'ouvrent*, *De la Coupe aux Lèvres*, *L'Ami des Montagnes*, *Margot*.

— Abel GANCE a mis en scène : *Les Gaz mortels*, *Barberousse*, *La Zone de la Mort*, *Mater dolorosa*, *La 10^e Symphonie*, *J'accuse*. (A paraître : *La Roue*.)

— Jean HERVÉ a mis en scène : *Le Pauvre Village*. (A paraître : *Les deux Soldats*.)

— René HERVIL a mis en scène : *Bouclette*, *L'Ami Fritz*, *Blanchette*, *Le Crime de lord Arthur Savile*. (A paraître : *Sarati le Terrible*, *Aux Jardins de Murcie*, *Le Secret de Polichinelle*.)

— Henry HOURY a mis en scène : *Barnett-Parker détective*, *L'Amour veille*, *Miss Ambition*, *La Circonstance*, *Une tragique évasion*, *Quand on aime*, *Tout se paie*, *La Maison des Pendus*, *L'Infante à la Rose*.

— André HUGON a mis en scène : *Jacques Landauze*, *Fille de rien*, *Le Diamant noir*, *Roi de Camargue*, *Les deux Pigeons*, *Notre-Dame d'Amour*. (A paraître : *Le Petit Chose*.)

— Jean KEMM a mis en scène : *Madeleine*, *Honneur d'artiste*, *Le Dédale*, *La Comtesse de Sommerive*, *L'Obstacle*, *André Cornélis*, *Le Destin est maître*, *L'Enigme*, *Miss Rovel*, *Micheline*, *La Ferme du Choquart*, *Hantise*, *L'Absolution*. (A paraître : *Ce pauvre chéri*, *Vidocq*.)

— Henry KRAUSS a mis en scène : *Un pauvre Homme de génie*, *Le Chemineau*, *Marion de Lorme*, *Papa Hulin*.

Le Fils de M. Ledoux, *Fromont jeune et Risler aîné*, *Les Trois Masques*.

— Jean LEGRAND a mis en scène : *Le Cœur Magnifique*. (A paraître : *La Maison dans la Forêt*.)

— Lucien LEHMANN a mis en scène : *L'Impasse*, *La Chimère*, *L'Epave*.

— René LEPRINCE a mis en scène : *La Force de la Vie*, *Face à l'Océan*, *L'Empereur des Pauvres*, *Etre ou ne pas être*, *Jean d'Agrève*. (A paraître : *Vent debout*.)

— René LE SOMPTIER a mis en scène : *La Sultane de l'Amour*, *La Croisade*, *La Montée vers l'Acropole*. (A paraître : *La Bête traquée*, *La Dame de Monsoreau*, *La Porteuse de pain*.)

— Marcel L'HERBIER a mis en scène : *Le Torrent*, *Rose-France*, *Le Carnaval des Vérités*, *L'Homme du Large*, *Villa Destin*, *El Dorado*, *Don Juan et Faust*. (A paraître : *Résurrection*.)

— André LIABEL a mis en scène : *Le Sang des Immortelles*, *Les Fleurs sur la Mer*, *L'Île sans amour*. (A paraître : *Alla-Rocca*, *La Vision d'Eve*, *A l'Heure où la Nuit vient*.)

— Roger LION a mis en scène : *L'Eternel Féminin*. (A paraître : *La Sirène de pierre*, *Les Yeux de l'Âme*.)

— Jean MANOUSSI a mis en scène : *Fanny Lear*, *L'Homme bleu*, *Illusions*, *Le Grillon du Foyer*. (A paraître : *Ma Maison de Saint-Cloud*.)

— Maurice MARIAUD a mis en scène : *Les Mouettes*, *Tristan et Yseult*, *L'Idole brisée*, *L'Homme et la Poupée*.

— Charles MAUDRU et Maurice de MARSAN ont mis en scène : *Le Méchant Homme*, *La Marque révélatrice*.

Les Meilleurs

Appareils

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

Tous les

Accessoires

Renseignements & Devis sur Demande

La Bourrasque, *Celle qui n'a pas dit son nom*, *L'Holocauste*, *Le droit de tuer*, *Le gouffre*, *Le Lys Rouge*, *La Double Epouvante*, *Près des Cimes*, *Le Talion*, *Le Traquenard*, *L'aventurier*, *Cendrillon*, *L'Amour du Mort*, *L'Assommoir*. (A paraître : *Serge Panine*, *Le Roi de Paris*, *L'Inconnue*.)

— Louis MERCANTON a mis en scène : *Un Roman d'amour et d'aventures*, *Le Torrent*, *Bouclette*, *Mères françaises*, *L'Appel du Sang*, *Miarka la Fille à l'Ourse*, *Phroso*. (A paraître : *Sarati le Terrible*, *Aux Jardins de Murcie*, *Le Secret de Polichinelle*.)

— Georges MONCA a mis en scène plus de 400 films, parmi lesquels : *Jim Blackwood jockey*, *La grève des Forgerons*, *Le feu au Couvent*, *Les Mains vengeresses*, *Le Petit Jacques*, N° 30, série 10, *Sa Marraine*, *Le Malheur qui passe*, *Sans Famille*, *En Famille*, la série *Rigadin*, avec Prince (près de 300 bandes), dont : *Les Surprises du Divorce*, *Le Contrôleur des Wagons-Lits*, *Monsieur le Directeur*, *Le bon Juge*, *Le Roi Koko*, *Trois Femmes pour un Mari*, *Ferdinand le noceur*, *Le Fils à Papa*, *Le Coup de fouet*, *Bébé*, *La Femme, Papa*, *La Famille Boléro*, *Les trente millions de Gladiator*, *Le Voyage de Corbillon*, *La Mariée récalcitrante*, *Si jamais je te pince*, *Le Meurtrier de Théodore*, *Madame et son Filleul*, *Les Femmes collantes*, *Chouquette et son As*; avec Gabrielle Robinne : *Zytle*, *La Proie*, *La Chanson du Feu*, *La Bonne Hôtesse*, *La Route du Devoir*, puis : *Lorsqu'une femme veut*, *Perdue*, *Chantelouve*, *Le sang des Finoël*, *Judith*, *Esclave*. (A paraître : *Romain Kalbris*, *Le Refuge*.)

— LUTZ-MORAT a mis en scène : *S. M. le chauffeur de taxi*, *Rien à louer*, *Petit-Ange*, *Les Cinq Gentlemen maudits*, *La Terre du Diable*, *Le Sang d'Allah*.

— Camille de MORLHON a écrit et mis en scène plus de 160 films, parmi lesquels : *L'Ambitieuse*, *L'Usurier*, *La Fleuriste de Toneso*, *L'Escarpolette tragique*, *Le Collier de la Reine*, *Britannicus*, *La Brute humaine*, *Vingt ans de haine*, *Le Secret de l'Orpheline*, *L'Infamie d'un autre*, *La Vieillesse du père Moreux*, *La Calomnie*, *Sous l'uniforme*, *La Petite Marchande de Fleurs*, *Le faux père*, *Fille d'artiste*, *Le Secret de Geneviève*, *Marise*, *L'Orage*, *Miséricorde*, *Expiation*, *Simone*, *L'Ibis bleu*, *Une Fleur dans les ronces*, *Fille du peuple*, *Fabienne*, *Tote*. (A paraître : *Tote en vacances*.)

— Léonce PERRET a mis en scène : *N'oublions jamais*, *Le Maître du Silence*, *Rêve d'amour*, *La Fayette*, nous voici, *Etoiles de gloire*, *La 13^e chaise*, *L'A B C de l'Amour*,

La Dame en blanc, *L'Adversité*, *L'Etreinte du passé*, *Salomé*, *Le Démon de la Haine*, *L'Empire du Diamant*, *L'Ecuyère*. (A paraître : *Königsmark*.)

— Léon POIRIER a mis en scène : *M. Charlemagne*, *Les Demoiselles Perrolin*, *Ames d'Orient*, *Le Penseur*, *Nagarana*, *L'Ombre déchirée*, *Le Coffret de jade*, *Jocelyn*. (A paraître : *Le Courrier de Lyon*.)

— Henri POUCTAL avait mis en scène : *La Dame aux Camélias*, *Alsace*, *L'Alibi*, *La Flambee*, *Monte-Cristo*, *Travail*, *Gigolette*, *Le Crime du Bouif*, *La Résurrection du Bouif*.

— Gaston RAVEL a mis en scène 130 films dont : *La Femme inconnue*, *La Maison d'argile*, *La Géole*, *Une idylle tragique*, *Cosmopolis*, *Forse che si, forse che no*. (A paraître : *A l'ombre du Valican*, *Taô*.)

— Gaston ROUDÈS a mis en scène : *Marthe*, *La Dette*, *La Proie*.

— Henry ROUSSELI a mis en scène : *La femme blonde*, *L'Âme du Bronze*, *La Faute d'Odette Maréchal*, *Visages voilés...*, *Ames closes*, *La Vérité*. (A paraître : *Les Opprimés*.)

— Robert SAIDREAU a mis en scène : *La Paix chez soi*, *La Nuit de la Saint-Jean*, *Le Secret du docteur Worke*, *Le Bonheur conjugal*. (A paraître : *L'Idée de Française*, *Cœur léger*.)

— Gaby SORÈRE a mis en scène : *Le Lys de la vie...*

— Frantz TOUSSAINT a mis en scène : *In ch'Allah* (à paraître).

— E. VIOLET a mis en scène : *Aline*, *Fantaisie de Milliardaire*, *Papillons*, *Li-Hang le Cruel*, *Les Mains flétries*, *L'Epingle rouge*, *L'Accusateur*, *La Ruse*, *L'Auberge*, *Serge Panine*, *Les Hommes nouveaux*. (A paraître : *Un jardin sur l'Oronte*, *Le Voile du Bonheur*.)

Lecteurs, ces films sont français. Ils ont été tournés par nos metteurs en scène, interprétés par nos artistes, édités par nos éditeurs. Ils représentent, sous tous les rapports, des efforts considérables.

Vous avez aimé ces films parce qu'ils répondent à nos goûts et à nos idées, qu'ils dépeignent nos mœurs, mettent en relief les qualités de notre race et nous révèlent le charme, la beauté, le pittoresque ou la majesté de nos paysages incomparables.

Lecteurs, réclamez des films français auprès des directeurs de cinémas. Vous aiderez ainsi à la diffusion et à la prospérité de notre production, qui ne demande qu'à être un peu soutenue pour conquérir de nouveau les écrans du monde.

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires
A LA MAISON DU CINÉMA

DIRECTEURS !!!

N'oubliez pas que c'est le



que sortira le plus **GRAND FILM FRANÇAIS** en épisodes
présenté à ce jour

LA MAISON DU MYSTÈRE

Tiré du célèbre roman de Jules MARY

Interprété par

MOSJOUKINE
VANEL
KOLINE

Etc.

Hélène DARLY
Francine MUSSEY
Simone GENEVOIS

Etc.

EN LOCATION A
L'EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy
:: 2, Rue Lancry ::
PARIS



Tél. : NORD 19-86
— 76-00
— 40-39

A l'Association Professionnelle de la Presse Cinématographique

Réunion du Comité du lundi 15 Janvier 1923

Étaient présents : MM. Coissac, président; J. L. Croze, vice-président; Chataigner, Pascal, Lehman, Verhyllé, Paul de la Borie, René Jeanne, Lafragette, Bonamy, E. L. Fouquet.

M. Coissac, président, met le Comité au courant de son intervention à la séance de la Chambre Syndicale au sujet de la critique des films et de l'édition d'un opuscule à la gloire du film français Le procès-verbal de cette séance de la Chambre Syndicale, relatant cette intervention de M. Coissac, est versé aux archives ainsi que deux pièces intéressant la critique des films :

- 1^o Procès de Simone c/ Renouprez;
- 2^o Procès Chambre syndicale Union Eclair c/ Journal L'Entente.

Deux commissions ont été nommées par la Chambre Syndicale pour étudier ces deux questions.

Deux commissions sont donc nommées par l'A. P. P. C. pour se rencontrer avec les délégués de la Chambre Syndicale.

Ces commissions comprennent : 1^o pour la critique des films : MM. Coissac, J. L. Croze, Chataigner, René Jeanne, Verhyllé; 2^o pour l'opuscule dont le titre sera « La France Cinématographique », MM. Coissac, J. L. Croze, Pascal et Bonamy.

Le Comité décide, en outre, d'adresser un vœu à M. Demaria, président de la Chambre Syndicale pour le prier de réserver une place à l'A. P. P. C., dans toutes les expositions.

Sur la proposition de M. Paul de la Borie, le vœu suivant est adopté à l'unanimité :

« L'A. P. P. C. s'associant entièrement à la campagne engagée par les différents groupements corporatifs en faveur du film français demande qu'un avantage soit réservé aux établissements qui passeront un pourcentage de films français ».

Le président communique ensuite une lettre de M. Henri Manuel, acceptant de photographier gracieusement tous les membres de l'A. P. P. C. — M. Henri Manuel est désigné comme photographe officiel de l'Association et les membres du Comité lui adressent leurs vifs remerciements.

Les membres du Comité de l'A. P. P. C., décident, enfin, de se réunir le premier lundi de chaque mois, à midi, au bar du Journal.

A la prochaine réunion, le Comité statuera sur certaines demandes d'admission.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 2 h. 30.

Le Secrétaire : E. L. FOUQUET.

Réunion du Comité du lundi 5 février 1923

Étaient présents : MM. Coissac, président, M^{me} Wague, MM. Chataigner, René Jeanne, Pascal, Paul de la Borie, Bonamy, E. L. Fouquet.

Excusés : MM. Lafragette, Croze, Verhyllé.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 15 janvier, et d'une lettre de M. Lafragette, trésorier.

Le Comité donne mission à son président de prier M. Demaria, président de la Chambre Syndicale, de bien vouloir convoquer les délégués nommés par la Chambre Syndicale et par l'A. P. P. C. pour étudier les deux questions figurant dans l'ordre du jour de la dernière séance.

Sur la proposition de M. Paul de la Borie, le Comité vote à l'unanimité le vœu qu'avant la dernière lutte qui doit s'engager prochainement devant le Parlement, les différents groupements de notre corporation se soient mis d'accord sur un texte unique sauvegardant les intérêts des directeurs de salles, et ceux des artisans du film français.

Le Comité de l'A. P. P. C., prie instamment les éditeurs et les loueurs de commencer les présentations exactement à l'heure indiquée par eux sur leurs invitations. Le Comité demande, en outre, quand il y a plusieurs films à la même séance, que l'heure, le métrage et l'ordre soient indiqués pour chacun : ce qui permettrait aux journalistes de voir plusieurs films importants, quand deux représentations ont lieu dans des salles différentes le même jour. Etant donné que certains films ont été présentés au public avant d'être montrés à la presse, le Comité insiste sur la nécessité des présentations corporatives avant que le film ne soit mis en location.

La prochaine réunion de l'A. P. P. C., aura lieu à midi au bar du Journal, le lundi 5 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 h. 30.

Le Secrétaire : E.-L. FOUQUET.

Editeurs — et — Loueurs

Confiez l'impression de vos
AFFICHES LITHO

A

La Cinématographie Française

SERVICE DE PUBLICITÉ

50, Rue de Bondy, PARIS

LA PROPOSITION AURIOL

en faveur des Spectacles de Province

Le Projet de Loi est déposé

(Suite)

Tableau des recettes et des taxes pour l'ensemble des spectacles à BORDEAUX
(ANNÉE 1921)

Établissements.	Recette brute	Droit des pauvres	Taxe municipale	Taxe État	Observations
	francs	francs	francs	francs	
<i>Théâtres.</i>					
Grand-Théâtre	1.348.972	126.007	45.321	74.776	
Bouffes	539.452	50.746	19.819	37.536	
Apollo	531.778	47.706	19.219	40.499	
Scalla	371.102	32.575	17.441	29.905	
Trianon	337.931	30.845	15.447	20.981	
Casino des Quinconces	476.597	28.595	16.678	48.534	
Alcazar	134.516	13.161	5.886	8.124	
<i>Cinémas.</i>					
Olympia	734.807	65.445	39.562	110.745	
Fémina	680.541	54.343	31.819	107.620	
Alhambra	377.979	33.009	23.024	51.004	Depuis avril seulement.
Pathé-Intendance	269.246	24.392	15.186	33.025	
Girondin	266.607	22.824	17.123	31.018	
Saint-Projet	2.246.679	21.597	16.641	29.146	
Variétés	202.120	17.585	17.172	22.148	
Étoile-Palace	174.948	15.227	11.722	18.620	
Tivoli	169.714	14.100	12.133	17.412	
Idéal	109.152	9.316	4.250	10.922	
Midi	105.241	8.835	7.088	10.540	Depuis février seulement
Trois Châteaux	88.931	7.615	6.618	8.993	
Royal	86.660	7.415	7.817	8.724	
Saint-Genès	74.885	6.499	5.470	7.527	
Alcazar	66.977	5.207	3.511	7.115	
Moderne	60.996	5.206	5.591	6.139	
Excelsior	53.824	5.199	6.051	5.969	
Nansouty	53.309	4.593	4.569	5.369	

Totaux généraux des droits perçus en 1921 :

Droit des pauvres	788.967 fr.
Taxe d'État	847.279 »
Taxe municipale	423.173 »
	<u>2.059.419 fr.</u>

Combien ces chiffres sont éloquentes !

A Bordeaux, l'exploitation des différents spectacles a rapporté à leurs directeurs la somme de 9 millions environ.

Combien ces directeurs ont-ils payé sous forme de taxes diverses : 2 millions.

Mais ils ont eu en plus à supporter les charges multiples inhérentes à toute exploitation théâtrale et, à elles seules, ces charges sont écrasantes.

Si nous prenons les principaux théâtres d'une autre grande ville, Lyon, nous aboutissons aux mêmes constatations :

Recettes et taxes pour quatre grands théâtres de LYON du 1^{er} mai 1920 au 30 avril 1922.

Nom du théâtre	Recettes	Pauvres	5 % de la ville	6 % de l'État	Taxe 0 fr. 10	3 % de surtaxes
	francs	francs	francs	francs	francs	francs
Grand-Théâtre	4.502.208 75	128.661 »	Néant.	83.541 60	33.879 50	30.351
Célestins	1.811.205 45	164.616 »	90.863	100.175 »	26.519 »	59.907
Eldorado	1.108.445 85	76.015 15	Néant.	45.232 40	18.341 50	30.452
Salle Rameau	52.511 90	9.336 35	»	»	»	»
Totaux	<u>4.474.371 95</u>	<u>378.628 50</u>	<u>90.868</u>	<u>228.949 »</u>	<u>78.739 90</u>	<u>120.710</u>

Dans cette ville, l'exploitation de quatre grands théâtres a donc rapporté à leurs directeurs (recettes brutes) **un peu plus** de 4 millions. L'Assistance leur a repris 378.628 fr. 50, l'État leur a demandé 228.949 fr. et la ville a perçu 90.868 + 78.739 90 + 120.710 francs. Au total, sous forme de taxes diverses, ces quatre théâtres ont donc versé près de 1 million. Il faut ajouter à ce million de taxes **tous les autres frais**, qui sont à la fois si nombreux et si lourds que l'exploitation de ces quatre grands théâtres se solde finalement par un déficit — cela résulte très nettement des livres — de plus de 250.000 fr., et cependant le montant des recettes pouvait permettre d'espérer un gain sérieux.

N'y a-t-il pas disproportion certaine entre les sommes encaissées et les droits payés à titres divers, surtout lorsqu'on y ajoute les autres frais d'exploitation ?

C'est de toute évidence et ces tableaux montrent clairement que, s'il y a beaucoup de théâtres à Bordeaux et à Lyon, il n'y a que l'État, l'Assistance et la Ville qui tirent un profit de l'exploitation de ces différents spectacles.

Quant aux directeurs, ils sont à bout de souffle...

La conclusion qui se dégage de tous ces chiffres est donc que les spectacles de province sont infailliblement conduits à la ruine. Si on n'allège pas leurs charges, ils doivent fatalement disparaître. Quant aux directeurs, ils sont résolus à fermer leurs établissements. C'est là, non pas une menace vaine, mais le serment en quelque sorte solennel qui a été pris par tous les directeurs de théâtres de province, réunis d'abord au Congrès de Strasbourg le 18 mai 1922 et ensuite au théâtre Mayol le 6 juillet 1922.

A l'unanimité, tous les représentants des spectacles

de Paris comme de la province ont décidé que si les pouvoirs publics n'intervenaient pas rapidement pour s'intéresser à leur sort et porter un immédiat remède à la crise qui les atteint, ce serait, le même jour, la fermeture de tous les théâtres en France.

C'est là une décision grave et il n'est pas possible que les pouvoirs publics puissent s'en désintéresser. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'on a évalué à 81 environ le nombre de métiers qui vivent du spectacle ou qui s'y rattachent. Que de milliers de personnes chômeraient ou seraient gravement frappées si l'industrie du spectacle s'arrêtait tout à coup !

Un music hall, comme le Grand Casino de Marseille, avec son orchestre important, ses machinistes, ses choristes, ses danseuses, etc., employait et faisait vivre 150 familles ouvrières. Transformé en cinéma, il ne garde qu'un orchestre réduit et jette sur le pavé 130 ou 140 travailleurs, chefs de famille.

Un théâtre municipal, comme celui d'Alger ou de Saint-Etienne, emploie aussi 150 ou 200 travailleurs du spectacle, et, quand il ferme ses portes, c'est 500 ou 600 personnes réduites à la misère.

Ainsi, la crise du spectacle qui sévit en province retombe lourdement sur toute une classe ouvrière qui ne demande qu'à vivre de son travail, mais qui voit disparaître peu à peu toutes les possibilités de s'employer.

En province, il y a environ 3.000 directeurs de théâtres, music-halls, cinémas, qui sont acculés à cette décision suprême.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la mort du théâtre en province se traduirait ainsi par une perte sèche pour l'État et pour l'Assistance publique qui, ayant voulu trop exiger, auraient définitivement tué la poule aux œufs d'or.

Dans ces conditions, est-ce qu'il ne serait pas plus sage de chercher le moyen de secourir cette branche si importante de notre industrie nationale qu'est le spectacle, plutôt que de persister dans des errements qui doivent aboutir à une crise dont les conséquences peuvent être si graves?

Est-ce que la France a le droit de renoncer à l'un des apanages les plus précieux de son activité artistique et intellectuelle?

Notre pays, qui est incontestablement le premier dans le domaine des arts, accepterait-il une pareille abdication, une telle déchéance?

Cela est impossible, et nous sommes certains que la question étant désormais posée, devant le Parlement et devant l'opinion, elle ne peut aboutir qu'à l'accord complet de l'Etat et du spectacle.

Ils sont d'ailleurs nombreux et d'une éclatante notoriété tous ceux qui jettent aujourd'hui le cri d'alarme.

Cédons le parole à MM. Robert de Flers et Antoine, qui s'inspirent surtout du souci de maintenir le prestige séculaire de l'art dramatique français et qui ne voudraient pas voir ruinée la meilleure force de propagande du théâtre et de l'écran.

L'éminent Président de la Société des auteurs n'a pas craint d'écrire :

« La marge de bénéfice d'un directeur est devenue terriblement étroite, et, pour peu que cela continue, il n'y aura bientôt plus qu'un escroc ou qu'un manager de pornographie pour accepter de diriger un théâtre ».

D'autre part, sous la plume autorisée d'Antoine, on a pu lire :

« Il faut répéter que, actuellement, les taxes et perceptions diverses absorbent presque le tiers de la recette brute, sans compter, bien entendu, les impôts communs aux autres contribuables: avec l'accroissement continu des frais généraux, c'est à peu près l'impossibilité de vivre ».

Il faut donc, de toute nécessité, porter un remède immédiat à la crise dont souffre le spectacle et surtout le spectacle de province.

Le seul remède est de le dégrever raisonnablement.

Sur ce point, il semble que, d'ailleurs, tous ceux qui s'intéressent au sort du spectacle soient parfaitement d'accord.

Il faut dégrever le spectacle.

Telle est la note dominante qui se dégage des différents discours prononcés à l'occasion de la dernière discussion du budget des Beaux-Arts.

Rappelons, tout d'abord, les termes aussi nets qu'éloquents de notre très distingué rapporteur Rameil, à la séance du 11 décembre dernier :

Rameil fut toujours et reste le plus sûr et le meilleur défenseur du théâtre et plus particulièrement du théâtre de province.

Il faut donc toujours citer son nom dans toutes les

campagnes menées en faveur des lettres ou des arts. Aussi est-ce avec sa fougue habituelle et son talent qu'il a dénoncé la grande « pitié » du spectacle :

C'est par de perpétuels abandons, c'est par des finances à courte vue que nous nous appauvrissons de jour en jour, et que nous compromettons notre riche trésor d'art.

Je parlais, tout à l'heure, du magnifique effort de nos artistes. Sommes-nous sûrs que l'Etat français, que nous-mêmes, fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour les encourager?

Prenons par exemple le théâtre à Paris et surtout en province.

Pour les esprits clairvoyants, il se manifeste, en ce moment, une robuste floraison dramatique qui permet tous les espoirs.

Et, quand je parle du théâtre, je parle aussi du cinéma, cette forme populaire de l'art théâtral. Le cinéma, ce septième art comme l'a appelé M. Canudo, le cinéma à qui nous devons déjà de merveilleuses réalisations et qui nous étonnera encore, croyez-en la prophétie de votre rapporteur.

Le théâtre et le cinéma sont écrasés sous les taxes. Le théâtre paye 10 % de droit des pauvres et 6 % de taxe d'Etat, soit 16 %.

Pour le cinéma, la taxe va de 20 à 35 %, et s'augmente d'une taxe municipale qui, dans certaines villes, porte la redevance totale à 53 %, sans compter les autres impôts. Et souvent, en province, le théâtre n'est pas exempté des taxes municipales.

Je vous demande, Messieurs, quel industrie, quelle commerce pourrait supporter de pareilles charges?

Ruiner le théâtre, ce serait appauvrir notre patrimoine. Les théâtres fermés, ce serait la misère pour leur nombreux personnel, ce serait aussi un rude coup porté au commerce de luxe de Paris; ce serait la gêne pour maintes industries provinciales. Enfin, le théâtre, c'est, à l'étranger, une partie de notre rayonnement.

Nous ne pouvons pas abdiquer ! La question est d'importance et vaut qu'on l'envisage attentivement. Pour notre part, nous sommes entièrement acquis au dégrèvement du spectacle. (*Vifs applaudissements.*)

Non moins net et non moins éloquent fut, sur le même sujet et au cours de la même séance, Paul-Boncour, président du groupe de l'Art :

Je ne fais aucune difficulté pour déclarer que je considère comme néfaste, et non pas seulement pour Paris, mais, partout où elles sont perçues, ce qu'on appelle les taxes de luxe. (*Applaudissements.*)

Elles sont non seulement mortelles pour tout le commerce parisien, mais gravement préjudiciables à beaucoup d'autres productions et entreprises. Une chose est de luxe par rapport à celui qui la consomme; pour celui qui la produit, c'est la condition même de sa vie, la rémunération de son travail. (*Applaudissements.*)

Le champagne et le bourgogne sont frappés comme vins de luxe. Le champagne peut être du vin de luxe pour celui qui le boit, mais pour le vigneron qui le produit, c'est le résultat d'un travail tout aussi respectable que n'importe quel autre et qui doit être rémunérateur. (*Applaudissements.*)

Ne vous y trompez pas, le régime qui frappe les théâtres de Paris frappe encore davantage les théâtres de province.

Car, pour eux, aux taxes de l'Etat s'ajoutent les taxes municipales; et nous assistons à la mort lente de ces théâtres, dont beaucoup avaient été d'admirables foyers de décentralisation. (*Applaudissements.*)

Nous pouvons donc, citoyens ou campagnards, provinciaux ou Parisiens, nous réunir pour demander au Gouvernement, à M. le Ministre de l'Instruction publique qui le représente ici, d'ouvrir la lutte contre son collègue des finances pour obtenir une modification du régime spécial qui frappe les théâtres.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ne pouvait pas ne pas répondre, car il sait trop combien la question est grave :

« Pour ce qui est de la taxe sur les spectacles, je plai-

derai également cette cause. Je sais quelles sont, en ce moment les difficultés de l'art dramatique et des entreprises de spectacles. Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour essayer d'y porter remède. Mon succès n'a pas été égal à ma bonne volonté ».

La bonne volonté du Ministre de l'Instruction publique nous est donc acquise; nous n'en avons jamais douté, mais nous comptons surtout sur le précieux concours de M. Léon Bérard à l'heure où la question se posera devant la Chambre: il nous est nécessaire pour triompher.

Dans tous les cas, tels sont les avis de ceux qui, au Parlement, s'intéressent plus particulièrement aux choses du spectacle: il était intéressant de souligner ces déclarations dont l'autorité ne peut que renforcer notre thèse.

* *

Et maintenant, comment résoudre la crise du spectacle?

Tous ceux qui ont examiné attentivement cette question répondent : **Par le dégrèvement.**

Mais une première question se pose : faut-il dégrever tous les spectacles, aussi bien ceux de la capitale que ceux de la province?

En toute justice, nous estimons que la taxe d'Etat est exagérée, quel que soit le spectacle qu'elle frappe et à quelque endroit qu'elle le frappe. Il serait donc équitable d'abaisser le taux de la taxe d'Etat dans toute la France.

Toutefois, nous sommes obligés de reconnaître que l'heure n'est pas aux « dégrèvements », l'état de nos finances ne nous le permettant pas. Voilà pourquoi nous avons, provisoirement, laissé de côté le spectacle dans le département de la Seine pour ne nous occuper que du spectacle en province.

En agissant ainsi, nous avons pris le spectacle le plus sacrifié, celui qui ne peut plus attendre, celui qu'il faut sauver le plus rapidement possible.

Rendons, d'ailleurs, aux divers groupements parisiens cette justice qu'eux-mêmes ont compris la nécessité de s'effacer momentanément.

Se rendant compte de leur situation malgré tout privilégiée vis-à-vis de leurs collègues de province, les directeurs de Paris, dans tous les congrès, ont décidé de ne rien demander pour eux-mêmes. Dans un admirable élan de solidarité, ils ont, au contraire, déclaré qu'ils étaient prêts à faire grève si leur parente pauvre, la Province, n'obtenait pas satisfaction.

Ainsi, notre tâche se trouve-t-elle singulièrement simplifiée, puisque, pouvant demander, avec raison, le dégrèvement de tous les spectacles, nous nous bornons à réclamer cette mesure de justice uniquement pour les spectacles de province.

Autre question : Quelle doit être l'importance de ce dégrèvement pour qu'il constitue un remède vraiment efficace à la crise actuelle?

Les intéressés s'accordent à reconnaître qu'une détaxe de 50 % sur les spectacles de province s'impose.

Notons qu'un tel dégrèvement ne ferait, d'ailleurs, que reconnaître une situation « de fait » existant déjà entre les scènes parisiennes et les scènes provinciales.

Le spectacle ne peut, en effet, « rapporter » en province ce qu'il « rapporte » à Paris, et cela pour toutes les raisons sur lesquelles nous n'avons pas à revenir.

Donc, appliquer à Paris et à la Province la même taxe, c'est méconnaître absolument la réalité des choses. Ainsi, quand le législateur a voté le taux de 10 % pour le music-hall, il est clair qu'il avait en vue les grands music-halls de Paris. Mais ce taux de 10 % s'applique aussi aux music-halls de province, qui sont tout à fait différents. Allez à Montpellier, à Avignon, à Toulouse, où vous voudrez en province, et regardez ce qu'on appelle « music-hall » dans ces villes. Cela ne ressemble en rien aux Folies-Bergère: ce sont des théâtres exactement comme le théâtre municipal, avec un répertoire un peu différent, mais avec le même public, le seul qui existe dans la ville. Frapper ces music-halls de la même taxe que les Folies-Bergère, c'est pure ignorance en même temps qu'une injustice.

Et cette différence entre les théâtres parisiens et les théâtres provinciaux, une Société puissante, arbitre en quelque sorte en matière de théâtre, la Société des Auteurs et Compositeurs, la constate officiellement.

N'est-ce pas le meilleur argument, le plus probant, que l'Etat commet une erreur et une faute en traitant, lui, sur le même pied tous les spectacles?

La vérité, la logique voudraient donc que la différence qui existe « en fait » entre la province et la capitale fût marquée en « droit » par un texte. C'est ce que fait la Société des Auteurs et Compositeurs.

Elle ne demande à la province, pour les droits d'auteur, que 6 et 8 % sur les recettes, alors que Paris paye 12 et 15 % sur les mêmes recettes.

Voilà l'exemple qu'il faut suivre.

Que l'Etat se base sur les conditions de la Société des Auteurs pour fixer le coefficient de la taxe d'Etat applicable au spectacle en province, et du même coup se trouvera résolu le problème de la crise du spectacle.

Il est donc *raisonnable* de demander aux pouvoirs publics de ne percevoir désormais, sur les spectacles de province, que la moitié de ce qu'ils perçoivent à Paris.

C'est la seule solution logique, nécessaire, demandée et attendue par tout le monde du spectacle, aussi bien par celui de Paris qui n'a rien à gagner à cette réforme, mais qui en comprend la nécessité et la justice, que par celui de la province.

* *

Quelles peuvent être les conséquences de notre proposition au point de vue fiscal?

C'est là une considération essentielle, parce que la Commission des Finances, gardienne vigilante du

LE FILM

COCAÏNE

Titre interdit par la Censure

Sera présenté le 15 Février 1923

SOUS LE TITRE

Londres la Nuit

« C¹⁷ H²¹ AzO⁴. HCl »

FILM
"TRIOMPHE"

33, Rue de Surène

JEUDI 15 FÉVRIER

A 10 H. 30

MAX LINDER

24, Boulevard Poissonnière, 24

Téléphone : ÉLYSÉES 27-30

— 29-50

Télégrammes : FORCOMSER-PARIS

budget, se montre impitoyable dès qu'on *semble* porter la moindre atteinte à nos ressources actuelles.

Or, peut-on objecter que notre Proposition aurait ce tort grave d'augmenter le déficit de notre budget? Nous ne le pensons pas.

La différence de rendement de la taxe d'Etat serait, en effet, bien faible à côté des avantages si considérables qui découleraient de la réforme elle-même.

Que rapporte, en effet, au Trésor la taxe d'Etat sur les spectacles?

En 1921, par exemple, cette taxe, prélevée sur les recettes brutes de *tous* les spectacles en France a produit 46.129.748 francs.

Le spectacle paye donc à l'Etat, par an, une redevance de 46 millions de francs environ.

Or, dans ce chiffre, les spectacles exploités sur le territoire du département de la Seine entrent pour une part de 23.860.677 francs.

La Province a donc versé à l'Etat 22.269.071 francs en 1921.

Voilà très exactement ce que les spectacles de province rapportent à l'Etat.

Est-ce à dire qu'un dégrèvement de 50 % sur les spectacles de province aboutirait à priver le fisc de la moitié de 22 millions?

Nullement.

En effet, le dégrèvement du spectacle en province, tel qu'il est prévu dans notre Proposition, ne vise que deux catégories : le théâtre et le music-hall.

Ce n'est que pour ces deux genres de spectacles que, nous faisant l'écho des directeurs, des auteurs et de toutes les corporations et associations qui vivent du spectacle ou s'y intéressent, nous demandons un dégrèvement de 50 % par rapport à la taxe d'Etat imposée à ces mêmes spectacles dans le département de la Seine.

Or, si l'Etat a perçu 22.269.071 francs en 1921 pour les spectacles de province, une discrimination s'impose.

L'article 92 de la loi du 25 juin 1920 indique les différentes catégories de spectacles soumis à la taxe d'Etat.

Dans la première catégorie se trouve une longue énumération de tous les spectacles soumis à l'impôt de 6 %. Il y a tout d'abord les théâtres, mais il y a aussi les concerts symphoniques, les panoramas, les cirques, les exhibitions, les bals de société, les musées de cires, etc.

Dans la deuxième catégorie sont les music-halls, avec également les courses vélocipédiques, pédestres, etc.

Enfin, dans la troisième catégorie : les cinémathèques.

Or, c'est l'ensemble des spectacles de ces trois catégories réunies qui a donné au fisc pour la province, en 1921, le total de 22 millions.

Dans notre proposition de loi, nous ne demandons que le dégrèvement de 50 % pour tous ces spectacles.

Nous ne demandons ce dégrèvement que pour les théâtres et music-halls.

Pourquoi n'envisageons-nous, en effet, que les théâtres et les music-halls?

Parce que ceux-ci souffrent surtout de l'exagération de la taxe d'Etat.

Ils en souffrent plus particulièrement à cause de leurs frais d'exploitation qui ont augmenté, depuis la guerre, dans des proportions considérables: ils sont plus lourdement atteints que tout autre spectacle, parce que, eux, ont à faire face à ces charges chaque jour plus fortes : cachets d'artistes, décors, personnel, etc., charges qui ne se trouvent pas dans l'exploitation de jeux, exhibition, attraction diverses énumérées dans l'article 92 de la loi du 25 juin 1920.

De plus, si nous ne poursuivons la détaxe que des seuls théâtres et music-halls, nous laissons également hors du cadre de notre proposition les cinémathèques.

Certes, ce n'est pas que ceux-ci ne méritent pas d'être dégrévés. Nous avons démontré, au contraire, que c'est sur eux que la taxe d'Etat s'appesantit le plus lourdement, puisqu'elle va de 10 % sur la recette brute jusqu'à 25 %.

Le dégrèvement du cinémathèque est donc une nécessité impérieuse.

Mais, si nous ne le demandons pas, c'est parce que notre collègue Taurines a déposé une proposition de loi qui s'inspire, pour le cinéma, des mêmes préoccupations que celles qui nous animent pour le spectacle.

La réforme nécessaire de la taxe d'Etat sur le cinémathèque fait donc l'objet d'un travail spécial, présenté et défendu par notre collègue. Nous espérons que la Chambre l'accueillera favorablement, et tous les directeurs de théâtres et de music-halls seront unanimes à applaudir au dégrèvement indispensable du cinéma.

Ces précisions faites, il nous est alors facile de « chiffrer » l'importance de notre propre réforme.

Ce ne peut, dans tous les cas, jamais être un dégrèvement de 50 % sur 22.269.071 francs, montant de la part contributive de la province sur le paiement annuel de la taxe d'Etat.

Il faut, en effet, retrancher de ces 22 millions les jeux et attractions diverses, autres que le théâtre et énumérés dans le premier paragraphe de l'article 92 de la loi du 25 juin 1920.

Il faut aussi défalquer de ce chiffre ce qui, dans le paragraphe 2, n'est pas exclusivement music-hall.

Enfin, tout le paragraphe 3 relatif aux cinémathèques ne



se trouve pas visé par notre proposition et il est incontestable que le cinéma doit entrer pour une **très large part** dans les 22 millions qu'a rapportés au fisc la taxe d'Etat en 1921.

Quant à la proposition Taurines qui demande un dégrèvement pour tous les cinémas, n'oublions pas qu'elle apporte une ressource nouvelle correspondante.

Donc, nous sommes en droit de conclure que les seuls théâtres et les seuls music-halls n'entrent que pour **10 millions**, tout au plus, dans le montant de la taxe d'Etat sur tous les spectacles.

Dans ces conditions, si le Parlement accordait aux seuls théâtres et music-halls de province un dégrèvement de 50 % sur ce qu'ils payent actuellement à l'Etat, ce ne serait jamais que la moitié de 10 millions environ que le fisc ne percevrait plus.

5 millions environ ! voilà par quel chiffre se traduirait la perte désormais supportée par l'Etat s'il accordait ce dégrèvement.

Est-il possible qu'il hésite ?

Est-ce possible surtout si l'on veut bien songer que ce sacrifice de « quelques millions » peut permettre à nos provinces de conserver leurs théâtres.

Est-ce que au jour prochain de la mort du théâtre en province la perte subie par le Trésor ne sera pas plus lourde et plus grave que le sacrifice qui lui est actuellement demandé puisqu'il ne touchera plus aucune taxe d'Etat, ayant supprimé par son intransigeance la matière imposable ?

Et lorsque les théâtres de province n'existeront plus, parce qu'on aura voulu trop exiger d'eux, que deviendra, du même coup, l'Assistance publique privée elle aussi de ressources considérables qui entretiennent ses pauvres et qu'elle tire des spectacles.

Donc, pour si soucieux que nous soyons de l'intérêt du contribuable, pour si désireux que le législateur doive se montrer de n'engager aucune dépense inutile comme aussi de ne procéder à aucun dégrèvement qui ne s'impose impérieusement, nous estimons que c'est payer bon marché la vie du théâtre en province que de ne sacrifier, si sacrifice il y a, que quelques millions.

En réalité, combien timides, combien modestes sont les doléances de ces groupements de spectacles souvent différents, parfois opposés, mais unis sur cette question en un même sentiment de solidarité professionnelle, à l'égard du théâtre de province.

La stricte justice eut voulu que les spectacles de Paris et les spectacles de province, *tous* trop lourdement frappés par la taxe d'Etat, fussent *tous* dégrévés.

La capitale, comprenant la situation désespérée de sa parente pauvre, a préféré ne rien demander afin de rendre encore plus impérieux, plus touchant, l'appel de la province.

Comment, à son tour, la Chambre ne l'entendrait-elle pas ?



Un succès pour les Etablissements

LE CŒUR SUR LA MAIN

Comédie dramatique avec

Richard BARTHELMLESS et Gladys HULETT

CONTRE L'HEURE D'ÉTÉ

On nous communique :

Le conseil d'Administration du syndicat français des Directeurs de Cinématographes, réuni le 1^{er} février 1923 en assemblée mensuelle statuaire, agissant au nom de toute l'exploitation cinématographique de France, émet le vœu que le régime de l'heure d'été soit supprimé, et que l'ordre naturel du calendrier soit respecté.

Le spectacle souffre terriblement de cette modification inutile et est encore plus atteint par l'application d'une mesure qui, ne répondant à aucun besoin, porte un grand préjudice tant à l'exploitation du spectacle, qu'à l'exploitation agricole.

D'autre part nous lisons dans Cinéma-Spectacles de Marseille :

Cette question du changement d'heure est très diversement appréciée, chacun la désirant établie conformément à ses intérêts.

L'Association des directeurs de cinémas de Marseille et des Bouches-du-Rhône vient de faire connaître son opinion sur la question au cours de sa réunion de ces jours derniers.

Ces messieurs ont, en effet, émis le vœu que soit maintenue l'heure d'hiver, car ils estiment, avec quelque raison, du reste, que l'heure d'été est préjudiciable aux intérêts du spectacle. Et, certes, les entreprises artistiques n'ont pas besoin de ce nouvel élément de malheur ; elles souffrent déjà suffisamment de la crise actuelle générale et des taxes multiples qui continuent à l'écraser.

Tout le monde comprend, sans qu'il soit besoin de préciser les avantages que les exploitants ont à conserver l'heure d'hiver, qui, faisant commencer plus tôt la nuit, incite bien des gens à aller se distraire au cinéma ou dans tout autre lieu de plaisir.

L'heure d'été, au contraire, prolongeant le jour, éloigne le public des spectacles, chacun lorsque la nuit vient tardivement n'aspirant qu'à rentrer chez soi.

Aussi, dans l'intérêt du spectacle, en général, nous ne saurions trop faire des vœux pour que soit pris en considération le vœu émis par les directeurs de cinéma de Marseille et des Bouches-du-Rhône.

L'AVENIR DU FILM FRANÇAIS

Réponse à une intéressante enquête de notre excellent confrère : « Cinéopse » :

IMPRESSIONS DE M. HENRI FESCOURT

Vous voulez bien me demander, mon cher ami, mon opinion sur l'avenir du film français. J'ai confiance, absolument ! Car j'ai une confiance instinctive en tout ce qui, de près ou de loin, relève quelque peu de la culture française.

L'avenir immédiat paraît sombre. La crise ne se dénoue pas. On a donné de ce désarroi mille raisons souvent bonnes, parfois mauvaises, toujours insuffisantes : taxes abusives, vices d'organisation, défiance des capitaux, pauvreté des scénarios, technique défectueuse. Il y a aussi un détail : le déséquilibre des changes.

Tant que la situation commerciale universelle ne sera pas améliorée, il y aura crise du cinéma comme de n'importe quelle autre industrie. Car le cinéma est article d'exportation.

La question est donc de s'adapter.

Si les producteurs, les éditeurs, les exploitants consentaient à grouper leurs efforts par de mutuelles concessions, on aboutirait à de bons résultats. Mais, pour la discussion de ces sérieux intérêts, il faudrait une commission peu nombreuse, dominée par deux ou trois hommes éclairés, d'une forte situation morale, ayant une grande autorité intellectuelle et commerciale, aptes à concevoir des possibilités pratiques, décidés, enfin, à guider et soutenir les loyales revendications de ceux qui veulent l'amélioration de l'état de choses existant.

Ne m'accusez pas de candeur : de tels comités existent dans les mines ; et j'ai la conviction qu'après une étude consciencieuse des réalités (et non des points de vue), on ne tarderait pas à convenir que tout film, français ou étranger, comportant quelque attrait nouveau ou quelque source d'émotion suscite la curiosité et par là-même a du succès... Je sais : on cite de beaux films sifflés. D'abord il n'est pas démontré (malgré le fameux argument des toilettes vieilles) qu'un film sifflé en 1921 ne puisse réussir en 1922. N'oublions pas qu'il se fait sans relâche une éducation progressive du public... Et puis, et surtout, *il faut organiser le succès*.

Il est certain que si, vous trouvant devant une œuvre cinématographique d'une formule nouvelle, vous la présentez au public sans avertissements spéciaux, si vous la lancez de la même façon que votre production la plus courante, la foule en ne s'attendant pas à un spectacle de qualité sera déconcertée, ne comprendra pas, *ne pensera pas à chercher à comprendre*, se montrera hostile et sifflera. Mais si on l'avertit... ?

Pensez-vous que si, brusquement, dans un pro-

gramme ordinaire, on avait projeté sans précautions *Caligari*, les choses se seraient passées ainsi qu'il en est si heureusement advenu ? Le public est plus compréhensif et souple qu'on ne le dit : il se manie.

L'évidence veut qu'on ait plus de chances d'intéresser le public en lui présentant le résultat de recherches originales que des films systématiquement plats. Il en est de même pour l'acheteur étranger auprès de qui nous nous imposerons d'autant mieux que nous l'attirerons par un nombre plus fréquent de belles conceptions ou de réalisations neuves.

Il finira par se créer autour de nous un atmosphère, un mouvement de curiosité. La confiance renaîtra insensiblement. Peut-être ne produira-t-on pas énormément pendant quelques temps encore. Les capitaux sont lents à récupérer... Mais, je vous le demande, produit-on actuellement tant que cela ?

En tous cas, la chance à courir paraît plus favorable si l'on encourage une production supérieure. Entendons-nous bien : il ne s'agit en aucune sorte de demander à des industriels ou des bailleurs de fonds de se transformer en Mécènes et de sacrifier leur argent à des essais sans bases commerciales. Nous ne demandons pas que l'on crée une nouvelle religion du cinématographe et qu'on adore en lui une des formes de l'art, dans le sens périmé que donnaient à ce mot les chapelles littéraires de 1880. Nous sommes en 1923 et, de l'important point de vue du financier, l'intérêt de l'argent égale brutalement les intérêts de l'esthétique pure.

Mais il est permis d'avancer que tous les beaux films français font de l'argent. S'il en est quelqu'un dont les résultats pécuniaires n'ont pas été suffisants, que les producteurs se rassurent ; leurs films réussiront sans trop de délais, à condition que les maisons rééditrices les lancent avec la publicité qui convient à une œuvre incomprise.

Le serait, ce sera l'honneur et le salut de la cinématographie française que de sortir dans une année cinq, six, sept œuvres de valeur. Une administration consciencieuse et raisonnée des dépenses, une préparation mûrie et une saine industrialisation du travail diminueraient notablement les prix de revient.

Les éditeurs ont intérêt à soutenir avec un peu de patience une production de belle tenue, je ne parle pas d'une production forcément chère. Une firme qui présente une succession d'œuvres fortes se fait une profitable publicité, en France comme à l'étranger.

Les exploitants ont également intérêt à favoriser une telle éclosion. Ils lutteront de la sorte contre la tendance actuelle du public à désertir les salles. Remarquons, en passant, qu'il est faux de dire que la production nationale chasse les spectateurs : pour la place qu'elle tient sur nos écrans ! Et il est reconnu que, d'une façon générale, le public préfère le film français.

Le cinéma n'est pas qu'une chose matérielle. Il n'est pas qu'un objet de fabrication, de location et de vente.

Il diffère de cela en ce qu'il comporte un élément spirituel. Un film a une âme, bonne ou mauvaise; il n'est pas un produit, il est une œuvre; il parle à la foule, il représente, il *signifie*.

Si cette vérité n'était pas admise en France, si le cinéma était uniquement envisagé au point de vue des tractations commerciales, ce serait infailliblement et à bref délai la ruine définitive du film français.

Les Allemands, dont la production ne m'apparaît pas dans son ensemble comme digne d'une admiration aveugle, n'ont commencé à s'imposer sérieusement chez nous qu'à partir de l'instant où ils nous présentent des œuvres éminemment intéressantes comme *Caligari* ou vraiment belles comme *les Trois Lumières*. Grâce à de pareils films, ils écoulent chez nous des pellicules souvent ordinaires. C'est l'application du principe de droit maritime : le pavillon couvre la marchandise.

Mais j'ai confiance, j'ai foi parce que notre race a du ressort, parce que lorsqu'une corporation compte quelques artistes comme, pour n'en citer que cinq ou six au hasard, Marcel l'Herbier, Gance, Poirier, Germaine Dulac, Baroncelli, Hervil, Delluc, Le Somptier, Boudrioz, Nalpas, ce bienfaisant animateur, il faudra bien que, coûte que coûte, des lendemains brillants nous soient réservés.

En tous cas je crois savoir que certains grands éditeurs ou certaines personnalités indépendantes semblent maintenant portés à envisager une amélioration de notre production.

Veuillez être assuré, mon cher ami, de mes meilleurs sentiments.

Henri FESCOURT.

M. ED. VIOLET

Cher Monsieur COISSAC,

J'ai reçu votre très intéressant *Cinéopse* de Janvier. J'ai vu. J'ai lu et volontiers, je vous confie moi aussi mes impressions.

J'adore le cinéma !

J'aime un peu le film américain, beaucoup le film suédois, passionnément le film français, et pas du tout le film allemand.

Ceci posé, voyons ensemble ce qui nous touche particulièrement.

Certes nous ne sommes pas favorisés en France; nos résultats en sont donc plus intéressants et plus louables.

Si nous avons les moyens (finance, studio, électricité) dont sont abreuvés nos collègues américains, le cinéma français serait au rang qu'il n'aurait jamais dû quitter, c'est-à-dire, le premier.

Tout cela est connu de tous, et personne n'interrompt ! Pourquoi ?

Je connais quatre studios où l'on peut faire de bon

travail. Il est certain que si ces studios voulaient faire quelque amélioration, ce serait presque parfait.

Pourquoi ne les font-ils pas ?

La lumière n'est pas fantastique, c'est entendu. Pourtant on trouve dans les maisons en question de 3.000 à 1.200 ampères, et ce n'est déjà pas si mal. Il suffit de savoir s'en servir. A ce sujet, permettez-moi de vous signaler un fait : j'ai fait Li-Hang le Cruel avec 250 ampères ! Vous lisez bien 250. Qu'en pensez-vous ? Vous dire que je me sois follement amusé, non... J'ai tout de même fait Li-Hang le Cruel !

Au point de vue des décors, j'estime que nous ne sommes pas à plaindre lorsque nous pouvons collaborer avec des Orazi, Donatien, Mallet-Stevens, pour ne citer que ceux-là. Voici des talents qui se sont mis au cinéma, et avec quelle maîtrise !

Ce qui manque, surtout, ce sont les capitaux, et les *grands coupables* sont ceux qui, ayant bâti leur fortune et leur réputation avec le cinématographe, sont maintenant les premiers à le dénigrer et à proclamer sa mort, ceci jusque dans la presse. Dans quel but ? Je préfère ne pas le dire, mais leurs noms (dus au cinéma) étant universelles, leurs paroles sont Évangile et ceux qui pouvaient et voulaient croire et aider le cinéma, ont été consternés.

Résultat :

Beaucoup de talents gâchés et de splendides efforts stériles.

Mon rêve serait de voir se réaliser chez nous l'United Artists. Voyez-vous un groupe financier, sérieux, solide bien organisé, ayant entre ses mains des hommes comme Gance, Roussel, Feyder, Hervil, l'Herbier, Poirier !... Quelle magnifique production nous aurions, et quelle gloire pour le film français !...

Pour cela il faut le nerf de la guerre et surtout un homme capable de conduire cette barque au port.

Verrons-nous cela ? ou verrons-nous nos meilleurs partir au loin, las des luttes constantes, vers des bras déjà tendus !...

Bien à vous,

Ed. VIOLET.

M. LOUIS MERCANTON

Je ne veux pas jeter la pierre aux studios français; ils ne sont pas meilleurs, mais ne sont pas aussi mauvais que certains veulent bien le dire. J'en connais au moins trois où les metteurs en scène disposent d'une technique presque suffisante : le nouveau studio Pathé, le petit studio de Joinville et le studio Gaumont. Ce dernier est même très bien : je ne lui reprocherai qu'une chose, c'est de ne pas être doté d'accessoires suffisants; mais l'éclairage est excellent, presque aussi puissant qu'on le peut souhaiter.

D'ailleurs, il ne faut pas se figurer que les studios américains que je connais bien, soient si extraordinaires.

Ils ont le grand avantage d'être complètement fermés, ce qui permet de travailler uniquement à la lumière artificielle, extrêmement abondante là-bas; mais leur matériel n'est pas parfait, et le personnel ne vaut pas — à beaucoup près — le personnel français. Electriciens, machinistes, menuisiers, peintres, décorateurs, etc... ont, chez nous, une intelligence souple et fine leur permettant de surmonter des difficultés que ne peuvent résoudre les metteurs en scène américains qu'avec un personnel beaucoup plus nombreux et en dépensant infiniment plus d'argent.

En France, c'est le système D qui domine. Je sais bien que cela n'est pas toujours excellent, pour obtenir une bonne production industrielle, mais c'est très agréable pour les auteurs et les metteurs en scène.

Pour moi, ajoute M. Mercanton, j'ai trouvé une autre combinaison; je ne travaille jamais en studio. Je tourne mes intérieurs dans un décor véritable : je cherche le palais, l'hôtel particulier, le salon ou l'auberge dont j'ai besoin; j'obtiens les autorisations nécessaires j'amène ma lumière grâce à des groupes électrogènes mobiles et j'obtiens ainsi des résultats bien supérieurs à ceux que peuvent donner les maquettes, en staff et en bois, des intérieurs habituels dressés dans les studios.

J'ai procédé ainsi lors de la prise de vue de mes deux derniers films en Algérie et en Espagne, et soyez persuadé que je m'en trouve très bien.

Est-ce à dire que je conseillerais cette méthode à tous les metteurs en scène ? Non. Car il faut posséder parfaitement la technique de l'éclairage, chose qui m'est familière, en raison du long apprentissage que j'ai accompli dans cette branche de l'industrie cinématographique.

En définitive, ne nous plaignons pas trop des studios français; en raison de l'état matériel de notre industrie il est tout à fait naturel et logique que les éditeurs ne puissent consacrer des millions à modifier leurs studios ou à en construire de nouveaux, et, je vous le répète, on peut tirer un excellent parti de ceux qui existent.

M. LUITZ-MORAT

Ce que je pense du Cinéma ? — Quel est son point faible ? D'abord et surtout, on y parle trop ! Je n'ai jamais entendu bavarder comme dans cet Art qui a la prétention de se trouver « muet ». Que de langues, que de plumes il faudrait y rogner ! Que de bavards parmi ses « suivants » !!! Que de parlottes il faudrait mettre à l'index !!! Réalisons ! Réalisons... j'enchaîne.

Ce que je pense des Studios ?

Heu... heu... ce n'est pas mal... cela pourrait aller beaucoup mieux !... Mais, dans notre éternel pays...

que je voudrais voir « Eternel » (tant je l'aime, et tant on y trouve... motif à s'amuser !!!...), quand on demande un calculateur, c'est un danseur que l'on obtient ! Ainsi, quand on s'est avisé de bâtir des théâtres de prises de vues, s'est-on bien gardé de demander l'avis des metteurs en scène et a-t-on laissé toute liberté de commandement au métallurgiste ou au verrier.

Evidemment, le résultat n'est pas conforme aux désirs de ceux pour qui tout cela était fait... Qu'importe ! Nous n'avons pas le choix, il faut nous contenter de notre pauvreté. D'ailleurs je suis loin d'être pessimard et ce que je considère « pauvreté » chez nous, est sans doute richesse chez les autres ?

Beaucoup d'amis voyageurs m'affirment que « oui » ! alors, comme dit Candide, tout est au mieux dans le meilleur des mondes !

L'avenir du Film français me semble excellent; je crois que grâce à la bonne volonté de tous, nous allons enfin entrer dans la période de convalescence tant attendue. Ayons donc du courage et surtout... Oh ! oui surtout : bavardons moins ! Réalisons, réalisons ! moins de parlottes, moins de doléances, moins d'articles à l'eau bénite ! Réalisons, réalisons !

Croyez, cher Monsieur Coissac, à mes sentiments les meilleurs.

LUITZ-MORAT.

Messieurs les Directeurs,

Dans votre **intérêt** et pour vous éviter bien des ennuis.

Confiez la **concession** du programme de votre établissement à

**La Cinématographie
Française**

qui vous en donnera les meilleures conditions.

LES ARTISTES ALLEMANDS à l'index dans les Music-Halls

De M. Louis Schneider dans *Le Gaulois*.

Les lecteurs du *Gaulois* se souviennent qu'il y a quinze jours des manifestations avaient été organisées dans plusieurs music-halls et cirques, notamment à l'Olympia, au Nouveau-Cirque, au Cirque de Paris, ailleurs encore, pour s'élever contre les engagements de « numéros » allemands. Ces manifestations, qui furent de simples protestations très calmes, accompagnées du chant de la *Marseillaise* repris par le public, étaient d'autant plus légitimes que les artistes français qui avaient pu jouer dans les établissements allemands ou autrichiens depuis l'armistice étaient au nombre de cinq ou six; encore avaient-ils été molestés par leurs collègues germaniques et sifflés par les spectateurs.

C'était M. Georgius, l'amusant fantaisiste, président de l'Union indépendante des artistes du music-hall français, qui avait pris la tête du mouvement. Le conseil d'administration de l'Union ne s'est pas borné à une démonstration platonique; il vient, après avoir consulté ses sociétaires, d'adopter à l'unanimité une résolution qui interdit pendant une durée de quatre ans l'accès des scènes de France à toutes les attractions allemandes et autrichiennes. Les directeurs de music-halls et de cafés-concerts ont été prévenus de cette mise à l'index, que les adhérents se chargent de faire exécuter par tous les moyens en leur pouvoir.

Voilà une décision qui arrive à son heure, au moment où les Allemands mènent une véritable offensive contre tout ce qui vient de France en général et contre l'art et les artistes de chez nous. A Berlin, le gouvernement n'a-t-il pas osé interdire les représentations de *Carmen*, sous prétexte de l'occupation de la Ruhr? Les spectateurs n'ont-ils pas fait du vacarme lorsqu'on jouait dans la même ville *Tartuffe* et *Le Malade Imaginaire*? Encore ces œuvres, musicales ou dramatiques, étaient-elles traduites en allemand. Mais qu'auraient-ils dit si elles eussent été données en français?

Je suis allé voir le président de l'Union indépendante des artistes de music-halls français au siège social; il m'a reçu, entouré de ses camarades du bureau, et m'a exposé la question en ces termes :

— Il y a plus d'un an, m'a-t-il dit, que nous menons cette campagne dans nos journaux spéciaux. En Angleterre, il existe une fédération formidable et agissante qui a fait exclure tous les artistes allemands depuis le jour de l'armistice; en France, nous fournissons innocemment à nos ennemis de quoi gagner leur existence, tandis que les nôtres meurent de faim.

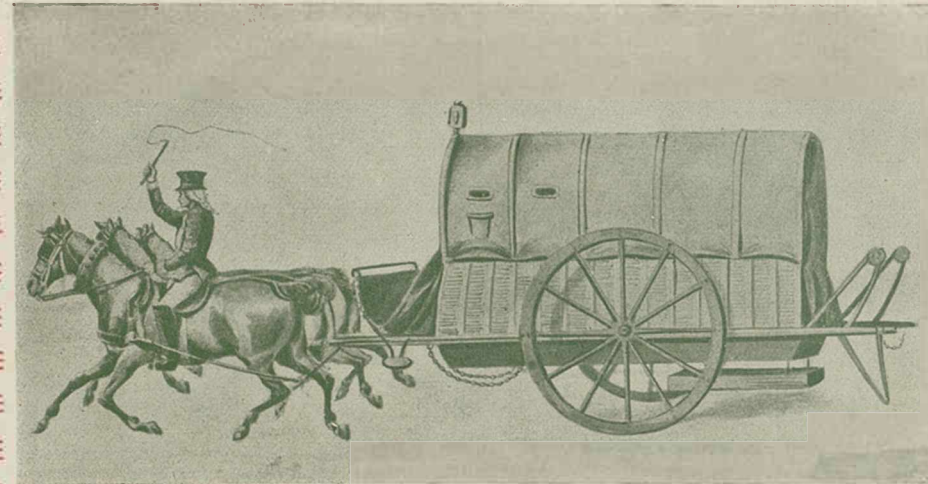
En prononçant ces mots, M. Georgius me désigne un de ses collègues du comité, « une attraction », une quasi célébrité, qui était resté sans engagement pendant six mois.

— Et ils sont nombreux dans ce cas, nos sociétaires, continue M. Georgius. Songez qu'à l'Olympia, sur un programme de vingt numéros, il y en avait cinq qui arrivaient d'Allemagne. C'était un peu trop! Ajoutez que depuis longtemps les nôtres se plaignaient d'entendre à travers les minces cloisons qui séparent les loges les unes des autres, les artistes allemands ou autrichiens vomir contre la France des torrents d'injures et faire des menaces (en allemand, bien entendu) aux Français à côté desquels ils travaillaient, aux Français qui partageaient avec eux le pain quotidien! A mon tour de demander dans quelles conditions ces engagements étaient faits.

— Les directeurs prennent les artistes allemands, répond le président, parce que ces numéros leur coûtent moins cher. C'est une simple raison commerciale qui leur fait préférer ces étrangers-là aux Français. Ils vous diront qu'il y a en Allemagne des attractions qu'on ne trouve pas chez nous, et que spécialement les montreurs de bêtes féroces, les dresseurs d'animaux n'existent pas en France. Que MM. les directeurs aillent dans la banlieue de Marseille, il y a là-bas toute une école de dressage, tout un marché d'animaux exotiques aussi bien achalandé que celui du fameux Hagenbeck, de Hambourg. Mais le snobisme s'en mêle aussi : il n'est de bons acrobates qu'en Allemagne, il n'est de bons « rois du tapis » qu'en Autriche, disent certains entrepreneurs de music-halls, et il n'est surtout d'habiles dompteurs que venant des bords de la Sprée, de l'Oder ou de la Vistule. Eh bien, nous pouvons vous affirmer que pour satisfaire à ce snobisme qui existait déjà avant la guerre, le marché de Marseille avait fourni comme allemands de simples citoyens de la Cannebière!

Et Georgius, très sérieux, continue :

— Tout le mal contre lequel nous avons énergiquement protesté l'autre jour, venait aussi du syndicat des artistes de cafés-concerts. Ce syndicat, affilié à la C. G. T., avait pour secrétaire, un artiste nommé Villette. Or, la « loge allemande » — c'est le nom du groupement des travailleurs du music-hall allemands et étrangers — s'était abouchée avec Villette et rêvait une ligue mondiale des artistes de tous les pays. Pour obtenir ce résultat, les Allemands avaient « bombardé » président de la ligue le Français Villette. Par bonheur, la Fédération anglaise s'est déclarée nettement hostile à toute association germanique. Nous avons vu aussi le piège, et c'est de là qu'est née la scission qui s'appelle l'Union indépendante. Nous nous sommes placés, Français et Anglais, sur le terrain national et non sur le terrain international. Nous sommes, nous à l'Union,



Le Courrier de Lyon tel qu'il existait à cette époque



Une mise en scène grandiose et incomparable

L'Affaire du Courrier de Lyon

Chronique romanesque réalisée par LÉON POIRIER

Film Gaumont



Le Courrier de Lyon reconstitué aux Théâtres Gaumont.



plus de deux mille adhérents, chanteurs de cafés-concerts et attractions.

» Les chanteurs ne peuvent évidemment pas être engagés dans les music-halls allemands. Mais ce que nous appelons les attractions, c'est-à-dire les trapézistes, acrobates, gymnastes, dresseurs, athlètes, illusionnistes, n'avaient plus de débouchés à l'étranger depuis la guerre; la mise à l'index des Allemands leur créera dorénavant des places dans les programmes chez nous, comme en Belgique. »

Ainsi parla M. Georgius. Est-il utile d'ajouter que tous les spectateurs sont de cœur avec lui? Ils l'ont montré l'autre jour, ils le montreront encore si besoin est.

LOUIS SCHNEIDER.

En attendant le Prêt d'Honneur

La foule des gens de la halle caquette sur le plateau tandis qu'on équipe, à côté, le décor de la salle du Louvre pour une cérémonie de la Cour. Soudain l'accésoriste apparaît, les bras chargés d'éventails. « Ça doit être pour *La Bouquetière des Innocents* » déclare-t-il. Le metteur en scène et son collaborateur ne sont pas encore arrivés. Le second régisseur, qui doit prendre ces objets en charge, ne sait trop s'il faut les accepter. Est-ce bien pour *La Bouquetière des Innocents*? Y avait-il seulement des éventails sous Henri IV? Perplexité. Les gens de la halle n'ont pas d'opinion là-dessus. Parmi eux cependant, une sorte de petit regrattier, semble vouloir émettre un avis. On le fait sortir du rang. « Parle donc, si tu sais », lui fait-on. Il s'avance, assez gêné d'abord, puis affirme :

« Certainement, il y avait des éventails: depuis peu, d'ailleurs. Rappelez-vous le mot de Catherine de Médicis répondant à celui qui lui présentait les premiers pour ses demoiselles d'honneur : « Elles sont assez éventées, sans cela ! » Brantôme mentionne comme une merveille l'éventail de Marguerite de Valois...

— Dis donc, petit, qu'est-ce que tu fabriques dans le civil, interrompit un figurant.

— Je prépare ma licence es-lettres, fit le regrattier. C'était en effet, un étudiant pauvre qui, en attendant sans doute le fonctionnement régulier du prêt d'honneur, trouvait des ressources à jouer les comparses au cinéma. Jean-Jacques copiait bien, quelques heures par jour, de la musique pour subsister et pour pouvoir écrire. Chaque époque a son gagne-pain supplémentaire.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Les événements politiques continuent à n'avoir sur la tenue du marché qu'une influence des plus restreintes. A l'annonce que les pourparlers de Lausanne étaient interrompus et que lord Curzon était reparti assez brusquement à Londres, alors que toutes les nouvelles précédentes étaient favorables, la Bourse a manifesté une hésitation qui n'a pas duré seulement une séance entière. Cette question irritante est encore susceptible d'influencer le marché par la suite, mais personne ne croit sérieusement à une reprise des hostilités. Quant au conflit franco-allemand, il n'est pas de nature à entraver le mouvement de hausse qui est beaucoup moins le fait de la spéculation que celui d'achats au comptant qui loin de se ralentir, acquièrent chaque jour une nouvelle ampleur.

Plus fragile parce que spéculatif était par contre, ainsi que tout le monde l'a compris, le mouvement des devises, et nous avons assisté à un recul sensible, qui n'a eu, du reste, qu'un effet restreint sur la tenue des valeurs d'arbitrage.

Les rentes françaises sont extrêmement fermes. On commence à s'entretenir d'un emprunt pour le mois prochain. Les fonds russes et tures se sont sensiblement raffermis à la nouvelle que la conférence de Lausanne devait être considérée comme simplement suspendue. Il faut s'attendre dans ces deux compartiments à des oscillations marquées.

La fermeté domine dans le groupe des banques, avec un mouvement d'affaires important.

La hausse très vive qui s'était produite dans les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer et qui était due aux raisons que nous avons précédemment exposées a été suivie d'un tassement compréhensible.

Valeurs d'électricité en nouvelle hausse, dont ont plus particulièrement bénéficié la Thomson et l'Electricité et Gaz du Nord. Le mouvement doit se poursuivre sur ces titres, ainsi que sur la Parisienne Electrique qui s'est également adjugé plusieurs points.

Grande fermeté des produits chimiques. Pechiney que nous avons signalé à 500 francs et qui en vaut 800, la Kuhlmann, l'Air Liquide doivent voir des cours plus élevés.

Les valeurs de navigations sont soutenues; elles ne tarderont pas à prendre place dans le mouvement.

La hausse ininterrompue du sucre a sa répercussion sur les cours de la Raffinerie Say, de nouveau en effervescence.

Bonne tenue des valeurs minières et métallurgiques, et amélioration des chantiers de constructions navales.

Fermeté de la De Beers, à peu près insensible à la baisse de la livre, ainsi que des mines d'or.

Après un tassement accentué, les caoutchoutières regagnent du terrain.

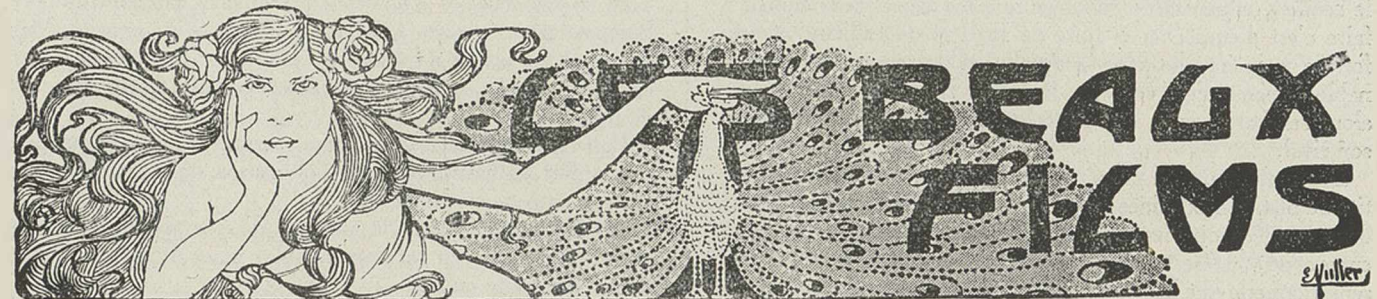
Les valeurs de pétrole ont esquissé un mouvement assez net en avant.

Il est fort possible que cette tendance s'accroisse.

Transactions assez suivies en valeurs cinématographiques. L'action Pathé, notamment franchit une nouvelle et importante étape de hausse.



: : Achetez vos Objectifs, Condensateurs, Lentilles : :
à la MAISON DU CINÉMA



SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

L'INSAISSISSABLE HOLLWARD

Exclusivité « Rosenvaig Univers Location »

Jack Mac Swanson, surnommé le « Roi des Journaux » parce qu'il a groupé sous sa direction plusieurs quotidiens importants, est sur le point de se fiancer officiellement avec Miss Lilliane Lind la fille du grand industriel Edward Lind, dont les usines se trouvent à Johannesburg.

Mac Swanson à l'intention de prendre dans la matinée le train pour cette ville où l'on doit célébrer les accords.

En donnant des ordres à son rédacteur en chef, le « Roi des Journaux » apprend le retour sensationnel d'un explorateur qui passait pour mort depuis deux ans. Ce voyageur célèbre a nom Fred Hollward, il est originaire de Johannesburg et se prépare à regagner sa ville natale. Mac Swanson reproche au rédacteur en chef de n'avoir pas songé à faire interviewer ce héros du jour. Un reporter est immédiatement chargé de réparer cet oubli. Personnage plutôt louche, ce reporter nommé Joé Poé, s'est faufilé dans le journalisme après mille avatars inavouables et jusqu'ici personne n'a voulu lui confier une mission importante.

Dans l'express de Johannesburg, prennent place Fred Hollward accompagné d'un jeune domestique dévoué, le « Roi des Journaux » et l'inquiétant Joé Poé. En cours de route, l'explorateur et Mac Swanson font connaissance et paraissent fort satisfaits l'un de l'autre, quand l'écho annonçant les fiançailles de Swanson tombe sous les yeux d'Hollward. « Un pareil mariage est impossible, s'écrie-t-il, Miss Lilliane Lind m'avait promis sa main avant mon départ, et je suis certain qu'elle tiendra sa parole avec joie, car elle n'aurait jamais donné sa foi à un autre si elle ne m'avait cru mort. Je ne perdrai pas mon temps à discuter vos prétentions, répond Mac Swanson, dans peu d'instants mes fiançailles seront officielles, et si vous vous présentez à la villa des Lind, je me charge de vous faire éconduire. C'est ce que nous verrons! réplique Hollward. Je vais vous précéder à Johannesburg. Me précéder? Mais nous sommes dans le même train. Devant les yeux ahuris de Swanson l'explorateur bondit par la fenêtre du wagon et s'accrochant

aux fils télégraphiques qui longent la voie, reprend contact avec le sol.

Une usine d'automobiles est à deux pas Hollward, achète en hâte une voiture de course, et fait un démarrage foudroyant.. Il a bientôt dépassé le convoi qui du reste a stoppé pendant un instant, instant mis à profit par le « Roi des Journaux » pour dépêcher Joé Poé au téléphone avec ordre de prévenir la police qu'un homme répondant au signal de l'explorateur file à toute allure vers Johannesburg dans une automobile volée.

Hollward voit donc surgir devant lui les agents cyclistes qui lui intiment l'ordre de s'arrêter mais peu soucieux de perdre son temps en explications notre homme fait usage des extraordinaires talents acrobatiques qu'il possède pour brûler la politesse aux représentants de l'autorité. Cependant Edward Lind et sa fille, ont appris le retour de Fred et si Lilliane s'en réjouit, son père en est épouvanté, car il ne peut être question pour lui d'éconduire Mac Swanson. Le journaliste possède en effet des documents qui établissent la complicité de l'industriel dans une affaire véreuse et menace de les publier dans le cas où Lind ne l'accepterait pas pour gendre. Pour éviter ce chantage, Lilliane indifférente à tout, depuis la disparition d'Hollward avait accepté de donner sa main à l'homme assez vil pour user de tels procédés, mais le coup de théâtre qui vient de se produire ne lui permet pas de rester dans les mêmes intentions. Fred est vivant, elle ne reconnaît plus d'autre fiancé que lui!

Voyant sa fille intraitable, Lind prend le parti d'interdire sa porte à l'explorateur et se prépare à recevoir quand même le « Roi des Journaux ». Mais il compte sans la rouerie et l'adresse d'Hollward. Celui-ci parvient sous un déguisement à pénétrer auprès de Lilliane, et se concerte avec elle pour fuir dès le lendemain en sa compagnie; puis dans le but de justifier la rupture de la jeune fille avec Swanson il empêche ce dernier de se rendre à la soirée des accords.

Hollward n'atteint pas ce but sans houspiller quelque peu le grand journaliste qui lance une seconde fois la police à ses trousses. Mais la souplesse et l'audace inouïe de l'explorateur

le rendent insaisissable. Tout ce que les agents parviennent à faire c'est d'empêcher la fuite de Fred et de Lilliane, et ceci fortifie la jeune fille dans sa résolution de repousser l'abominable fiancé qu'on veut lui imposer. Mac Swanson change alors ses batteries et complot avec Joé Poé, de déshonorer son rival.

Des malfaiteurs se préparent à voler une importante quantité de platine aux usines Lind, Hollward est saisi, puis enfermé dans la pièce où vient de se commettre le méfait. On tente encore de l'arrêter mais il réalise une nouvelle évasion plus sensationnelle que les autres, grimpant au plus haut des édifices les plus élevés et voltigeant dans les airs. Cependant Mac Swanson paraît triompher car le déshonneur du malheureux explorateur est public. Toutes les feuilles du « Roi des Journaux » publient la photographie du voleur, dont la tête est mise à prix. Lilliane désespérée va consentir à l'affreux mariage, qui du moins sauvera son père. Hollward, fait alors de nouveaux prodiges après avoir miraculeusement échappé à toutes les embûches qu'on lui a tendues, il découvre la bande de malandrins dont on veut lui faire expier les méfaits, il l'attaque après une irruption soudaine par la fenêtre d'un gratte-ciel et la livre à la police. Le voici donc lavé d'une atroce accusation et libre de réaliser ses projets amoureux. Pas encore! Le misérable Joé Poé tente de le faire lyncher par la foule grâce à la plus lâche des manœuvres.

Cette fois Hollward l'insaisissable est sur le point de succomber, il s'en rend compte et grimpe au sommet d'un mât de pavillon pour jeter un dernier regard sur la maison toute proche de sa bien-aimée. Horreur! Le mât fait entendre un craquement sinistre et se brise, entraînant son fardeau humain... dans le jardin où Lilliane trace sur le sable avec des fleurs le nom de son Fred adoré, dont elle vient d'apprendre la réhabilitation.

Hollward épouse donc la fille du grand usinier à qui Swanson avait rendu son dossier compromettant dans l'ivresse d'une victoire qu'il croyait certaine. Mais le « Roi des Journaux » avait eu l'imprudence de signer un chèque aux voleurs de platine, ses complices, et cette maladresse l'a fait mettre sous les verrous.

Rien ne peut donc empêcher maintenant le vaillant Fred Hollward et la gracieuse Lilliane Lind de goûter un bonheur si courageusement conquis.

LE CŒUR SUR LA MAIN

Exclusivité « Jupiter »

Major Thomson, ex-officier d'active, est aveugle. Seuls les yeux émerveillés de sa petite fille éclairent sa vieillesse infirme et désolée.

Annie a 16 ans. Elle est jolie et son cœur sensible est secourable à toutes les misères.

Des faits quotidiens elle ne retient que ce qui peut embellir la vie de son grand-père.

Annie a un frère Robert, nature hésitante et timorée. De

père en fils tous les Thomson ont suivi la carrière militaire. Pour ne pas manquer à la règle, Robert s'est engagé. Mais le métier des armes n'est pas son fait et sur la frontière Mexicaine où il a été envoyé, chaque rencontre le laisse pantelant de peur.

Fort désargentée, Annie pour assurer à son grand-père un confort suffisant, est dans l'obligation de transformer son cottage en pension de famille.

Ses hôtes sont pour la plupart d'assez pauvres sires et mènent une vie peu recommandable; mais Annie qui ignore le mal, les traite en amis.

Telle est sa bonté qu'à son contact ces personnages équivoques prennent conscience de leur dépravation et s'efforcent à une vie meilleure.

Les semaines, les mois passent. Pour mettre un peu de joie au cœur de son grand-père, Annie n'hésite pas à imaginer les nouvelles les plus merveilleuses. Ainsi elle fait de Robert un héros magnifique et lui octroie de son propre chef les galons d'officier.

Or, au cours d'une échauffourée Robert pris de panique a déserté. Il débarque chez sa sœur au moment précisément où elle conte à l'aveugle un des derniers exploits qu'elle lui attribue.

Ce coup de théâtre la consterne. A toute force, il faut cacher au grand-père la faute du petit-fils.

La présence du jeune homme éventée par un des pensionnaires, crée vis-à-vis d'Annie une suspicion d'autant plus compréhensible qu'on ignore tout de la personnalité de Robert.

La pauvre Annie vit des heures d'angoisse; mais grâce à la complicité de Donald Collins qui l'aime et grâce à la complaisance du colonel Elliot sous les ordres de qui sert Robert, toute révélation déshonorante est évitée au déserteur.

Major Thomson continuera à croire à l'héroïsme de son petit-fils. Robert régénéré retournera au Mexique et Annie épousera Donald.

DOLORÈS

Exclusivité « Gaumont »

Lorsqu'elle voit sa mère Raimonda se remarier avec le bel Esteban, Dolorès éprouve un profond chagrin. Un farouche ressentiment se lève en elle contre celui qui prend la place du mort et lui vole la tendresse maternelle.

Quatre ans ont passé sans amoindrir sa haine. Esteban a beau l'entourer de sollicitude, elle l'abhorre. Aussi, lorsque Norbert demande sa main, consent-elle tout de suite pour fuir un beau-père exécré. Cette nouvelle affecte Esteban outre mesure. Le rusé Rubio, son serviteur, en démêle la cause : son maître aime d'amour sa belle-fille. Pourquoi se chagriner ainsi, dit-il à Esteban, il se charge de régler l'affaire. En effet, sous des menaces de mort, Norbert renonce à son projet, mais un autre prétendant surgit : Faustino. Dolorès l'agréee pour le même motif. Or, le soir même des fiançailles Faustino est assassiné. Norbert est accusé, poursuivi et acquitté. D'ailleurs Raimonda apprend que celui qui a tiré sur Faustino est Rubio pour seconder les desseins coupables de son maître,

De leur côté, les fils d'Eusebio croient toujours à la culpabilité de Norbert et veulent venger leur père. Ils le tueraient si Dolorès ne faisait dévier leurs armes. Esteban a fui dans la montagne. Il en revient espérant se faire pardonner de Raimonda. Certes, il aurait aimé Dolorès comme sa fille si celle-ci avait consenti à le traiter comme un père : c'était son départ qu'il appréhendait, non son mariage. Mais Dolorès sait maintenant que rien n'est plus près de l'amour que la haine; et quand Raimonda s' imagine qu'elle va réconcilier sa fille et Esteban, elle voit avec terreur que c'est la plus indomptable passion que révèle leur baiser. La jalousie l'aveugle; elle accuse son mari d'être un assassin. Celui-ci, désirant plus que jamais Dolorès, fait feu sur sa femme... Raimonda cependant mourra heureuse, car elle sent que le même coup qui la tue a tué dans le cœur de sa fille son épouvantable amour.

L'ENLÈVEMENT D'AJAX

Exclusivité « Phocée »

Il est presque impossible de résumer en peu de mots tous les événements qui font l'objet de ce grand film d'aventure où se développe merveilleusement l'activité d'un de nos meilleurs athlètes.

Fuites d'automobiles par des chemins impraticables, bonds fantastiques, combats en mer, exercices exceptionnels d'acrobatisme. L'amour aussi y joue son rôle.

En voilà le sujet :

Albert Asthor, après avoir décidé d'abandonner sa femme et sa fille âgée de trois ans pour s'enfuir avec sa maîtresse Mara Lewy, confie à celle-ci une considérable somme d'argent qu'il a détournée à la banque dont il est le caissier.

Mais, rentrant chez lui pour la dernière fois dans la nuit, il trouve sa femme morte à la suite d'une crise cardiaque, tuée, peut-être, par la douleur...

Il est tellement frappé, que, saisi par le remords, il déclare à Mara qu'entre eux tout est fini. Il vivra désormais pour sa fille et il travaillera dorénavant pour rendre l'argent détourné.

Mais à la suite d'une dénonciation anonyme, dont l'auteur n'est autre que Mara, Asthor est arrêté et condamné à dix ans de prison, et sa fillette est confiée à sa tante, une vieille fille aigrie et cruelle qui vit à la campagne.

Les dix ans passés, notre personnage, libre, va à la recherche de sa fille et de Mara.

Il apprend que sa fille, après quelques jours de vie en commun avec la tante, s'était enfuie sans laisser aucune trace d'elle. Morte, peut-être, de misère!

Quant à Mara, il la retrouve dans un appartement situé dans un quartier équivoque de la ville, vivant avec un boxeur qui se fait passer pour son chauffeur.

Mara et son amant sont au service d'un soi-disant vicomte de Tarsis, un fripon qui, se voyant repoussé par Vera, la charmante fille d'un prince, jure de se venger d'elle.

Depuis quelque temps, la ville est bouleversée par des vols étranges, et le célèbre détective Ajax est rongé par le désir d'en découvrir les auteurs.

Un événement important lui en fournit l'occasion. Le milliardaire américain Mister Kurder, très connu sous le nom de *Roi des diamants*, sous le prétexte d'une grande fête, expose au public, ses merveilleuses collections de pierres précieuses.

L'amorce est appétissante et Ajax est sûr que l'ennemi ne vaudra pas manquer ce beau coup.

En effet, tandis que le voleur, favorisé par l'obscurité qu'il a provoquée, met les mains sur les bijoux, il est démasqué par Mister Kuder qui n'est autre qu'un détective ami d'Ajax. Mais le vicomte de Tarsis, puisqu'il s'agit de lui, réussit non seulement, à se sauver, mais à s'emparer d'Ajax qui après un saut prodigieux pour poursuivre le fugitif, va tomber dans l'automobile des bandits au service de Tarsis.

Entre temps, Mara et le boxeur, suivant les instructions du vicomte, par un stratagème digne de leur perfidie, réussissent à ravir Vera qui est emportée chez l'aventurière. Ici, Albert Asthor, qui a suivi toutes les manœuvres de son amie d'autrefois, croit reconnaître dans Yvonne sa fille, et tandis que Mara, se voyant perdue, se tue devant lui, il rend la jeune fille au Prince et à son jeune fiancé. Par le Prince même, Asthor apprend qu'Yvonne est réellement sa fille recueillie par le gentilhomme le soir de sa fuite.

Entre temps, Ajax, transporté sur le voilier où les fripons ont établi leur quartier général, réussit à se sauver.

Le navire pirate est torpillé et coule à fond avec tout son équipage, et sur la mer qui a été le théâtre d'une lutte acharnée, apparaît un jour le voilier du bonheur.



MAX GLUCKSMANN

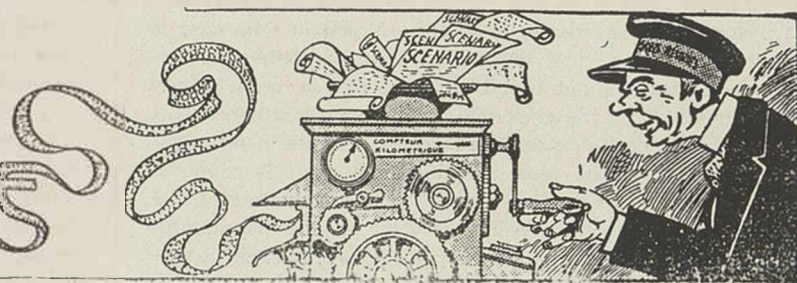
LA PLUS IMPORTANTE MAISON CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE DU SUD

-- Exclusivité de tous BEAUX FILMS pour les Républiques ARGENTINE, CHILI, URUGUAY et PARAGUAY --

Maison principale : BUENOS-AIRES, Callao 45-83 Succursales : SANTIAGO DE CHILI, Agustinas 728 — MONTEVIDEO, 18 de Julio 966

Maison d'achat : NEW-YORK, 220, West 42 th. St. — PARIS, 46, Rue de la Victoire (IX^e). Téléphone : Gutenberg 07-13

PRODUCTION HEBDOMADAIRE



Etablissements Georges Petit

Soyez ma Femme! — C'est, avec *Sept Ans de Malheur*, le meilleur film de notre inimitable Max Linder. Les situations les plus drôlatiques y figurent. Max voudrait épouser une gentille jeune fille qui ne demanderait pas mieux, mais qui est pourvue d'une tante cerbère, laquelle protège un rival. A la suite d'un grand choc, Max fait un rêve... il est marié... il pourrait être très heureux si la tante n'était toujours là! Mais après ce rêve mouvementé vient enfin la douce réalité. Max se marie et goûte enfin le bonheur malgré la curiosité indiscrete de quelques souris blanches.

Le meilleur moment du film est, assurément, le combat simulé dans lequel Max prétend lutter contre quatre ou cinq bandits. C'est du meilleur comique et ne saurait être mieux rendu.



Paramount

L'Heure Suprême, comédie romanesque (1.550 m.). — Le personnage principal de ce film, Nadine, est la fille d'un lord; mais sa mère était une danseuse originaire de Bohême, et elle a hérité toute sa fantaisie.

Excellente donnée d'où sortent des péripéties nombreuses : Nadine repousse son cousin Harold à qui on veut la marier. Elle fait des excursions en montagne, et nous la voyons mordue par un serpent, et sauvée par l'ingénieur Delenal. Celui-ci l'aime, Nadine se met à l'aimer à son tour. Coup de surprise : le père de Nadine les trouve ensemble et les contraint à s'épouser.

Mais Nadine s'est imaginée que Delenal ne l'aime pas. On divorce, jusqu'au jour où Nadine, qui se laissait aller à épouser un millionnaire, retombe dans les bras de Delenal qu'elle n'a cessé d'aimer.

De belles scènes sentimentales, quelques vues agréables, beaucoup de fantaisie, un brio excellent de l'interprétation donnent au film un réel intérêt. Certaines scènes sont amusantes; par exemple quand

Nadine, dans un mouvement nerveux, jette à l'eau tout ce qu'elle rencontre sous sa main, choses et gens.

L'Ecole Buissonnière, comédie Mack Sennett (600 m.). — Amusante histoire d'un professeur qui aime une des jeunes filles qu'il a pour élève; il imagine de la mettre en retenue pour lui parler à son aise. Finalement un complot pour châtier ce galant professeur tombe sur le dos d'un autre tout à fait innocent. Film très comique.



Cinématographes Harry

L'Enfant de la Tempête, comédie sentimentale (1.550 m.). — Ce très beau film, très émouvant et bien joué est une excellente production.

On trouve aux premières images, une tempête au cours de laquelle une femme vient mourir sur le seuil d'une maison, ayant entre ses bras une petite fille.

C'est cette petite fille, recueillie par sa grand-mère, qui sera l'héroïne du film, Mary. Nous la trouvons grandie, jouant du violon, recevant des leçons d'un vieil artiste. Elle est aimée, et son amour est contrarié. George, qu'elle aimait, qui l'a épousée, d'un mariage qu'on a dû annuler, a été contraint de se marier avec une autre... Aux dernières scènes, un accident d'auto fait deux victimes, George, qui en réchappe, et sa femme qui succombe. Ainsi nos deux jeunes gens pourront définitivement se réunir.

Le personnage de Mary est remarquablement incarné par Miss Mary Miles, qui en a fait une création de premier ordre, par sa beauté et par son talent. Elle a fait couler des larmes dans de nombreuses scènes, tant elle a su être touchante et gracieuse. Elle ne cesse pas d'être une vraie jouissance pour les yeux dans toutes les scènes du film, et elle atteint souvent un haut degré d'émotion.

Avec de belles photos, *L'Enfant de la Tempête* va rencontrer un vif succès.

Etablissements Gaumont

Le Devin du Faubourg, comédie dramatique (1.450 m.). — Nous avons ici le très sensible plaisir de retrouver Sessue Hayakawa, et dans un de ses bons rôles.

Le scénario est attachant. Il émeut tout de suite quand il présente le petit Buster, dont la mère, Mary, a été abandonnée et vit dans la misère. Buster devient l'ami du Japonais Wong, marchand de légumes, qui aidera à vivre ces pauvres gens.

De très touchantes scènes se déroulent. Buster est en butte à la haine de vilains garnements. Un jour, ils ont cassé la bouteille de lait qu'il apportait à sa mère malade. Il faut voir l'enfant ramener précautionneusement le reste de lait dans le tronçon inférieur de la bouteille, et jouer la comédie à sa mère pour qu'elle boive ce qu'il reste de lait tandis qu'il se verse de l'eau.

A côté de ces scènes émouvantes, nous en avons de plus gaies. Wong, on devine que c'est Sessue Hayakawa, et excellent à son habitude, Wong donc imagine de dire la bonne aventure. Le petit Buster va prendre délicatement les papiers qu'ont dans leur poche les consultants et les remet après que Wong en a pris lecture. On comprendra que le devin déploie une science véritablement surprenante.

De ces consultations somnambuliques, sort le dénouement, imprévu et joli, de ce film à succès.



Vitagraph

Za la Mort contre Za la Mort, drame (1.500 m.). — Les amateurs de mystère trouveront ici de quoi satisfaire amplement leur goût.

Le film commence en Italie, avec des crimes mystérieux, dont on accuse *Za la Mort*. Il continue à Londres, puis à Paris, où *Za la Mort* toujours est soupçonné de choses terribles.

Za la Vie, compagne de *Za la Mort*, entreprend de dévoiler le mystère. Elle découvre qu'un faux *Za la Mort*, est le véritable coupable. Elle cherche à le pincer, mais quand elle y parvient, elle a devant elle le véritable *Za la Mort* qui a déjà purgé la terre de celui qui empruntait son nom.

Le film est mouvementé à souhait et chargé d'épisodes sombres et impressionnants.

La Paix chez Soi, comique (510 m.). — Rien de la comédie de Courteline, mais un film plaisant où est gaiement mis en scène le vieux thème des belles-mères. Nous avons un gendre furieux que sa belle-mère arrive, et qui se calme quand il la voit jeune et jolie. Ce n'est qu'une fausse belle-mère, mais le gendre est volontiers dupe. De là, une série de scènes comiques d'un très amusant effet.



Cinématographes Méric

L'Épée de Damoclès, drame (1.950 m.). — Ce drame est bien charpenté et contient des scènes émouvantes. Il s'agit d'une jeune fille adoptée qui a subtilisé un testament qui la déshéritait. Quelqu'un a aperçu son geste, et cette révélation qui pèse constamment sur elle, c'est l'épée de Damoclès, le danger toujours prêt à se déclencher.

A ceci se joint une histoire d'amour assez vivante qui nous montre le mariage de la jeune héritière. Nous assistons ensuite à sa lutte contre ses ennemis et ses propres sentiments, avec des incidents fort pathétiques. Par exemple, quand elle veut prendre la fuite après avoir laissé son enfant à son père, et au dénouement.

Le film est remarquablement interprété, notamment par Hélène Makouska: il plaira à un nombreux public.

Le Bandit Gentilhomme, drame (1.700 m.). — Beaucoup de péripéties et d'incidents dramatiques dans ce film bien mené. Un certain Deville est à la fois homme du monde et bandit! Il est aimé d'une jeune fille qu'il s'efforce de duper. Sur cette donnée principale on a échafaudé de nombreuses scènes d'un intérêt très vif.

On voit par exemple Deville poursuivi par la police, se réfugiant dans une maison. On l'y cherche: il réussit à échapper en s'accrochant à un volet de la fenêtre dehors, tandis que les policiers visitaient la pièce où il se trouvait. Une jeune femme est enlevée et conduit dans une maison isolée en forêt. Dans cette maison, on voit une tête de mort, un poignard qui recouvrent des documents précieux. Là, Deville trouve la mort: il est tué par les propres gens de sa bande en voulant faire croire qu'il était là par hasard. Au dénouement, une scène violente montre les bandits rouler une de leurs victimes dans un matelas, l'arroser d'essence et y mettre le feu.

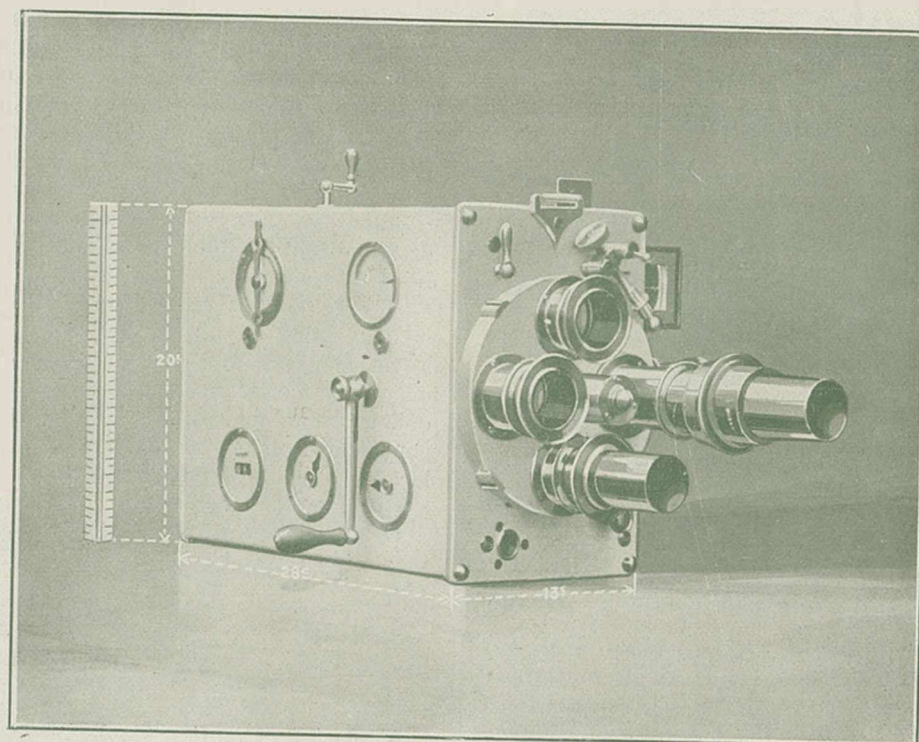
Toutes ces péripéties sont autant d'attraits pour le film, dont le scénario est intéressant et vivant, et qui est bien interprété. *Le Bandit Gentilhomme* ainsi mouvementé et avec de belles photos est un excellent film d'aventures sentimentales.



LE CAMERÉCLAIR

BREVETS
MÉRY

Quatre
Objectifs
toujours prêts



CONSTRUIT
par la
S. F. C. Éclair

Démonstration
gratuite

“Le CHEF-D'OEUVRE des APPAREILS”
“...L'APPAREIL des CHEFS-D'OEUVRE”

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
POUR LA
VENTE EN TOUS PAYS :

Charles JOURJON

95, Faubourg Saint-Honoré

Tél. : Elys. 37-22

Pathé-Consortium-Cinéma

Décadence et Grandeur, comique (680 m.). — M. Tristan Bernard a imaginé pour servir les talents comiques du désormais fameux Planchet, un scénario amusant, que M. Raymond Bernard a bien mis en scène. Il s'agit d'un employé qui a perdu sa place, puis son argent au jeu, et qui pense à se tuer. Or, il a dans sa poche, et il ne songe pas à ouvrir une lettre qui lui apprend la mort d'un oncle millionnaire.

On voit ce qu'a brodé sur ce thème la fantaisie de Tristan Bernard. L'acteur y a ajouté considérablement par la verve et le brio de son jeu et par tout le talent comique qu'il déploie dans les moindres circonstances.

Militona, d'après le roman de Théophile Gautier (1.590 m.). — Nous avons dit lors d'une précédente présentation l'intérêt de ce film, dont le scénario et la mise en scène sont excellents.



Fox-Film

Parjure! drame (1.900 m.). — Ce film important est remarquable par la qualité de son inspiration et la valeur de sa réalisation.

Nous y trouvons de très jolies scènes entre le patron d'une usine, John Gibson, et l'enfant d'un de ses chefs de bureau, Moore.

Des gens malintentionnés calomnient Gibson auprès de Moore, et celui-ci, très nerveux, se laisse emporter par la colère. Or, justement, Gibson est tué. C'est Moore qu'on accuse et qui est condamné.

De belles scènes nous montreront les aveux du véritable assassin, aveux que celui-ci voudra rétracter, mais en vain. Et Moore retrouvera sa femme et son fils, non sans qu'un nouveau drame se joue. La femme de Moore s'est remariée, bien malgré elle, avec un vilain individu, qui essaie de tuer Moore et est tué lui-même.

Les péripéties sont nombreuses et toujours étonnantes. Le rôle de Moore est admirablement tenu par William Farnum, entouré d'une excellente interprétation.

Le Vieux Gâcheur, comédie. — Présenté hors programme, *Le Vieux Gâcheur* a été bien accueilli.

Les premières scènes sont une charge amusante. On voit des ouvriers travailler vite quand ils sont surveillés et au ralenti lorsqu'on ne les regarde plus. Au coup de midi, la pelle à demi-soulevée retombe.

L'un de ces gâcheurs de mortier hérite. De stupéfaction, il tombe dans un bac d'eau. Et il court d'aventure en aventure, jusqu'au moment où il reprendra sa truelle. C'est très gai et divertissant.

Dudule Chauffeur, comique (600 m.). — Une maman pressée eût bien de la peine à emmener son rejeton lorsque l'écran annonça *Dudule*. Le célèbre comique est en effet amusant en gros, c'est-à-dire dans l'ensemble du scénario, et en détail, c'est-à-dire par chacune de ses mines et chacun de ses gestes.

Ses aventures comme chauffeur ne le cèdent pas en cocasse aux précédentes. Ses collègues jaloux lui jouent des tours tout à fait amusants pour lui chiper les clients qu'ils rencontrent.

Le clou est quand *Dudule* renouvelle, mais en mieux, l'aventure de Scarron. Il tombe dans un tonneau de goudron liquide, puis se sauve dans un tas de plumes. Le voici semblable à un gros volatile, ainsi qu'imagina de s'équiper, paraît-il, l'époux de Mme de Montespan.

Mais ainsi fait, notre *Dudule* est à l'aise. Tel un coq, il peut voler d'ici de là; il se bat avec un autre coq; il s'effraie devant un petit chien à grosse caisse, etc., etc. Et cela se termine par un rêve où *Dudule* voit de nombreux œufs, d'où surgissent des petits *Dudulets*.

C'est d'une grande fantaisie, d'un comique réel et qui amusera nécessairement les petits et les grands.

A. TENEVAIN.

Avant d'établir vos NOTICES, ENCARTAGES, BROCHURES, etc...

demandez à

La Cinématographie Française

(SERVICE DE PUBLICITÉ)

ses spécimens en héliogravure

Un travail irréprochable à des prix défiant toute concurrence

Devis et Maquettes sur Demande

PROPOS CINÉMATOGRAPHIQUES

LA MAISON DE RETRAITE DU CINÉMA

Nous avons annoncé récemment l'acquisition du splendide château d'Orly pour y édifier la Maison de retraite des travailleurs de toutes catégories de l'Industrie Cinématographique. Ce que nous ignorions à ce moment, c'est que la loi ne permettait pas à une Société de Secours Mutuels comme *La Mutuelle du Cinéma* de devenir elle-même propriétaire.

La difficulté a été tournée et les deux avocats-conseils du Syndicat Français des Directeurs, M^{es} Georges Levêque et E. Meignen, ont élaboré de nouveaux statuts qui régiront la Maison de retraite, sans que, pour cela, celle-ci devienne autre chose qu'une filiale de la Mutuelle du Cinéma. Une réunion constitutive a été tenue jeudi 8 février, à 10 heures du matin; elle a été suivie de la nomination des administrateurs.

Il nous a été impossible d'avoir des renseignements très précis, les intéressés semblant réfractaires à l'interview; nous ajournons donc à la semaine prochaine un compte-rendu que ne manquera pas de nous faire tenir le Bureau de la nouvelle combinaison. Disons cependant que nombre d'administrateurs de la *Mutuelle* se sont émus qu'une réunion de pareille importance ait pu avoir lieu sans qu'ils y aient été convoqués.

Nous apprenons d'autre part que la souscription obtient un grand succès et que près de 100.000 billets à un franc ont été souscrits en peu de jours.

UN BEAU DOCUMENTAIRE

Une française résidant au Chili, M^{me} de Solminihac a présenté cette semaine avec un vif succès, au cinéma Récamier, un film documentaire tourné au Chili et qui résume toutes les activités et toutes les beautés de ce pays latin ami du nôtre.

Une conférence de M^{me} Solminihac précéda la projection et souligna l'intérêt tout particulier de ce documentaire d'une valeur rare.

UN PEU TARD !

Le député Charles Bernard qui a pris à la tribune de la Chambre la défense d'un film allemand commence sans doute à s'occuper du film français !

On l'a vu, en effet, à la présentation de *Les Deux Soldats*, le beau film de Jean Hervé.

Un peu tard, tout de même....

C'EST POUR RIEN !

Un Directeur de cinéma parisien surpris et, à juste titre, offusqué de voir le contrôleur de l'Assistance Publique se présenter devant lui — chez lui ! — sans esquisser le moindre geste de politesse, s'était permis de soulever légèrement le chapeau du grossier personnage en disant « Vous voyez, ce n'est pas plus difficile que cela ! »

Il a été pour « outrages à un fonctionnaire » (!) condamné à 200 fr. d'amende.

Ce qui, avec les frais, fera bien 600 fr.

C'est pour rien !

LA CONFÉRENCE FILMÉE

Nous avons entre les mains un tract édité par le Comité Dupleix que préside le célèbre explorateur Bonvalot et nous y lisons :

« Le Comité Dupleix s'efforce d'éclairer le public sur les véritables intérêts de la France; il réclame, pour



notre pays, une politique nettement et uniquement française.

C'est pour mieux atteindre ce but que, recourant à un moyen nouveau, le Comité Dupleix a inauguré, l'an dernier, les conférences filmées, imaginées par lui, et qui sont, à la conférence ordinaire, ce qu'est le livre illustré au livre sans images. Par le film, elles font connaître, de la façon la plus précise et la plus attrayante à la fois, les pays et les gens dont parle le conférencier, c'est-à-dire le sujet qu'il traite. Répétées dans une centaine de villes de France au cours de l'année 1922, ces conférences y ont attiré des assistances nombreuses et ont obtenu le plus grand succès. C'est une œuvre excellente et qu'il faut continuer.

Ainsi le film est utile aux meilleures causes françaises.

Donc il faut avoir pour ceux qui le font des égards spéciaux et non pas les brimer, les rançonner et les persécuter...

LES FILMS ALLEMANDS A NICE

L'Association des artistes de Nice nous communique l'ordre du jour suivant :

Devant le boycottage par les Allemands de tout ce qui est français, suivant l'exemple du mouvement provoqué à Paris par les artistes de Ciné et de Music-Hall, l'Union des Artistes cinématographiques de Nice a résolu de combattre tous les films allemands et attractions passant à Nice.

Ce mouvement de solidarité a commencé dès hier par une délégation de l'Union des Artistes comprenant les deux vice-présidents qui ont été trouver la direction du Cinéma-Fémina, avenue de la Victoire, qui avait affiché *Le Rail*, film allemand. Devant leur protestation, la direction s'est inclinée et malgré les frais supplémentaires que cela lui occasionnait, a de suite commandé un autre film, puis fait refaire affiches et programmes.

L'Association est heureuse d'enregistrer ce beau geste et se fait un devoir de le porter à la connaissance du public nicois.

Nous prions la direction du Cinéma-Fémina de trouver ici, avec les remerciements des membres de l'Union des Artistes Cinématographiques de Nice, ceux des mutilés de la grande guerre.

APPEL AUX SCÉNARISTES

De Hollywood nous parvient cette note :

« Notre confrère M. Robert Florey, directeur général des offices de publicité des Compagnies de Mary Pickford et de Douglas Fairbanks à Hollywood a été, en outre, nommé Directeur du bureau des scénarios étrangers.

« C'est avec la plus grande attention que les scénarios destinés à Mary Pickford ou à Douglas Fairbanks seront examinés à l'avenir par MM. Robert Florey et Kenneth Davenport. Les scénaristes sont priés d'envoyer leurs manuscrits tapés à la machine.

« Les scénarios doivent être envoyés directement à M. Robert Florey, « Pickford-Fairbanks Studios » Santa-Monica Boulevard, à Hollywood, Californie, U. S. A. ».

UN SAUT... PÉRILLEUX

Parmi l'extraordinaire série d'acrobaties que réalise intrépidement Albertini dans *L'insaisissable Hollward*, figure un saut entre deux maisons à l'aide d'une hampe dont il provoque volontairement la chute.

Sait-on que cet exploit faillit être mortel à l'artiste puisqu'il lui valut de rester 6 heures dans le coma et un séjour de 2 mois à l'hôpital !

ON TOURNE

M. Guy du Fresnay va tourner une série de trois films de Pierre Decourcelle. Le premier sera *Plus fort que l'Amour*, d'après un roman de Decourcelle dont l'animateur de *Margot* saura faire une belle œuvre cinématographique.

— La série des films d'histoire que prépare « Phocéa » commencera par *Louis XI*. M. Vermoyal serait le roi.

— Dans *L'Auberge Rouge*, d'après Balzac, que va tourner M. Jean Epslein sous la direction de Louis Nalpas, nous verrons Léon Mathot, M. Evremond, M. Jacques Christiany.

— Henri Diamant-Berger va commencer un nouveau film avec Pierre de Guingand, Henri Rollan et M^{lle} Pierrette Madd.

Un vol a été commis...

UN FILM FRANÇAIS

Mercredi 14 février, à 10 heures, à Lutetia-Wgaram, « Paramount » présente :

1^o Un film français, production « Cinégraphic », *Le Marchand de Plaisirs*, réalisé par Jaque Catelain;
2^o *L'Expédition Vandenbergh*, voyage fantastique du Nil au Zambèze.

LA VÉRITÉ

Du *Cri de Paris* :

On se rappelle que les troupes turques entrèrent à Smyrne le 9 septembre 1922. La semaine dernière, les autorités kémalistes, désireuses de faire un film de propagande, se sont efforcées de reproduire cette scène glorieuse pour leurs armées, mais déjà vieille de près de cinq mois.

Mais il est des accommodements avec la vérité. En septembre, la panique régnait et les rues étaient désertes. Pour la propagande l'effet eût été médiocre. Les journaux reçurent donc l'ordre de publier ce communiqué :

A la population :

La prise du film de l'entrée de nos glorieuses armées à Smyrne aura lieu aujourd'hui. Le public est donc prié de pavoiser et de se trouver présent sur les quais,

C'est ainsi que, le 27 janvier, deux régiments représentant l'armée victorieuse circulèrent pendant une heure, en présence d'une foule joyeuse, sur les quais copieusement ornés de drapeaux.

Les amateurs de ciné, dans l'univers entier, pourront se rendre compte désormais de l'enthousiasme qui accueillit les troupes turques lors de leur entrée à Smyrne.



UNE AFFICHE

Lorsque fut présenté en France ce beau film : *Pour l'Humanité* ! qui est, sans doute, le plus beau film que l'on ait fait sur la guerre, certaines résistances se manifestèrent. Convenait-il de projeter publiquement un film si désagréable aux Allemands ? Pour un peu, on s'en fut excusé auprès de l'Ambassadeur d'Allemagne qui, d'ailleurs, avait songé, paraît-il, à intervenir mais qui, tout de même, n'osa pas...

On ne prend pas tant de précautions en Belgique où les établissements qui passent ce film affichent ce placard en français et en flamand :

Proclamation au Peuple Belge !

Déjà fourbe et parjure au début de la guerre, en reniant sa signature, lorsque le chancelier von Bethman-Hollweg prétextait que les traités ne sont que des chiffons de papier, pour violer la neutralité de la Belgique, l'Allemagne, une fois de plus, refuse d'exécuter les clauses du Traité de Versailles, dont elle est co-signataire.

L'envahisseur, l'incendiaire, le bourreau d'hier jette de hauts cris parce que la France et la Belgique, les deux pays qui ont souffert le plus de l'inhumaine domination, réclament maintenant réparation partielle. Partielle, car jamais les affres de l'épouvante, les crimes atroces, les destructions systématiques, tous les dégâts commis par simple vandalisme, ne sauraient être réparés.

A l'heure que voici, les tortionnaires de Visé, d'Andenne, de Louvain, de Termonde, de Dinant et

d'Aerschot se cabrent, parce que, leurs dirigeants ayant fait protester leur signature, nos braves troupes franco-belges sont allées pour exiger leur dû.

Belges n'oublions jamais les années terribles 1914-1918 !

Et, afin que tous puissent revivre ces heures douloureuses de leur martyre, mais dont nous nous sommes relevés dans une fanfare de gloire, la direction de notre établissement a fait le sacrifice de retenir ce roman vécu de la Grande Guerre, ce film de toute beauté :

Pour l'Humanité

dans une version complètement revue et minutieusement documentée.



« PARAMOUNT » PRÉSENTE

« Paramount » présente à Lutetia-Wagram, à 10 heures du matin :

1^o Samedi 10 février : *Enchantement*, avec Marion Davies; *Expérience*, avec Richard Barthelmess;

2^o Samedi 24 février : *Le Paradis d'un Fou*, avec Dorothy Dalton; *Le Cœur nous Trompe* (ou les Affaires d'Anatole), avec Gloria Swanson et Wallace Reid;

3^o Lundi 26 février : *Leur Droit à la Vie*, avec Betty Compson; *L'Idole du Nord*, avec Dorothy Dalton.



NAISSANCE

Nous avons appris avec un bien vif plaisir que le très sympathique directeur de « l'Union-Eclair », M. Bancarel, était depuis dimanche, l'heureux père d'une charmante fillette qui a reçu les prénoms de Madeleine-Henriette.

Nous prions M. Bancarel, d'agréer nos sincères félicitations et nous faisons les vœux pour le prompt rétablissement de M^{me} Bancarel.

Pour le lancement de vos FILMS

Faites faire vos CARTES POSTALES

PAR

La Cinématographie Française

SERVICE DE PUBLICITÉ

LES MEILLEURS FILMS FRANÇAIS

LE ROI DE PARIS

Production Maurice DE MARSAN

avec Jean DAX et Suzanne MUNTE



L'INCONNUE

Production Maurice DE MARSAN

avec Miss Lois MEREDITH, Gaston JACQUET, GUIDÉ



MARIAGE DE MINUIT

Production Armand DU PLESSY

avec Rita JOLIVET, Jean TOULOUT, de GRAVONNE

EN PRÉPARATION

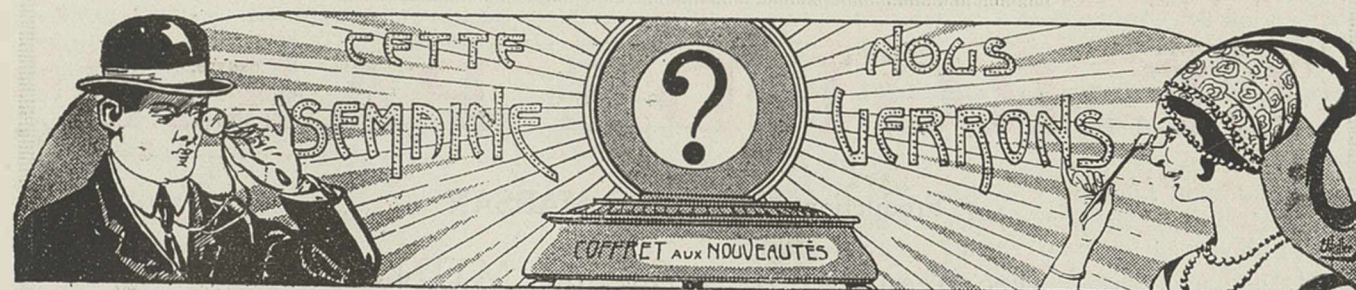
La Garçonne

Tirée du roman de Victor MARGUERITTE

300.000

Exemplaires vendus
en six mois

EXCLUSIVE AGENCY, 23, rue Richer — PARIS



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

SAMEDI 10 FÉVRIER

LUTETIA WAGRAM, Avenue Wagram

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Élysées 66-90 — 66-91

Paramount. — Enchantement, avec Marion Davies.

Paramount. — Expérience, avec Richard Barthelmess.

LUNDI 12 FÉVRIER

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Fox Film Location

21, rue Fontaine Téléphone Trudaine 28-66

Le Bandit... et l'autre, avec William Russell, comédie dramatique 1.645 m. env.

Dans la Peau du Taureau, fantaisie burlesque, sunshine, comédie 600 —

En réédition :

Joyeux Prisonnier, fantaisie burlesque, Sunshine comédie 540 m. env.
Total 2.785 m. env.

(à 3 h. 40)

Les Grands Films Artistiques

21, faubourg du Temple Téléphone : Nord 49-43

Monatfilm American Corporation, présente Lila Lee et Darell Foss dans Le Mirage, comédie sentimentale (affiche et photos) 1.300 m. env.

(à 4 h. 30)

Cinématographes Phocéa

8, rue de la Michodière Téléphone : Gutenberg 50-97 — 50-98

Phocéa. — Dix Minutes au Music-Hall, revue animée des meilleures attractions du monde. — Magazine n° 38 (1 affiche) 270 —

Film Prismos. — L'Évasion, grand drame d'après l'œuvre de Villiers de l'Isle Adam, réalisation de G. Champavert (4 genres d'affiches, photos, brochures) 2.000 —
Total 2.270 m. env.

MARDI 13 FÉVRIER

AUBERT PALACE, 24, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Établissements L. Aubert

124, avenue de la République Téléphone : Roquette 73-31 — 73-32

Aubert. — La Dernière Expédition Polaire de Rasmussen, grand film documentaire édité en 4 parties (1 partie par semaine) long. de chaque. 400 m. env.

L'Irrésistible Billy, comédie comique, avec Billy West.

U. C. I. — A l'Ombre du Vatican, film de Gaston Ravel en 5 parties 1.500 —

Total 1.900 m. env.

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

En raison des fêtes du Mardi Gras, la présentation des Établissements Gaumont sera reportée à Mardi prochain.

MERCREDI 14 FÉVRIER

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 58-68

Edition du 27 avril

Itala Film Torino. — Pathé Consortium Cinema Editeur. — Pina Menichelli dans Le Jardin de la Volupté, scène dramatique en 4 parties, de M. E. Perago (1 affiche 160/240, 3 affiches 120/160, photos) 1.250 m. env.

Edition du 20 avril

Pathé Consortium Cinéma. — Harold Lloyd, dans Amour et Poésie, scène comique en 2 parties (1 affiche 120/160) 590 —

Edition du 27 avril

Chalumeau Fun Comedy. — Pathé Consortium Cinema Editeur. — Chalumeau est pauvre, mais honnête, scénario de M. H. Pellier, mise en scène de MM. J. Hemard et G. Bernier (1 affiche 120/160) 385 m. env.

Edition du 30 mars

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Revue N° 13 (1 affiche générale 120/160) 220 —

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Journal (1 affiche générale 120/160).

Total 2.445 m. env.

(à 2 heures)

Universal Film

12, rue de la Tour des Dames Téléphone : Trudaine 42-32 — 42-33

Magazine N° 8, documentaire 260 m. env.

Spécial Attraction. — Ah ! Vieux Frère, comédie interprétée par Hoot Gibson 1.483 —

Century. — Il n'y a plus d'enfants, comique... 539 —

Spécial Attraction. — Régénérée, comédie dramatique, interprétée par Carmel Meyers 1.435 —

Total 3.717 m. env.

(à 4 h. 35)

Union-Éclair-Location

12, rue Gaillon Téléphone : Louvres 14-18

Eclair. — Eclair Journal, actualités du monde entier.

(à 4 h. 40)

Films Vitagraph

25, rue de l'Échiquier

Vitagraph. — L'Auto d'Argent avec Earles Williams, drame (1 affiche 120/160) 1.300 m. env.

Fridolin chez les Sauvages, comique (1 affiche 120/160)	600 m. env.
La Chine Pittoresque, documentaire.....	200 —
Total.....	2.100 m. env.

JEUDI 15 FÉVRIER

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Elys. 66-90
66-91

Paramount. — Un fier Gueux, drame interprété par Lionel Barrymore (affiche et photos).. 1.400 m. env.

Paramount. — Fatty placier, comédie gaie interprétée par Roscoe « Fatty » Arbuckle (affiche, photos) 1.300 —

Paramount. — Paramount-Magazine N° 77, Doc. 150 —
Total..... 2.850 m. env.

VENDREDI 16 FÉVRIER

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 h. 30)

Établissements Georges Petit

37, rue de Trévise Téléphone : Central 34-80

L'Inconnue. — Grand film français en 6 parties d'après le scénario de M. de Marsan. Interprété par Mmes Lois Méridith, Monique Chrysès, MM. Paul Guidé, Gaston Jacquet

Premier Corset. — Pièce d'ombres nouveautés humoristiques adaptées par Cami

Scientific Kinéto, revue N°s 17-18

SAMEDI 17 FÉVRIER

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Cinématographes Harry

158 ter, rue du Temple Téléphone : Archives 12-54

Educational. — Au Pays des Elans, documentaire 490 m. env.

Christie Comédie Spécial. — Oh! Jeunesse, comique (affiche, photos)..... 485 —

La Production Française. — La Dette du Sang, grand roman d'amour et d'aventures en 2 épisodes, interprété par Francine Mussey du Gymnase, Maud Garden de l'Athénée, Nadette Darson de l'Ambigu et Iram Perrot des Variétés, Gaston Norès du Vaudeville, Pierret de la Porte Saint-Martin, Lucio Flamma, Dartagnan et le joyeux Teddy.

Scénario et mise en scène de Gérard Bourgeois.

1er Episode : L'Homme de Proie (3 affiches photos) 1.600 —

2e Episode : Le Vengeur (3 affiches, photos).. 1.600 —

Total..... 3.875 m. env.

LUTETIA WAGRAM, Avenue Wagram

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Elysées 66-90
66-91

Le Marchand de Plaisirs, réalisé par Jacques Catelain, production Cinégraphic.

L'Expédition Vandenberg, voyage fantastique du Nil au Zambèze.

Si vous voulez acheter **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS

Le Gérant : E. LOUGHET.

Imp. C. PAULÉ, 7, rue Darcet, Paris (17e)

EN VENTE

à la

MAISON DU CINÉMA

(SERVICE DU MATÉRIEL)

APPAREILS
PROJECTEURS

APPAREIL DE PRISES DE VUES
et MATÉRIEL DE LABORATOIRE

Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

**PATHÉ
GAUMONT
GUILBERT
MASSLOT**

A. DEBRIE

**50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry
PARIS**



Edition de la Cinématographie Française

50, Rue de Bondy, Paris